

## **Analyse du traitement médiatique de la lutte syndicale dans le quotidien francophone La Libre Belgique depuis les élections du 9 juin 2024**

**Auteur** : Ramet, Antoine

**Promoteur(s)** : Geuens, Geoffrey

**Faculté** : Faculté de Philosophie et Lettres

**Diplôme** : Master en journalisme, à finalité spécialisée en investigation multimédia

**Année académique** : 2024-2025

**URI/URL** : <http://hdl.handle.net/2268.2/24985>

---

### *Avertissement à l'attention des usagers :*

*Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.*

*Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.*

---



---

# Documents sauvegardés

Jeudi 14 août 2025 à 13 h 58

50 documents

---

Corpus relatif au travail de recherche  
présenté par Antoine Ramet :

« Analyse du traitement médiatique de la lutte syndicale dans  
le quotidien francophone La Libre Belgique depuis les élections du  
9 juin 2024. »

# Sommaire

## Documents sauvegardés • 50 documents

<p>14 juin 2024</p> <p><b>Formation wallonne - En Wallonie, la FGTB sera attentive aux inégalités sociales et à l'emploi de qualité</b></p> <p>La Libre (site web)</p>	<p>Un dialogue devrait s'ouvrir prochainement entre le duo MR-Engagés et les partenaires sociaux dans le cadre de la formation d'un gouvernement wallon. "S'ils nous invitent, nous saisissons ...</p>	<p>8</p>
<p>14 juin 2024</p> <p><b>Belgique Syndicat   La FGTB wallonne et Canopea analyseront avec attention les mesures prises par le futur gouvernement wallon MR-Engagés. S'il...</b></p> <p>La Libre Belgique</p>	<p>Belgique Syndicat   La FGTB wallonne et Canopea analyseront avec attention les mesures prises par le futur gouvernement wallon MR-Engagés. S'il le faut, ils réagiront. pp. 6-7 Politique   Les ...</p>	<p>9</p>
<p>14 juin 2024</p> <p><b>La réaction syndicale - La FGTB wallonne "se met en mode résistance" face au duo MR-Engagés</b></p> <p>La Libre Belgique</p>	<p>Entretien Antoine Clevers Le syndicat socialiste active le "mode résistance" . Après une réunion de ses cadres, jeudi matin, Jean-François Tamellini, secrétaire général de la FGTB wallonne, met en garde le ...</p>	<p>10</p>
<p>20 juin 2024</p> <p><b>Le MR et Les Engagés listent leurs points communs</b></p> <p>La Libre Belgique</p>	<p>La longue série de rencontres entamée lundi par les présidents du MR et des Engagés s'est poursuivie, mercredi avec l'Iweps, l'institut wallon de statistique, et la Banque nationale ...</p>	<p>12</p>
<p>13 juillet 2024</p> <p><b>Des qualificatifs en tous genres pour les mesures du MR et des Engagés</b></p> <p>La Libre Belgique</p>	<p>L'accord pour la mise sur pied des gouvernements wallon et de la Fédération Wallonie-Bruxelles, intervenu jeudi entre le MR et Les Engagés fait réagir dans différents secteurs. Il y ...</p>	<p>14</p>
<p>29 juillet 2024</p> <p><b>Formation fédérale : De Wever a rencontré le groupe des 10 ce lundi matin</b></p> <p>La Libre (site web)</p>	<p>Les représentants des syndicats et employeurs avaient demandé plus tôt ce mois-ci un échange formel avec le formateur fédéral. Les cinq partis qui participent aux négociations pour la formation d ...</p>	<p>16</p>
<p>27 août 2024</p> <p><b>Formation fédérale - Pour la FGTB, la note De Wever préparait "la plus grande régression sociale depuis 80 ans"</b></p> <p>La Libre (site web)</p>	<p>"Est-ce exagéré? Quand on regarde les mesures qui étaient prévues sur les conditions de travail, il s'agissait d'une régression incroyable", estime Thierry Bodson mardi, dans une réaction à ...</p>	<p>17</p>
<p>28 août 2024</p> <p><b>Formation fédérale : le Syndicat Libre de la Fonction Publique appelle à rejeter la note de négociation de l'Arizona</b></p> <p>La Libre (site web)</p>	<p>Des versions de la "super note" de l'ex-formateur Bart De Wever ont fuité ces derniers jours dans la presse après l'échec de sa mission. Elles ont déjà suscité ...</p>	<p>18</p>

	29 août 2024	
La Libre (site web)	<b>Formation fédérale : la note De Wever aurait annoncé un “burn-out collectif” pour les travailleurs du commerce, selon la CNE</b> La note socio-économique de l’ex-formateur n’a pas fait l’objet d’un accord. Les partenaires de la potentielle coalition Arizona (N-VA, CD&V, Vooruit, MR, Les ...	19
	7 septembre 2024	
La Libre Belgique	<b>La SNCB réduit la voilure de son plan de transport 2025</b> La rumeur courait depuis jeudi matin. Après un conseil d’administration de plusieurs heures, ce vendredi, la SNCB revoit finalement sa copie en validant un plan de transport 2025 un brin ...	20
	23 octobre 2024	
La Libre Belgique	<b>“Gâcher les vacances des gens ne va pas faire avancer la cause des syndicats”</b> Entretien Raphaël Meulders Il vit désormais à Marche-en-Famenne, où il prépare sa retraite. “Dans quatre mois, j’espère revendre mon restaurant de Woluwe-Saint-Pierre. Cela fait cinquante ans ...	22
	26 octobre 2024	
La Libre Belgique	<b>L’écart du coût salarial entre la Belgique et les pays voisins est presque comblé</b> Attention, sujet sensible. Le prérapport du Conseil central de l’économie (CCE) établissant l’état des lieux de la situation des salaires est interpellant. L’organe qui regroupe syndicats et patronat ...	24
	31 octobre 2024	
La Libre (site web)	<b>La “super note” de Bart De Wever terrifie les travailleurs de la fonction publique : “Je suis prêt à claquer la porte”</b> Ils travaillent aux chemins de fer, dans l’armée, les hôpitaux, les services de pompiers et de police, et s’attendent à des négociations ardues avec le futur gouvernement. Plusieurs corps ...	26
	14 décembre 2024	
La Libre Belgique	<b>Les syndicats dénoncent les “cadeaux pourris” de l’Arizona</b> Des milliers de militants – 10 000 selon les organisations syndicales – se sont rassemblés vendredi matin à Bruxelles, sur la place Poelaert, pour contester les mesures envisagées dans le cadre des négociations ...	29
	4 janvier 2025	
La Libre (site web)	<b>Colère dans le secteur de l’enseignement, de grosses perturbations à venir en janvier : “Maintenant on passe à la vitesse supérieure”</b> Ils étaient quelques 7 000 professeurs à faire grève le 26 novembre. Ça n’a pas apparemment pas apaisé la colère des acteurs de l’éducation et les fêtes n’ont ...	30
	8 janvier 2025	
La Libre (site web)	<b>“Tous les salaires ne sont pas logés à la même enseigne” : un syndicat dénonce des inégalités flagrantes en Belgique</b> Un patron d’une entreprise du Bel 20, l’indice qui reprend les 20 principales entreprises cotées à la Bourse de Bruxelles, aura déjà gagné en fin de journée, et depuis ...	32
	13 janvier 2025	
La Libre (site web)	<b>Manifestation pour les pensions - “Ça ne passera pas”, les syndicats mettent en garde les négociateurs de l’Arizona</b> Les présidentes et présidents des trois grands syndicats ont appelé les manifestants à “ne pas se laisser monter les uns contre les autres”, ciblant directement Georges-Louis Bouchez. “Son seul objectif ...	33

	14 janvier 2025	<b>Les syndicats comptent mener la vie dure à "l'Arizona"</b>	
La Libre Belgique		Les grèves et la manifestation syndicales de ce lundi 13 janvier auront sans doute eu pour vertu de rajeunir les ténors de la "Suédoise", en ravivant auprès d'eux d'anciens ...	34
	27 janvier 2025	<b>Les syndicats d'enseignants maintiennent la pression sur le gouvernement MR-Engagés</b>	
La Libre Belgique		Le bras de fer entre les syndicats d'enseignants et le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles se durcit. Le front commun syndical poursuit ses actions de protestation par une grève ...	36
	28 janvier 2025	<b>Bert Engelaar, comme un cheveu sur la soupe de Bart De Wever</b>	
La Libre (site web)		Il ne reste que quelques jours à Bart De Wever pour aboutir à un accord de gouvernement. Le formateur nationaliste a un ultime - c'est ce qu'il a plusieurs fois ...	38
	31 janvier 2025	<b>Belgique: accord de gouvernement conclu après sept mois de négociations</b>	
La Libre (site web)		Sept mois et demi après les élections législatives en Belgique, un accord de gouvernement a été conclu vendredi autour du chef des conservateurs flamands, Bart De Wever, à qui devrait rapidement ...	40
	1 février 2025	<b>Accord de gouvernement fédéral - La FGTB "acte des attaques en rafales contre les droits sociaux"</b>	
La Libre (site web)		"D'ores et déjà, nous constatons que seule l'austérité budgétaire en a dicté le contenu", dénonce la FGTB. Elle ne voit dans la note qui circule, et ne serait selon ...	42
	4 février 2025	<b>Gouvernement De Wever - La FGTB annonce une grève générale pour contester l'accord gouvernemental</b>	
La Libre (site web)		Le syndicat socialiste qualifie l'accord gouvernemental de "déclaration de guerre" contre l'ensemble du monde du travail, malgré le maintien de l'indexation automatique des salaires et la taxe sur ...	43
	4 février 2025	<b>Gouvernement De Wever - La CGSLB veut "donner une chance" à la concertation</b>	
La Libre (site web)		Les syndicats réagissent différemment à l'accord de gouvernement, au lendemain de la prestation de serment du nouveau Premier ministre Bart De Wever et de sa coalition Arizona. La FGTB a ...	44
	5 février 2025	<b>La FGTB annonce une grève générale : "Le début d'un marathon de résistance"</b>	
La Libre Belgique		Chauffées à blanc par l'accord de coalition, les organisations de défense des travailleurs s'appêtent à croiser le fer avec le nouvel exécutif. Et le premier coup de semonce provient ...	45
	9 février 2025	<b>Le nouveau gouvernement veut donner un nouveau rôle aux militaires, mais deux syndicats montent au créneau: "Ce n'est pas notre travail"</b>	
La Libre (site web)		Le ministre de l'Intérieur, Bernard Quintin (MR), a confirmé ce dimanche dans De Zevende Dag (VRT) que le fédéral veut recourir plus régulièrement aux militaires pour des missions de surveillance ...	46

La Libre (site web)	11 février 2025 <b>"Totalemt irresponsible": un des négociateurs de l'Arizona s'insurge contre la grève qui se prépare sur le rail</b> "Organiser le chaos total dans les chemins de fer parce que vous êtes le seul secteur qui ne peut plus prendre sa retraite à 55 ans ? Totalemt irresponsible", s'insurge-t ...	48
La Libre (site web)	12 février 2025 <b>Les sociétés du rail jugent l'appel à la grève "totalemt irresponsible et inacceptable"</b> Les trois sociétés du rail belge (HR Rail, Infrabel et la SNCB) condamnent vivement le préavis de grève de neuf et cinq jours déposé respectivement par le Syndicat indépendant Cheminots (SIC ...	49
La Libre Belgique	12 février 2025 <b>Soixante mille manifestants attendus à Bruxelles ce jeudi, avant une grève générale FGTTB-CSC</b> La contestation des mesures contenues dans l'accord Arizona va crescendo. Plusieurs manifestations avaient déjà eu lieu avant même la formation du gouvernement De Wever. Échaudées par les fuites en provenance ...	50
La Libre Belgique	13 février 2025 <b>Le régime préférentiel du personnel de la SNCB est-il encore justifié ? "C'est assez injuste d'avoir un système aussi avantageux qu'il y a cent ans"</b> Neuf jours. S'il n'y a pas d'accord sur la table avec le nouveau ministre de la Mobilité Jean-Luc Crucke (Les Engagés), deux syndicats des cheminots partiront en ...	52
La Libre Belgique	13 février 2025 <b>"Dans les secteurs et les entreprises, il va y avoir le feu", prévient Thierry Bodson</b> Entretien Laurent Gérard Avant la manifestation de ce jeudi à Bruxelles, qui sera suivie d'une grève générale le 31 mars, le président de la FGTTB explique en quoi l'accord ...	54
La Libre (site web)	17 février 2025 <b>Grève à la SNCB : les syndicats redoutent "une bataille kamikaze"</b> Alors que les tensions montent dans le secteur ferroviaire, l'absence d'une ligne syndicale unifiée sème la confusion parmi les cheminots et les usagers. Il y a quelques jours, le ...	56
La Libre Belgique	18 février 2025 <b>Élections sociales : l'Arizona réduit la protection des candidats non élus contre le licenciement</b> Ce n'est qu'une petite phrase dans l'accord de gouvernement De Wever, mais elle va faire du bruit. Cette petite phrase dit que "la protection contre le licenciement des ...	58
La Libre Belgique	20 février 2025 <b>"Combien faudra-t-il de Buizingen ou de Pécrot pour que le politique comprenne nos conditions de travail ?"</b> Christian Goffin n'en peut plus. Fatigue. Hypertension. Cet administrateur du SACT officie en tant que conducteur de train depuis vingt-deux ans. Comme bon nombre de ses coreligionnaires, ses horaires ...	60
La Libre Belgique	20 février 2025 <b>Pendant neuf jours, les cheminots vont croiser le fer avec le gouvernement Arizona</b> Conducteurs, accompagnateurs de train, employés d'Infrabel. Ils seront nombreux à débrayer à tour de rôle dès ce week-end et toute la semaine prochaine. Dans un second temps, d'autres ...	62

La Libre Belgique	20 février 2025 <b>L'Arizona veut que tous les chômeurs cherchent activement un emploi, même les plus âgés</b> Le gouvernement De Wever a de grandes ambitions de réforme en matière de marché du travail. La politique du chômage n'y échappe pas. On a déjà beaucoup écrit sur la ...	64
La Libre Belgique	20 février 2025 <b>Le PS et la FGFB divergent dans la manière de lutter contre l'Arizona</b> Lorsque le président de la FGFB, Thierry Bodson, a déclaré qu'il fallait " faire mal à l'économie pour être entendu" , pour préfacier la manifestation du 13 février, certains membres du ...	66
La Libre Belgique	21 février 2025 <b>"Une grève de neuf jours, c'est totalement disproportionné"</b> Entretien Vincent Rocour et Nicolas Gobiet À peine installé, déjà houspillé. Moins d'un mois après sa prise de fonction, le Frasnais Jean-Luc Crucke affronte une première tempête de taille ...	68
La Libre Belgique	27 février 2025 <b>Démisionner et toucher des allocations de chômage, ce sera bientôt possible</b> Envie de quitter votre boulot ? Mais peur de vous retrouver sans ressources ? Le gouvernement De Wever a pensé à vous, en imaginant que chaque travailleur a droit, une fois durant sa ...	70
La Libre (site web)	27 février 2025 <b>Grève sur le rail - Peu de trains circuleront en Wallonie samedi en raison de la grève du rail</b> Les usagers du train doivent s'attendre à un trafic fortement réduit dans la majorité de la province de Namur et dans l'est du Brabant wallon, tandis qu'aucun train ...	72
La Libre (site web)	28 février 2025 <b>Grève sur le rail - Les syndicats ferroviaires annoncent 18 jours de grève pour les cinq prochains mois</b> Le lundi 17 mars, tous les cheminots seront en grève. D'avril à juillet, les syndicats prévoient quatre jours de grève par mois. Les modalités de ces actions seront communiquées ultérieurement ...	73
La Libre Belgique	28 février 2025 <b>Le dialogue de sourds se poursuit entre le gouvernement et les grévistes du rail</b> Une semaine de grève sur le réseau de chemin de fer belge et pas une seconde de dialogue entre les grévistes et l'Arizona. Depuis que le syndicat indépendant des cheminots ...	74
La Libre (site web)	3 mars 2025 <b>8 mars - Le front commun syndical appelle à une journée d'action nationale</b> Selon la FGFB, l'Arizona est "aveugle à la réalité des femmes". "Sur la première photo officielle du nouveau gouvernement fédéral, les femmes ministres sont à peine visibles. C'est une ...	76
La Libre (site web)	4 mars 2025 <b>Arizona: "Les femmes subiront durement les conséquences ces mesures" selon la CGSLB</b> À cette occasion, le front commun syndical organise une journée d'action nationale, se joignant à l'appel à la grève des femmes lancé par le Collectif.f 8 mars ...	77

La Libre (site web)	17 mars 2025 <b>Chers cheminots, en tant qu’infirmier, je vous explique pourquoi votre grève est injuste et disproportionnée</b> Une tribune de Patrick Hamande, infirmier en maison de repos et de soins Je sais que comparer les métiers est un exercice difficile et ne fait jamais l’unanimité. Cependant je ...	78
La Libre Belgique	18 mars 2025 <b>Des discussions à deux vitesses entre les syndicats du rail et l’Arizona</b> Alors qu’un train IC sur deux sillonnait le chemin de fer belge en ce lundi de grève, La Libre a (re) pris le pouls de la concertation sociale. Pour rappel ...	80
La Libre Belgique	22 mars 2025 <b>Le calendrier des prochaines grèves sur rail belge se précise petit à petit</b> Après des semaines déjà marquées par des perturbations en février et mars, le rail belge s’appête à connaître une nouvelle vague de grèves. La CGSP Cheminots (socialiste) et la CSC ...	81
La Libre Belgique	25 mars 2025 <b>L’Édito - Les dindons de la farce</b> Prenez le train, braves gens ! C’est simple, sûr, rapide, flexible et écologique... Du moins en théorie. Dans la réalité, le quotidien des navetteurs ressemble bien plus à un parcours du ...	82
La Libre (site web)	31 mars 2025 <b>Grève générale - Quelque 180 piquets de grève dans le secteur de l’alimentation et des services</b> De Liège à Anvers en passant par Bruxelles, de nombreuses entreprises de l’industrie et du commerce alimentaires étaient à l’arrêt ce lundi. À Bruxelles, des travailleurs des sous-traitants ...	83
La Libre Belgique	31 mars 2025 <b>“Le gouvernement est un rouleau compresseur contre les mécanismes de solidarité”</b> Entretien Antoine Clevers Il y a eu les manifestations tous les 13 du mois, alors que le gouvernement fédéral n’était même pas encore en place. Il y a les grèves ...	84

## Documents sauvegardés

La Libre.be

© 2024 La Libre. Tous droits réservés.  
Le présent document est protégé par les lois  
et conventions internationales sur le droit  
d'auteur et son utilisation est régie par ces  
lois et conventions.

news-20240614-BLW-05d5c1b8-9b86-4b89-8255-9b5d565ef1ab

## Nom de la source

La Libre (site web)

Friday, June 14, 2024

## Type de source

Presse • Presse Web

La Libre (site web) • 253 mots

## Périodicité

En continu

## Couverture géographique

Nationale

## Provenance

Bruxelles, Belgique

## [01] Formation wallonne - En Wallonie, la FGTB sera attentive aux inégalités sociales et à l'emploi de qualité

Un dialogue devrait s'ouvrir prochainement entre le duo MR-Engagés et les partenaires sociaux dans le cadre de la formation d'un gouvernement wallon.

"S'ils nous invitent, nous saisirons cette balle pour voir si la négociation permet d'augmenter l'emploi de qualité, qui est l'enjeu wallon", a souligné M. Tamellini. Avec la droite au pouvoir, son syndicat craint une augmentation de l'emploi précaire. "Les flexyjobs et contrats d'intérim courts tirent les travailleurs vers le bas. Il faut des CDI et pas de l'emploi précaire."

Il a rappelé que la limitation des allocations de chômage dans le temps était une "ligne rouge" pour le syndicat socialiste. "C'est une mesure qui ne fonctionne pas. Quand vous sanctionnez, vous ne ramenez pas l'emploi, vous éloignez de l'emploi. Ce qu'il faut faire, c'est mieux accompagner les demandeurs d'emploi", a-t-il signalé, appelant à engager davantage de conseillers au Forem.

Jean-François Tamellini a dit attendre la déclaration de politique régionale pour consulter ses instances et se prononcer. "Si nous avons la possibilité de négocier des mesures qui vont dans le sens de l'intérêt général d'augmenter l'emploi de

qualité en Wallonie, nous serons les premiers", a-t-il relevé. Si le monde du travail n'est pas respecté et que les mesures proposées risquent de creuser les inégalités, il s'est dit prêt à "résister".

Réduire les déséquilibres (entre "nantis et moins nantis", entre bas et moyens salaires) permet de faire barrage à l'extrême droite, a encore estimé M. Tamellini.

## Documents sauvegardés



© 2024 La Libre Belgique. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20240614-BLI-fc38bab5-58b9-466f-a792-8b49cb21a3f6

<b>Nom de la source</b>	Friday, June 14, 2024
La Libre Belgique	La Libre Belgique
<b>Type de source</b>	• p. 48
Presse • Journaux	• 406 mots
<b>Périodicité</b>	
Quotidien	
<b>Couverture géographique</b>	
Nationale	
<b>Provenance</b>	
Bruxelles, Belgique	



## [02] Belgique Syndicat | La FGTB wallonne et Canopea analyseront avec attention les mesures prises par le futur gouvernement wallon MR-Engagés. S'il...

**B**elgique Syndicat | La FGTB wallonne et Canopea analyseront avec attention les mesures prises par le futur gouvernement wallon MR-Engagés. S'il le faut, ils réagiront. pp. 6-7

Politique | Les verts francophones doivent se choisir un nouveau duo de coprésidents pour le 21 juillet, après que **Jean-Marc Nollet** et **Rajae Maouane** ont démissionné. p. 8

Numérique | Le nouveau Baromètre de l'inclusion numérique de la Fondation Roi Baudouin révèle que 40 % des Belges âgés de 16 à 74 ans étaient en situation de vulnérabilité numérique en 2023. p. 9

### International

Migration | Le nombre de personnes déplacées de force atteint un niveau record en mai, s'alarme l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés. p. 12

RDCongo | Le nouveau gouvernement et son programme ont été validés par 397 "oui" et 8 abstentions sur 405 députés. p. 13

Guerre en Ukraine | Les dirigeants du G7, réunis en sommet en Italie, se sont accordés, avec l'Union européenne, pour utiliser des actifs russes gelés afin de soutenir l'effort de guerre de Kiev. p. 15

Union européenne | La justice européenne a condamné la Hongrie à payer une amende de 200 millions d'euros pour n'avoir pas exécuté un arrêt de 2020, relatif au respect des règles européennes concernant l'asile. p. 15

### Économie

Alimentation | Le géant de l'agroalimentaire **Mondelez** va développer des produits de ses marques propres (Milka, Cadbury...) en y associant le célèbre spéculoos belge du groupe **Lotus Bakeries**. p. 19

Secteur brassicole | Les brasseurs belges font grise mine. Non seulement la consommation domestique a reculé l'an dernier, mais les exportations, qui compensent depuis de nombreuses années la perte d'appétit du Belge pour son produit national, ont dégringolé. p. 21

Football | L'Union Saint-Gilloise et la plateforme de financement participatif

Look&Fin ont ouvert jeudi une campagne de crowdlending pour un montant de 2,5 millions d'euros. p. 23

### Sports

Football | L'Euro 2024 débute ce vendredi, à 21h, avec un match opposant l'Allemagne à l'Écosse. p. 29

Athlétisme | Emmenée par **NafiThiam** et **AlexanderDoom**, la Belgique a décroché six médailles (trois d'or, une d'argent, deux de bronze) à l'Euro. p. 33

### Culture

Cinéma | Visé par des accusations d'agressions sexuelles, le directeur du Festival de Deauville a été "dispensé" de ses fonctions. p. 39

## Documents sauvegardés



© 2024 La Libre Belgique. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20240614-BLI-cd70d10f-1ffa-47b0-b573-7215d207a363

<b>Nom de la source</b>	Friday, June 14, 2024
La Libre Belgique	La Libre Belgique
<b>Type de source</b>	• p. 6
Presse • Journaux	• 801 mots
<b>Périodicité</b>	
Quotidien	
<b>Couverture géographique</b>	
Nationale	
<b>Provenance</b>	
Bruxelles, Belgique	



## [03] La réaction syndicale - La FGTB wallonne "se met en mode résistance" face au duo MR-Engagés

**Le patron du syndicat socialiste, Jean-François Tamellini, prévient : "Si les travailleurs ne sont pas respectés, on devra réagir".**

**E**ntretien Antoine Clevers

Le syndicat socialiste active le "mode résistance". Après une réunion de ses cadres, jeudi matin, Jean-François Tamellini, secrétaire général de la FGTB wallonne, met en garde le futur gouvernement wallon MR-Les Engagés quant aux mesures qu'il pourrait prendre.

*Comment expliquez-vous la défaite de la gauche wallonne aux élections de dimanche ?*

On respecte le résultat démocratique et, clairement, les idées de droite se sont imposées. Mais il y a un paradoxe. La FGTB wallonne est ressortie renforcée des élections sociales de mai, alors qu'une majorité de droite s'est dessinée au niveau politique. Cela illustre des attentes de la population qui n'ont pas été rencontrées au niveau fédéral. Je fais la distinction entre les niveaux de pouvoir (régional, fédéral, européen). Le bilan de la majorité wallonne sortante (PS, MR, Écolo) est positif : on a enclenché une dynamique de créations d'emplois, les perspectives d'augmentation du PIB (produit intérieur brut) sont positives...

Malheureusement, le fait de voter au même moment aux trois niveaux de pouvoir n'a pas permis de mettre en valeur ce bilan positif en Wallonie. Il y a eu un amalgame avec le fédéral. Le message de la droite s'est imposé et il y a eu le sentiment d'une non-réponse sur le terrain.

*Les Wallons ont plutôt voulu mettre le PS dans l'opposition et essayer une autre politique, non ? Les indicateurs socio-économiques de la Wallonie ne sont quand même pas terribles.*

La première préoccupation des gens, c'est le pouvoir d'achat et le pouvoir de vivre dignement. Cela se joue au fédéral. En bloquant les salaires, en ne parvenant pas à amener des réponses à l'enjeu du pouvoir d'achat, un sentiment négatif s'est immiscé chez les gens. Les matières fédérales qui touchent le portefeuille des gens ont pris le dessus sur les matières régionales.

*Vous parlez de l'emploi, mais le taux d'emploi à Bruxelles est passé devant celui de la Wallonie au cours de la législature écoulée. Le bilan est-il si satisfaisant ?*

Je ne dirai jamais que tout est parfait en Wallonie. Cela dit, ce qu'il faut regarder, c'est le nombre de demandeurs d'emploi indemnités, ceux qui touchent des allocations de chômage. Ce nombre est encore trop élevé, mais il ne cesse de diminuer. Et puis, le problème wallon, c'est l'emploi précaire. Des 66 000 demandeurs d'emploi de longue durée (de plus de deux ans) – ceux que la droite n'a eu de cesse de stigmatiser –, 70 % travaillent épisodiquement. Le problème, c'est qu'ils n'ont pas de contrats suffisamment longs pour sortir du chômage de longue durée. Si vous proposez des contrats de minimum trois mois, vous sortez les gens du chômage de longue durée. Ce qui va se passer avec cette coalition, c'est une précarisation de l'emploi, alors qu'il faut travailler sur la qualité de l'emploi pour redonner des perspectives aux gens.

*Craignez-vous le retour de l'austérité, comme l'a déjà dénoncé la CNE (syndicat chrétien) ?*

Un : je me prononcerai sur le fond une fois que j'aurai lu la déclaration de politique régionale (DPR) du futur gouvernement et évalué l'impact des

## Documents sauvegardés

mesures. Mais, deux, effectivement, nous avons des craintes pour le monde du travail. Cette coalition a pris l'option de ne pas faire contribuer les grandes entreprises et les gros actionnaires. Mais il n'y a pas de magie. Quelqu'un devra payer l'addition des mesures. Et pour avoir analysé les programmes du MR et des Engagés, nous pensons que les bas et les moyens revenus risquent de déchanter. Troisième élément, la FGTB wallonne veut rester une force de proposition. Sous la précédente législature, on a pris nos responsabilités avec les employeurs et les environnementalistes, notamment sur le plan de relance wallon. Il faudra que la future coalition écoute et respecte la concertation sociale. Enfin, quatrième point : on a de gros doutes sur le fait que le monde du travail soit respecté. C'est pourquoi, dès à présent, on se met en mode résistance.

*Qu'est-ce que cela veut dire ? Vous prévoyez déjà des actions ?*

Ce n'est pas une déclaration de guerre. Je le répète, on va attendre la DPR. La FGTB est un contre-pouvoir. On négocie quand c'est possible, on se bat quand il le faut. Si les travailleurs ne sont pas respectés, on devra réagir.

Le syndicat socialiste est prêt à redescendre dans la rue si le monde du travail paie l'addition des mesures du futur gouvernement wallon MR-Engagés.

Jean-François Tamellini, secrétaire général de la FGTB wallonne.

## Documents sauvegardés



© 2024 La Libre Belgique. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news:20240620-BLI-eeebd8ed-2287-43b9-bd90-217b50c00bf4

<b>Nom de la source</b>	Thursday, June 20, 2024
La Libre Belgique	La Libre Belgique
<b>Type de source</b>	• p. 7
Presse • Journaux	• 635 mots
<b>Périodicité</b>	
Quotidien	
<b>Couverture géographique</b>	
Nationale	
<b>Provenance</b>	
Bruxelles, Belgique	



## [04] Le MR et Les Engagés listent leurs points communs

Un incident est survenu entre le président du MR et la codirectrice de Pac, mouvement proche du PS.

La longue série de rencontres entamée lundi par les présidents du MR et des Engagés s'est poursuivie, mercredi avec l'Iweps, l'institut wallon de statistique, et la Banque nationale de Belgique. Le premier cité doit accompagner le processus pour que les négociations se basent sur des chiffres dûment vérifiés. C'est du moins ce qui était annoncé par les deux présidents de parti lorsqu'ils ont dévoilé leur alliance pour la Wallonie et la Fédération Wallonie-Bruxelles. Néanmoins, nous dit-on, à ce stade, aucune mission spécifique n'a été confiée à l'Iweps, si ce n'est, comme pour d'autres acteurs, de produire des notes chiffrées.

En parallèle de ces rencontres, les groupes de travail composés de membres des deux partis ont démarré leurs travaux. Selon les Engagés, il y aurait une trentaine de groupes de travail qui planchent, chacun, sur une thématique précise (la santé, la culture et les médias, l'emploi, etc.). Les binômes – un MR, un Engagé – qui mènent ces groupes doivent organiser les travaux permettant de voir où sont les convergences programmatiques des deux partis sur ces sujets précis. Ils rédigeront ensuite le

chapitre qui les concerne dans la prochaine déclaration de politique régionale (DPR) qui guidera les pas de l'attelage lors de la prochaine législature.

Mais comment les rencontres avec des représentants de la société civile effectuées d'un côté par les présidents de parti seront-elles prises en compte par les groupes de travail qui se tiennent d'un autre côté ? C'est bien simple, nous dit la porte-parole des Engagés, Audrey Jacquiez : "Certaines personnes comme le chef de cabinet de Maxime Prévot font le lien entre les deux." Les deux présidents de parti se retrouvent aussi au cœur de ces deux initiatives.

### Un "incident artificiel" ?

Néanmoins, si depuis lundi les échos de ces rencontres étaient plutôt positifs, il semblerait que mardi, l'une ou l'autre rencontre se soit moins bien passée. En effet, le mouvement PAC (Présence et action culturelles) a envoyé, mercredi en fin d'après-midi, un communiqué de presse pour dénoncer les propos tenus lors de cette rencontre par le président du MR. Alors que la codirectrice du mouvement, Sarah de Liamchine prenait la parole, elle aurait été "assez grossièrement interrompue par M.

Bouchez, qui l'invita à s'expliquer quant à un 'attachement à un parti politique en particulier'", explique le mouvement d'éducation permanente. Précisons que si Pac a été créé par le PS, il n'y est pas rattaché de manière structurelle. Néanmoins le mouvement reconnaît être "idéologiquement proche" du PS. "Ce mouvement d'éducation permanente, reconnu comme tel par la Fédération Wallonie-Bruxelles, fait en outre partie de l'action commune socialiste, à l'instar de Solidaris, du syndicat FGTB et d'autres associations. Le socle réunissant toutes ces institutions étant celui de valeurs communes de gauche et progressistes", explique Pac dans son communiqué. Ce à quoi le président du MR aurait alors répondu qu'une "association comme Pac utilise l'argent public, l'argent cotisé par tous les citoyens, afin de financer le Parti socialiste". Et de poursuivre : "Ce système de soutien déguisé au PS, pour moi, c'est fini. Je vais remettre de l'ordre dans tout cela." Interrogé par La Libre sur ce sujet, le président du MR confirme ces propos, mais il tient à préciser que Pac "crée un incident artificiel, cela confirme mon propos qu'ils agissent politiquement". "Je précise aussi qu'ils mettent en avant certains candidats, c'est dès lors du financement com-

**Documents sauvegardés**

*plémentaire de partis politiques.”*

Stéphane Tassin

Maxime Prévot (Les Engagés) et Georges-Louis Bouchez (MR) continuent leur tour des acteurs de la société civile.

## Documents sauvegardés



© 2024 La Libre Belgique. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20240713-BLI-34869a0e-60c8-457a-81f2-22d056080fc

<b>Nom de la source</b>	Saturday, July 13, 2024
La Libre Belgique	La Libre Belgique
<b>Type de source</b>	• p. 6
Presse • Journaux	• 691 mots
<b>Périodicité</b>	
Quotidien	
<b>Couverture géographique</b>	
Nationale	
<b>Provenance</b>	
Bruxelles, Belgique	



## [05] Des qualificatifs en tous genres pour les mesures du MR et des Engagés

**Canopea, le CAL, les syndicats, l'UWE, plusieurs organismes ont réagi.**

L'accord pour la mise sur pied des gouvernements wallon et de la Fédération Wallonie-Bruxelles, intervenu jeudi entre le MR et Les Engagés fait réagir dans différents secteurs. Il y a ceux qui sont satisfaits et il y a ceux qui sont totalement désabusés. Petit tour d'horizon de ces avis divers et variés.

**Le Centre d'action laïque.** Le CAL dénonce un accord qui favorise l'enseignement catholique sous couvert d'un "slogan". "Un enfant égale un enfant ! Plus que du courage, c'est carrément du culot que d'entendre un des deux formateurs utiliser le slogan d'une pétition du secrétariat général de l'enseignement catholique. Les étiquettes changent, mais les engagements et fidélités demeurent. En réalité, cette demande, sous couvert d'égalité, vise surtout à renforcer l'existence des écoles catholiques. Soit d'un système où la religion prend toujours part à l'éducation scolaire des générations futures, grâce aux deniers publics."

**Les syndicats.** Pour la CGSP Enseignement, "la fin annoncée de la nomination des enseignants est une très très mau-

vaise chose. Les enseignants ont l'avantage de pouvoir se stabiliser dans leur carrière, en leur donnant une certaine garantie d'emploi. Et il y a une priorité dans les engagements" après un certain temps. "Je ne comprends pas comment un CDI pourrait stabiliser un enseignant", explique-t-on. La CGSP salue toutefois le retour annoncé à l'ancienne version du décret Paysage, dans l'enseignement supérieur.

**Canopea.** Du côté de la fédération des associations environnementales, on se montre très critique tout en relevant un point positif. "À la lecture du texte de 112 pages, Canopea ne peut que regretter un manque de lucidité et d'ambition face aux enjeux environnementaux et aux moyens d'y répondre. Certaines propositions, notamment en matière de rénovation énergétique, d'aménagement du territoire ou de biodiversité sont toutefois positives."

**SNI.** Même si le syndicat national des indépendants demande au futur gouvernement wallon de passer très rapidement aux actes, l'analyse de l'accord est très positive. "C'est surtout en matière de simplification administrative que l'attente était importante. Force est de

constater que le message est en ce sens positif. Cette DPR wallonne est positive pour les PME et les indépendants, mais il faudra rapidement passer des paroles aux actes."

**Unessa.** La fédération patronale (santé, accueil, accompagnement) est dans le camp de ceux qui se réjouissent. "À ce stade, nous saluons particulièrement l'attention accordée à la santé, à l'accueil des enfants, à l'accueil des seniors, des personnes en situation de handicap et à l'insertion socioprofessionnelle, des domaines cruciaux pour le bien-être de nos concitoyens et pour lesquels nos membres s'investissent quotidiennement."

**Amnesty International.** L'ONG reste vigilante sur la question des armes et surtout des licences d'exportation d'armes. Elle ne voit pas l'accord intervenu jeudi comme une avancée positive. "La Déclaration de politique régionale (DPR) annonce en effet une révision du décret de 2012 relatif à l'importation, à l'exportation, au transit et au transfert d'armes civiles et de produits liés à la défense, en vue de ne plus pénaliser les industriels wallons dans leurs exportations au regard du cadre appliqué au

## Documents sauvegardés

*niveau intrabelge et européen et en s'en tenant strictement à ce dernier.” Pour Amnesty, “ si ce recul devait se confirmer, nous entrerions dans une période sombre pour les droits humains, avec des conséquences qui seraient dramatiques et vécues de manière très concrète par de nombreuses personnes qui pourraient être victimes de graves violations de leurs droits commises avec des armes wallonnes”.*

**UWE.** L'Union wallonne des entreprises trouve de son côté que l'accord intervenu jeudi est “ *un projet enthousiasmant et mobilisateur ! Cette déclaration nous envoie un message optimiste : les entreprises et leurs collaborateurs sont considérés comme de véritables moteurs de la transformation de la Wallonie. Nous serons au rendez-vous pour construire ensemble une Wallonie prospère et durable* ”.

Stéphane Tassin

L'accord intervenu entre Bouchez (MR) et Prévot (Les Engagés) suscite des réactions diverses et variées.

## Documents sauvegardés



© 2024 La Libre. Tous droits réservés.  
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20240729-BLIW-8438e43e-ad0b-4cb5-8d64-88c73fb43bff

**Nom de la source**

La Libre (site web)

Monday, July 29, 2024

**Type de source**

Presse • Presse Web

La Libre (site web) • 498 mots

**Périodicité**

En continu

**Couverture géographique**

Nationale

**Provenance**

Bruxelles, Belgique

## [06] Formation fédérale : De Wever a rencontré le groupe des 10 ce lundi matin

Les représentants des syndicats et employeurs avaient demandé plus tôt ce mois-ci un échange formel avec le formateur fédéral. Les cinq partis qui participent aux négociations pour la formation d'un nouveau gouvernement, N-VA - Vooruit - CD&V d'une part, MR - Les Engagés de l'autre, avaient déjà rencontré des dirigeants de la Banque nationale, de l'Inami, de l'AFCN, entre autres, mais pas encore le Groupe des Dix.

Il semblerait que le président de la N-VA, au vu du timing serré s'il maintient l'ambition d'avoir un gouvernement pour le 20 septembre, ne souhaitait initialement pas inviter de groupes d'intérêts. Il aurait finalement fait une exception pour le Groupe des Dix, haut lieu de la concertation sociale qui rassemble cinq représentants des organisations patronales et cinq des syndicats. Ils ont été reçus ensemble lundi matin, pour une grosse heure, par l'Anversois et quelques collaborateurs, sans représentants des autres formations politiques impliquées dans la formation.

Le patron de la FEB Pieter Timmermans a qualifié la discussion d'"ouverte et constructive". Bart De Wever a écouté les inquiétudes des partenaires sociaux,

sans toutefois s'avancer sur des éléments ayant fuité dans la presse (limitation dans le temps des allocations de chômage et limitation de l'indexation au salaire net). Sans surprise, la fédération patronale dit s'inquiéter pour la situation économique, non seulement de l'industrie mais aussi désormais du commerce et des services.

Johan Bortier, directeur du service d'études à l'Unizo, l'Union flamande des entrepreneurs, parle lui aussi d'une concertation constructive. L'organisation d'indépendants a plaidé pour des mesures afin d'atténuer les effets de chocs extérieurs comme l'invasion russe en Ukraine, qui a fait gonfler les prix de l'énergie. Pour elle, cela peut passer par exemple par une révision du panier utilisé pour calculer l'index. Les partenaires sociaux plaident également pour une taxe kilométrique intelligente.

Le syndicat socialiste indique, de son côté, ne pas vouloir que l'on touche à l'index. Il souhaite en revanche que l'on sorte du carcan de la loi sur la norme salariale. Miranda Ulens, secrétaire générale FGFB, l'a encore souligné à la table de Bart De Wever.

Selon le syndicat chrétien CSC, Bart De Wever a exposé les grands défis budgé-

taires, mais a aussi assuré que les groupes les plus vulnérables ne seraient pas affectés.

Lundi midi, une réunion du groupe central de négociation était prévue, avec donc les présidents de partis, les négociateurs principaux et sherpas. Lundi vers 18h30, on discutera une première fois de la note de départ concernant le marché de l'emploi, la fiscalité et les pensions, une note qui a été présentée avant le week-end aux autres partis. Le formateur souhaite d'importantes réformes dans ces trois domaines, qu'il souhaite donc aborder ensemble.

Dès qu'il y aura une certaine clarté sur des mesures concrètes, Bart De Wever souhaite, selon diverses sources, rencontrer une nouvelle fois les partenaires sociaux. Pieter Timmermans confie attendre du nouveau gouvernement davantage d'investissement dans la concertation sociale que le précédent.

## Documents sauvegardés

La Libre.be

© 2024 La Libre. Tous droits réservés.  
Le présent document est protégé par les lois  
et conventions internationales sur le droit  
d'auteur et son utilisation est régie par ces  
lois et conventions.

news-20240827-BLIW-70aa795e-c36b-4fd9-ba18-cfe6738bae06

## Nom de la source

La Libre (site web)

Tuesday, August 27, 2024

## Type de source

Presse • Presse Web

La Libre (site web) • 293 mots

## Périodicité

En continu

## Couverture géographique

Nationale

## Provenance

Bruxelles, Belgique

## [07] Formation fédérale - Pour la FGTB, la note De Wever préparait "la plus grande régression sociale depuis 80 ans"

"Est-ce exagéré? Quand on regarde les mesures qui étaient prévues sur les conditions de travail, il s'agissait d'une régression incroyable", estime Thierry Bodson mardi, dans une réaction à Belga. Et le président du syndicat socialiste de citer: la fin dans tous les secteurs de l'interdiction (sauf dérogation) du travail de nuit et du travail les dimanches et jours fériés, ou encore la fin de la durée minimum de travail de 2 heures par jour. "Le repos hebdomadaire obligatoire, c'est un acquis depuis le début de la concertation sociale telle qu'on la connaît depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. En outre, on casserait cette concertation sociale telle que créée en 1945", ajoute M. Bodson. Concrètement, une entreprise aurait pu déroger aux accords conclus en commission paritaire et les branches auraient pu aussi déroger à l'Accord Interprofessionnel (AIP).

Pour Thierry Bodson, un telle "casse" ne serait même pas à l'avantage des employeurs qui seraient confrontés à du "n'importe quoi dans certains secteurs" avec l'instauration d'une "concurrence déloyale et débridée".

Pour la FGTB, la note socio-économique de Bart de Wever était "en dehors des réalités", avec notamment l'intention de procéder à l'extinction progressive des régimes de fins de carrière et de prépensions, alors que de nombreux secteurs sont confrontés à des restructurations.

La note a finalement été rejetée par le MR, principalement sur le projet d'instaurer une taxe sur les plus-values. Pour la FGTB, cette mesure est un "écran de fumée" qui cache "des reculs beaucoup plus importants."

À ce stade, le syndicat socialiste entend "informer" et "sensibiliser", mais compte bien "réagir", vraisemblablement après les élections communales, si les négociations reprennent sur cette même base.

## Documents sauvegardés

**La Libre**.be

© 2024 La Libre. Tous droits réservés.  
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20240828-BLIW-9112c99d-a3c7-4471-90d2-fe2c952878d7

**Nom de la source**

La Libre (site web)

Wednesday, August 28, 2024

**Type de source**

Presse • Presse Web

La Libre (site web) • 286 mots

**Périodicité**

En continu

**Couverture géographique**

Nationale

**Provenance**

Bruxelles, Belgique

## [08] Formation fédérale : le Syndicat Libre de la Fonction Publique appelle à rejeter la note de négociation de l'Arizona

Des versions de la "super note" de l'ex-formateur Bart De Wever ont fuité ces derniers jours dans la presse après l'échec de sa mission. Elles ont déjà suscité plusieurs réactions négatives en raison des économies qu'elles contiennent dans le domaine social mais également pour le secteur public.

"Après la fuite de la note De Wever, les réactions ne sont pas tendres. À juste titre. Le SLFP ne peut pas non plus accepter une note qui fait des fonctionnaires un métier en pénurie. Il est vrai que nous vivons une période difficile sur le plan budgétaire, mais procéder à des coupes aveugles sans vision de l'orientation que les politiques souhaitent donner à l'administration n'est pas le bon choix", avertit le syndicat libéral.

Le SLFP conseille aux négociateurs de se demander quelle administration ils veulent et comment remplir les tâches essentielles qui lui sont assignées. Il leur demande aussi de travailler avec les partenaires sociaux afin d'engager un débat sur l'administration de demain et le rôle que les fonctionnaires et les agents du secteur public doivent y jouer. Il les appelle enfin à accorder confiance

et responsabilité aux administrations publiques.

"Il y a beaucoup de compétences au sein des administrations, il faut impliquer ces personnes et leur faire confiance sur la base de leur professionnalisme afin qu'elles aident à trouver des solutions", a souligné le président du syndicat, Patrick Roijens.

Le SLFP rappelle par ailleurs que l'emploi dans le secteur public doit rester attractif. "Les gouvernements précédents ont déjà retouché le statut de la fonction publique à différents niveaux, avec à chaque fois un seul objectif: faire des économies", regrette-t-il.

## Documents sauvegardés

La Libre.be

© 2024 La Libre. Tous droits réservés.  
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20240829-BLIW-5126ee32-315e-45ff-88f5-8f7dc7142363

## Nom de la source

La Libre (site web)

Thursday, August 29, 2024

La Libre (site web) • 313 mots

## Type de source

Presse • Presse Web

## Périodicité

En continu

## Couverture géographique

Nationale

## Provenance

Bruxelles, Belgique

## [09] Formation fédérale : la note De Wever aurait annoncé un “burn-out collectif” pour les travailleurs du commerce, selon la CNE

La note socio-économique de l'ex-formateur n'a pas fait l'objet d'un accord. Les partenaires de la potentielle coalition Arizona (N-VA, CD&V, Vooruit, MR, Les Engagés) ont buté la semaine dernière sur le projet de réforme fiscale et singulièrement sur la question de l'introduction d'une taxe sur les plus-values, voulue par Vooruit, mais rejetée par le MR. Le Roi a nommé un médiateur, Maxime Prévot, afin de relancer les discussions.

Depuis lors, les éléments contenus dans la note ont fuité. Les syndicats, notamment, sont vent debout contre les projets qui y figurent.

Pour le syndicat chrétien, “les travailleur-se-s du commerce, en plus d'être impactés par les attaques concernant tous les travailleurs, le seraient particulièrement sur des points clefs du secteur”. Et de pointer : la suppression de l'interdiction du travail du dimanche, du travail de nuit et du travail les jours fériés, l'assouplissement de la réglementation relative aux heures d'ouverture ou encore le début du travail considéré comme “de nuit” à minuit au lieu de 20h actuellement.” Dans son communiqué, la CNE vise aussi “la sup-

pression de la durée de temps de travail et la facilitation de l'annualisation des heures de travail.”

”Alors que les problèmes de la surcharge de travail et des mauvaises conditions de travail sont récurrents dans le secteur, l'extension des heures d'ouverture aggraverait la situation. Le personnel déjà insuffisant dans beaucoup d'enseignes sera réparti sur un temps plus long avec pour conséquence encore moins de personnel en magasin”, craint la CNE. Le syndicat estime que ces mesures “sont à 100% favorables aux grosses enseignes au détriment des travailleurs et du petit commerce.”

Il appelle dès lors ses membres à “se préparer à réagir”.

## Documents sauvegardés



© 2024 La Libre Belgique. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20240907-BLI-3c4d5463-829a-412d-9f63-57124b03fd5d

## Nom de la source

La Libre Belgique

## Type de source

Presse • Journaux

## Périodicité

Quotidien

## Couverture géographique

Nationale

## Provenance

Bruxelles, Belgique

Saturday, September 7, 2024

La Libre Belgique

• p. 6

• 646 mots



## [10] La SNCB réduit la voilure de son plan de transport 2025

**Le conseil d'administration de la société nationale des chemins de fer a validé ses objectifs pour l'année prochaine.**

**L**a rumeur courait depuis jeudi matin. Après un conseil d'administration de plusieurs heures, ce vendredi, la SNCB revoit finalement sa copie en validant un plan de transport 2025 un brin moins ambitieux. La décision, prise à l'unanimité, freine donc les volontés de renforcement du réseau inscrites dans le contrat de service public, conclu fin 2022 par le gouvernement Vivaldi et le ministre de la Mobilité Georges Gilkinet (Écolo). Ces objectifs, inscrits dans le plan 2023-2026, visaient ainsi le transport de 30% de voyageurs en plus pour 2032. L'offre de trains devait, quant à elle, s'accroître de 10 % grâce à un développement des lignes circulant les week-ends et en heures creuses. Alors que prévoit ce plan de transport remanié dont l'entrée en vigueur est fixée au 14 décembre ?

### Le cap des 10 % maintenu

La SNCB ajuste ses ambitions, sans tirer un trait sur ces objectifs à long terme. Le plan prévoit ainsi une croissance de l'offre ferroviaire de 2 % et le rétablissement de 220 trains. “ Globalement, un taux de croissance de 5 % sur trois ans sera ainsi atteint au lieu des 7 %

*prévus initialement ”, indique un communiqué, pointant un des difficultés à recruter des effectifs et une capacité limitée du réseau Infrabel en certains endroits. “ Dès le départ, cette intensification promise par le ministre Gilkinet nous paraissait irréalisable. Aujourd'hui, on se rend compte que nous avons visé juste ”, retrace Julien Laporte, président de Navetteurs.be, une association de défense des usagers.*

Malgré ce ralentissement, la société ferroviaire maintient son objectif de croissance de l'offre à 10 % à l'horizon 2032. “ Les projets qui ne peuvent pas être réalisés maintenant seront intégrés dans les futurs plans de transport à partir de décembre 2025 ”, note la société au sein de son communiqué. Le président de la CGSP Cheminots, Pierre Lejeune, salue, de son côté, un choix pertinent : “ À ce stade, je pense que la priorité absolue doit être de stabiliser et de consolider l'offre actuelle. D'autre part, afin de rencontrer ces objectifs, il est indispensable de disposer du personnel suffisant. Aujourd'hui, malgré les efforts de recrutements qui sont entrepris, l'ensemble des besoins n'est pas rencontré ”. Selon le syndicat socialiste, “s ur les 1 500 engagements prévus, seule environ

*la moitié a été concrétisée ”.*

### Les syndicats inquiets pour l'avenir

Cette annonce tombe au milieu d'un contexte tendu pour le monde du rail. Les premières fuites des négociations annonçant une réduction drastique des moyens de la SNCB angoissent syndicats et associations. “ Les échos ne s'avèrent pas très positifs. Va-t-on, comme par le passé, utiliser la SNCB comme variable d'ajustement budgétaire ? Ce pays nécessite une vision de mobilité à long terme ”, regrette Julien Laporte. “ Les usagers vont encore en pâtir ”, soupire-t-il.

Ainsi, dans une version de sa note, le formateur Bart De Wever (N-VA) envisage de mettre la compagnie belge à la diète. L'Arizona projeterait ainsi de réaliser 40 millions d'euros d'économie dès 2025, 80 en 2026, et 120 en 2027. Ce chiffre grimperait à 200 millions d'euros de gains d'efficacité à l'horizon 2029. Pour le syndicat chrétien, les voyants clignotent au rouge. “ Cela fait des années que nous dénonçons un manque de personnel et une hausse intenable de la productivité. Ces économies nous rendent terriblement inquiets car nous sommes déjà en sous-effectif chronique

## Documents sauvegardés

*et le service ne peut être garanti ”, déplore Marianne Lerouge, responsable générale CSC Transcom. “ Ces coupes se feront une fois de plus sur le dos du personnel. ”*

Nicolas Gobiet

“Les projets qui ne peuvent pas être réalisés maintenant seront intégrés dans les futurs plans de transport à partir de décembre 2025”, note la SNCB.

## Documents sauvegardés



© 2024 La Libre Belgique. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20241023-BLI-b955b555-cb34-45e6-8673-0bf69e2fd920

## Nom de la source

La Libre Belgique

## Type de source

Presse • Journaux

## Périodicité

Quotidien

## Couverture géographique

Nationale

## Provenance

Bruxelles, Belgique

Wednesday, October 23, 2024

La Libre Belgique

• p. 22

• 1142 mots



## [11] “Gâcher les vacances des gens ne va pas faire avancer la cause des syndicats”

**Salvatore Bongiorno, dit “Toto”, ancien chef de piste et ex-délégué syndical à la Sabena, réagit à la nouvelle grève des agents de sécurité à l’aéroport de Charleroi.**

**E**ntretien Raphaël Meulders  
Il vit désormais à Marche-en-Famenne, où il prépare sa retraite. “Dans quatre mois, j’espère revendre mon restaurant de Woluwe-Saint-Pierre. Cela fait cinquante ans que je travaille non-stop.” Salvatore Bongiorno, plus connu sous le nom de Toto, en a connu des conflits sociaux en tant que délégué de la défunte compagnie aérienne Sabena. “Mais, aujourd’hui, je ne comprends plus certains syndicats qui font tout dérailler pour un oui ou pour un non.”

*L’aéroport de Charleroi a annulé tous ses vols de départ, ce mardi, suite à un nouveau mouvement de grève des agents de sécurité. Est-ce une action excessive, selon vous ?*

Je ne dis pas que la grève n’est pas justifiée. Mais le faire à la veille ou en pleines vacances scolaires n’est pas productif. C’est toujours facile de s’arrêter de travailler dans ces moments de grande affluence aux aéroports. Et je comprends que c’est aussi un moyen de pression. Mais je pense que les partenaires sociaux auraient pu s’en sortir

avec une concertation. Ici, on pénalise un public qui n’a rien à voir avec ce conflit et cela n’est pas non plus positif pour les syndicats et leur image. Il faut apprendre à se remettre autour d’une table, repenser le monde économique avec le monde syndical, les politiques, les économistes, les professeurs d’université et les patrons, sinon notre économie va droit dans le mur. On n’est plus à l’époque de Germinal, il faut trouver d’autres méthodes. Peut-être même que les syndicats devraient changer de nom et s’appeler partenaires. Le syndicalisme est devenu tellement péjoratif. Moi-même, je ne sais plus enlever cette casquette qui me colle à la tête, partout où je vais. Aujourd’hui, le syndicalisme n’est plus assez constructif. Aux yeux du grand public, un délégué est quelqu’un qui fait tourner en rond, qui n’apporte rien, si ce n’est des ennuis au monde du travail.

*Vous avez pourtant aussi fait des grèves à l’époque de la Sabena...*

On en a fait seulement deux et tout à la fin de la Sabena. Le but était de faire respecter la loi Renault, ce que nous n’avions pas pu obtenir malgré de très

longues négociations avec le patronat. À l’époque, on avait bloqué le Ring de Bruxelles pour empêcher les passagers d’arriver au terminal. Mais, en secret, j’avais demandé à tous mes délégués de prendre leurs voitures privées pour tout de même amener les voyageurs jusqu’à l’aéroport. Beaucoup ont pu finalement prendre leur avion ! L’autre, pour City-Bird, a duré quatre heures et nous avions obtenu tout ce que nous demandions. Cela doit rester le dernier recours. Si tu n’obtiens rien après un arrêt de travail, tu as tout perdu, dont ta crédibilité et celle de ton syndicat. Je n’ai jamais été fier d’un arrêt de travail. Pour moi, c’est un échec pour tout le monde.

*Les grèves dans les aéroports ont souvent lieu durant les vacances scolaires. Était-ce le cas à votre époque ?*

Non. Un jour, mon organisation m’a demandé de faire une grève sauvage à la veille des vacances. J’ai refusé. Je ne voulais pas que ces gens dorment par terre à l’aéroport et ratent leurs vacances. Je ne me sentais pas capable de faire ça. J’ai estimé que ce n’était pas correct et que cela ne rendait service à personne, ni à l’économie de mon pays,

## Documents sauvegardés

ni même à mon syndicat. À la place, on a rassemblé l'argent des délégués et on a acheté des pralines qu'on a offertes aux passagers. On leur a dit : "normalement, on doit faire un arrêt de travail, mais on ne le fait pas. Prenez ces pralines, mangez-les et soyez solidaires avec nous". Les gens ont mangé les pralines et ils n'en avaient sans doute rien à foutre de nous. C'est normal : ils partaient en vacances et avaient d'autres préoccupations. Mais on avait fait parler de notre combat de manière positive. Gâcher les vacances des gens, ce n'est pas ça qui va aider une cause. Au contraire, les voyageurs lésés vont maudire le monde syndical. Ils ne vont rien vouloir partager avec les grévistes et certainement pas les soutenir. Tu as bousillé leurs vacances : cela ne va pas te rendre populaire et cela dessert ton syndicat. En plus, c'est très mauvais pour l'économie et un mauvais signal qu'on donne aux autres pays. Certains passagers et touristes pourraient préférer les aéroports de Paris, Francfort ou Amsterdam plutôt que ceux en Belgique.

*De manière générale, quel regard portez-vous sur les syndicats en Belgique ?*

Quelque chose est en train de disparaître. À mon époque, le monde syndical était quelque chose de très enrichissant. C'était un vrai challenge d'obtenir les meilleures conditions possible pour les travailleurs. Notre règle était : "discuter, discuter, discuter". Aujourd'hui, certains syndicats font tout dérailler pour un oui ou pour un non. Les gens n'adhèrent plus vraiment aux organisations syndicales. La Belgique reste l'un des pays les plus syndiqués au monde, mais la plupart des gens le font pour des raisons administratives, comme pouvoir obtenir son chômage.

Les vrais militants deviennent rares. On n'a que très peu progressé. Les syndicats ne gagnent que les combats que les patrons veulent bien perdre. Il y a 24 ans, j'avais dit à mon supérieur syndical que si les TEC faisaient toujours grève dans 10 ans, on aurait perdu 10 ans. En 2024, les TEC font toujours grève, souvent pour un oui ou pour un non.

*Vous vous dites aussi inquiet par la montée du PTB en Belgique. Pouvez-vous expliquer ?*

Le PTB devient très puissant et infiltre de plus en plus les syndicats des grandes entreprises dans la région de Charleroi, dont son aéroport. À mon époque, c'était un vrai parti révolutionnaire. Les délégués avaient des sacs de poubelle orange avec la photo de Che Guevara dessus. Ils étaient devenus incontrôlables. Je ne sais pas trop comment ils ont évolué, mais cela reste de l'extrême gauche. On se demande parfois si les grèves actuelles ne sont pas davantage des grèves politiques qu'autre chose. Je pense que les gouvernements de centre-droit en Wallonie et la coalition Arizona au fédéral vont apporter beaucoup de grèves ces prochains mois. Les socialistes, la FGTB et le PTB vont vouloir se venger de beaucoup de choses.

Ancien délégué syndical reconverti en restaurateur, Salvatore Bongiorno ne cautionne pas les grèves à l'aéroport de Charleroi..

## Documents sauvegardés



© 2024 La Libre Belgique. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20241026-BLI-4cfa1a76-22de-4247-99f0-3f0b5e7d4bb4

Nom de la source

La Libre Belgique

Type de source

Presse • Journaux

Périodicité

Quotidien

Couverture géographique

Nationale

Provenance

Bruxelles, Belgique

Saturday, October 26, 2024

La Libre Belgique

• p. 4

• 923 mots



## [12] L'écart du coût salarial entre la Belgique et les pays voisins est presque comblé

**Un rapport du Conseil central de l'économie établit à 1 % le handicap salarial. Ce dernier se transformerait même en avantage salarial en 2025.**

Attention, sujet sensible. Le prérapport du Conseil central de l'économie (CCE) établissant l'état des lieux de la situation des salaires est interpellant. L'organe qui regroupe syndicats et patronat estime que le handicap salarial est retombé à 1 % actuellement en Belgique.

Pour rappel, en Belgique, le handicap salarial se réfère au différentiel de coûts salariaux entre les entreprises belges et celles des pays voisins comme l'Allemagne, la France et les Pays-Bas. Ce concept mesure si les entreprises belges doivent supporter des coûts salariaux plus élevés que leurs concurrentes étrangères, ce qui peut rendre leurs produits et services moins compétitifs, surtout dans les secteurs à l'exportation.

Le sujet est sensible parce que ces dernières années, avec l'inflation très importante que l'on a connue sous les effets de la guerre en Ukraine et de la crise de l'énergie, l'indexation automatique des salaires a certes préservé le pouvoir d'achat des travailleurs, mais a aussi mis à mal la compétitivité des entreprises. Sous la précédente législature,

ce mécanisme a donc suscité de vifs débats politiques entre le PS et le MR essentiellement, au point de le remettre en question.

### Avantage salarial en 2025 ?

En 2022-2023, le handicap salarial approchait les 10 %, dans la foulée des fortes indexations. On en est loin, désormais. “ Dans 6 mois, confie l'une de nos sources, il est même plus que probable que le handicap salarial se transforme en avantage salarial, de l'ordre de 0,5 %.”

Pourquoi le handicap salarial est-il désormais quasi inexistant ? D'abord, il y a eu, dans les pays voisins, en France et en Allemagne, des négociations serrées dans les secteurs qui ont amené de fortes revalorisations salariales. “ Ensuite, en Allemagne et aux Pays-Bas, où le problème de pénurie de talents est aigu, les salaires à l'embauche (après débauchage) ont connu une croissance très forte ”, nous explique l'une de nos sources. De fait, les pénuries de main-d'œuvre ont permis aux salariés allemands d'obtenir les hausses les plus fortes depuis près de 20 ans. Par ailleurs,

toujours outre-Rhin, le salaire minimum a progressé de plus de 40 % sur les 10 dernières années.

Ce prérapport du CCE précède le rapport final sur la norme salariale, attendu en janvier-février 2025. La publication de ce dernier rapport donnera le coup d'envoi des discussions entre patronat et syndicat sur l'augmentation des salaires permise dans le secteur privé, dans le cadre de ce qu'on appelle l'accord interprofessionnel.

Ce rapport fixera la norme salariale, c'est-à-dire le pourcentage maximal d'augmentation des salaires pour une période donnée, généralement tous les deux ans, qui sera autorisé pour préserver la compétitivité des entreprises.

Le prérapport de 50 pages, qui n'a été envoyé que sous forme “papier” (!), va susciter pas mal de débats. Pour plusieurs raisons. D'abord, parce que la fédération des entreprises de Belgique (FEB), pas plus tard que ce 25 octobre, dans un focus sur notre économie en Belgique, anticipe un handicap salarial absolu de 12 à 13 % de 2024 à 2026. Tenant compte, donc, du handicap salar-

## Documents sauvegardés

ial historique, né avant que la loi de 1996 sur la préservation de la compétitivité ne cadenasse les salaires. Dans une carte blanche publiée cette semaine, Pieter Timmermans, CEO de la FEB, insistait aussi sur la nécessité de préserver notre compétitivité et des marges pour soutenir l'innovation et les investissements. Dans l'industrie en particulier.

### Les plans de l'Arizona

Si les débats se corseront, c'est aussi parce que l'indexation des salaires figure au menu de l'Arizona. Dans la dernière "super note" de Bart De Wever de dimanche dernier, plusieurs mesures en gestation y figurent. D'abord, il sera demandé aux partenaires sociaux de préparer un avis d'ici au 31 décembre 2026 sur une réforme de la loi sur les salaires et du système d'indexation. En attendant, le futur gouvernement s'arroge le droit de toucher au mécanisme de calcul de l'inflation, d'aligner les indexations du secteur public sur celles du privé, et de rendre l'indexation progressive en cas de forte inflation (> 4 %).

Même si la prudence s'impose – *“ il y a encore des incertitudes sur les données des autres pays et des modifications dans la comptabilité nationale ”*, explique un contact au CCE -, cette nouvelle donne sur le front des salaires va relancer le débat sur l'indexation. *“ Il est certain que l'indexation préserve le pouvoir d'achat autant qu'elle pénalise dans un premier temps les entreprises, en cas de forte inflation, mais sur long terme, on voit que cet effet s'estompe, voire disparaît. C'est donc très malin de la part de l'Arizona de mettre sur la table une réforme de la loi au moment où elle ne sert plus la cause des entreprises ”*, ironise une source syndicale. Les entreprises, elles, depuis des mois,

voire des années mettent l'innovation et les investissements en haut de leurs priorités afin de préserver leur compétitivité dans un contexte économique compliqué en Europe. Tensions en vue.

François Mathieu

Dans la dernière "super note" de Bart De Wever figure la demande aux partenaires sociaux de préparer un avis d'ici le 31 décembre 2026 sur une réforme de la loi sur les salaires et du système d'indexation.

## Documents sauvegardés

La Libre.be

© 2024 La Libre. Tous droits réservés.  
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20241031-BLIW-b95703c1-a9bb-4fdd-a86d-a40d83ba17ab

## Nom de la source

La Libre (site web)

## Type de source

Presse • Presse Web

## Périodicité

En continu

## Couverture géographique

Nationale

## Provenance

Bruxelles, Belgique

Thursday, October 31, 2024

La Libre (site web) • 1402 mots

## [13] La “super note” de Bart De Wever terrifie les travailleurs de la fonction publique : “Je suis prêt à claquer la porte”

Ils travaillent aux chemins de fer, dans l'armée, les hôpitaux, les services de pompiers et de police, et s'attendent à des négociations ardues avec le futur gouvernement. Plusieurs corps de métiers de la fonction publique s'inquiètent en effet de la mise en place de potentielles mesures concernant leur départ à la pension. Et pour certains, il n'est pas question de rester en fonction si on touche à l'âge de départ à la retraite, notamment pour les métiers pénibles.

Concrètement, Bart De Wever voudrait à terme voir la pension des fonctionnaires être calculée sur les quarante dernières années de travail, contre dix actuellement. La péréquation des fonctionnaires, qui permet aux pensions des fonctionnaires retraités de se calquer sur les rémunérations des fonctionnaires actifs, serait également supprimée.

Et pour finir, il leur serait également impossible d'accumuler les jours de maladie en vue de partir plus tôt à la pension. Le durcissement de l'accès à la pension pour les métiers pénibles fait également partie du projet du formateur et plus généralement, il faudra s'attendre à de lourdes économies dans la fonc-

tion publique.

1 militaire sur 2 envisage de quitter la Défense

À l'armée, la réforme de la retraite des militaires, telle qu'envisagée par les partenaires de la potentielle coalition fédérale 'Arizona', préoccupe de nombreux militaires engagés au sein de la Défense. Pour rappel, sur base des fuites de la note socio-économique de l'ex-formateur Bart De Wever, les cinq partis en négociation envisagent de réformer l'âge de la retraite des militaires en le faisant passer progressivement de 56 à 67 ans, et parallèlement, de diminuer le montant de leur pension. Bref, travailler plus longtemps pour un montant inférieur.

Louis (prénom d'emprunt), travaille à la Défense et suit de près le dossier des pensions. Ces dernières semaines, il a recueilli le témoignage de nombreux militaires inquiets pour leur avenir.

“L'information circule depuis plusieurs semaines et revient régulièrement dans les discussions entre collègues, suscitant des inquiétudes légitimes, notamment parmi notre middle management, explique-t-il. Ce groupe cible, composé de

jeunes âgés de 35 à 45 ans, bien formés et très expérimentés, pourrait envisager de quitter la Défense si le contrat social venait à être modifié aussi drastiquement que le prévoit la ‘supernote’ de Bart De Wever. Ces collaborateurs affirment sans hésitation que, si les règles devaient changer aussi défavorablement, ils remettront en question leur engagement et n'hésiteront pas à partir. La Défense compte environ 25 000 militaires, dont 5 000 jeunes ambitieux. Si la réforme impose onze années supplémentaires avant la retraite, ainsi qu'un montant de pension beaucoup moins élevé, elle enverra un signal catastrophique. D'ailleurs, cette supernote ne prévoit aucune transition vers un état final pour cette tranche d'âge, ce qui signifie que même celles et ceux tout proche de leur départ à la pension ne bénéficieraient d'aucune mesure de transition”.

Par exemple, un militaire à six mois de sa pension en 2026 pourrait se voir ajouter des années supplémentaires de service et perdre plus de 10 % de leur pension. Du jamais vu par rapport aux précédentes réformes dans le domaine des pensions.

Il y a près de deux semaines, le CHOD, le Chef de la Défense, Frédéric Vansina,

## Documents sauvegardés

avait envoyé une lettre à tous les militaires belges pour leur faire part de ses inquiétudes par rapport aux négociations du futur gouvernement fédéral et la possible réforme des pensions.

*“ Nous sommes liés par un statut tacite entre l’État et nous. Lorsque nous nous engageons, nous avons des droits et des obligations spécifiques, des restrictions importantes, et un devoir de discrétion. Contrairement à d’autres professions, nous n’avons pas le droit de grève et notre statut militaire est bien moins avantageux que celui de la fonction publique civile, rappelle-t-il. Si, en cours de carrière, l’autorité rompt ce contrat unilatéralement, cela posera un problème de fond, car les gens se sont engagés avec certaines garanties et acceptent les inconvénients de ce statut en échange de quelques avantages. Une réforme en cours de carrière, qui met des barrières supplémentaires et supprime les avantages, incitera de nombreux militaires à remettre en question leur engagement”.*

Pour de nombreux économistes de la Défense, si la note est appliquée sans modifications, l’armée pourrait risquer un effondrement de ses capacités opérationnelles dans les 5 à 10 ans. Le recrutement sera également impacté : les perspectives moins favorables rendront la Défense moins attractive pour les nouvelles recrues, car certains avantages seront diminués. Et si l’âge de la retraite augmente, le budget de la Défense sera davantage sollicité pour financer des militaires qui doivent travailler plus longtemps, au détriment d’investissements dans le matériel, les opérations, et le développement capacitaire.

Les conducteurs de train regardent (déjà) ailleurs

Sur les plusieurs centaines de militaires interrogés par le syndicat SLFP-Défense, 55 % d’entre eux pensent à quitter la Défense si la fameuse “Super nota” devenait effective. Et plus de 25 % jugent leur avenir au sein de La Défense incertain.

*“Ne pas tenir compte des effets destructeurs et dramatiques de ces possibles réformes est simplement inconscient, et ne pas changer les règles en cours de route et garantir la sécurité du pays est le devoir des politiciens, souligne Boris Morenville, dirigeant responsable chargé des négociations. Il est inconcevable de penser qu’ils redresseront le pays uniquement en asservissant la population ! Finalement n’y a-t-il pas d’autres priorités qui n’influeraient pas sur la reconstruction de La Défense... en tout cas, les chiffres le prouvent : ils sont dans le faux !”.*

Du côté des chemins de fer, l’heure est également à l’incertitude. Bart De Wever compte en effet relever l’âge de la retraite des conducteurs de train de la SNCB (55 ans) à 58 ans, puis l’augmenter progressivement tous les six mois.

*“Quand je me rends au dépôt, beaucoup m’assurent que c’est un motif de remise en cause de leur carrière, indique Jonathan Coppée, le secrétaire permanent de l’intersyndicale CGSP Cheminots de Charleroi-Centre. Il faut dire que ce métier implique de nombreux sacrifices, entre horaires décalés, travail de nuit, jours fériés, fêtes de fin d’année. Cela vaut d’autant plus d’efforts que l’on sait pouvoir partir à 55 ans en fin de carrière. Si demain cet avantage disparaît, l’intérêt de continuer diminue fortement”.* Pour Jean, engagé à la SNCB au sein du personnel

roulant depuis 15 ans, l’annonce a eu l’effet d’un choc.

*“Pour quelqu’un qui commence sa semaine à 3 heures du matin, du lundi au samedi, travailler encore plus tard devient un vrai défi. Parfois, le réveil sonne à 1h30 ; nos horaires changent tout le temps. Par exemple, je peux démarrer à 3 heures le lundi et à 19 heures le mardi. Ces décalages sont de plus en plus lourds avec l’âge, et il est crucial de pouvoir souffler. Il est donc clair que si cela change, je quitterais la profession. D’ailleurs, je suis déjà en train de postuler ailleurs”.*

1000 policiers sur le départ, les pompiers en état de choc

D’après le syndicat Sypol, plus d’un millier de policiers envisagent leur retraite avant 2025. La faute à un potentiel nouveau calcul qui leur serait dommageable : le montant de la pension ne serait en effet plus basé sur la rémunération des 5 dernières années, mais sur 25.

*“Je suis à la Police depuis le début de ma carrière et je vais demander ma pension au plus vite, explique Paul, policier à Bruxelles. Avec cette réforme, on risque en effet de voir le total de notre retraite diminuer étant donné que ce sont dans les dernières années qu’on gagne le plus, je vais donc tout faire pour partir avant janvier 2025”.*

Même son de cloche du côté des pompiers. *“ C’est déjà un boulot éprouvant alors si on nous retire en plus les seuls avantages que nous avons, il n’y a plus vraiment d’intérêt, fustige ce soldat du feu pourtant passionné par son métier. De plus, il n’y a eu aucune concertation en amont et les partis qui se retrouvent aujourd’hui au pouvoir, à savoir le MR et les Engagés, n’ont jamais évoqué ce*

**Documents sauvegardés**

*sujet avec autant de transformations, on  
a l'impression d'avoir été trahis”.*

## Documents sauvegardés



© 2024 La Libre Belgique. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20241214-BL1-e8ac8d84-f449-436f-a6e1-e2b609fbb13

<b>Nom de la source</b>	Saturday, December 14, 2024
La Libre Belgique	La Libre Belgique
<b>Type de source</b>	• p. 5
Presse • Journaux	• 518 mots
<b>Périodicité</b>	
Quotidien	
<b>Couverture géographique</b>	
Nationale	
<b>Provenance</b>	
Bruxelles, Belgique	



## [14] Les syndicats dénoncent les “cadeaux pourris” de l’Arizona

**Des milliers de militants se sont rassemblés vendredi matin à Bruxelles, sur la place Poelaert.**

**D**es milliers de militants – 10 000 selon les organisations syndicales – se sont rassemblés vendredi matin à Bruxelles, sur la place Poelaert, pour contester les mesures envisagées dans le cadre des négociations gouvernementales. Il s’agissait de la première édition de la série d’actions mensuelles que les syndicats organiseront le 13 de chaque mois. Une grève générale ou une grande manifestation se tiendra aussi début 2025 si le projet de la potentielle coalition Arizona n’est pas modifié, prévient déjà le président de la FGTB, Thierry Bodson. Sur une scène installée devant le Palais de Justice et décorée de quelques sapins, un père Noël a distribué des “cadeaux pourris” pour symboliser les mesures contenues dans l’ébauche d’accord gouvernemental.

### En front commun

Ces “cadeaux” contiennent notamment de “l’austérité et la destruction des services publics”, “des conditions de travail dégradées” ou encore la “fin des sursalaires pour le travail de nuit et de week-end”. Coiffés de bonnets de Noël et munis de pancartes “Stop aux

*cadeaux aux plus nantis” ou “Stop à l’injustice sociale”*, les militants ont rempli la place Poelaert de 10 h 30 à 11 h 30.

Cette journée d’action en front commun doit d’abord contribuer à informer les travailleurs sur l’augmentation de la flexibilité et la perte de pouvoir d’achat qui les attendent, explique Thierry Bodson. “*Ce qu’il y a sur la table des négociations est totalement inacceptable et imbuvable. En fait, ce qui sera donné d’une main sera repris de l’autre*”, résume-t-il. *Ce sera une opération négative pour les chômeurs, les pensionnés mais aussi pour ceux qui travaillent.*”

Avec cette mobilisation, les syndicats veulent également envoyer un message aux négociateurs de la potentielle majorité Arizona (MR, Les Engagés, N-VA, CD&V, Vooruit). Ils leur demandent de modifier leur projet de gouvernement.

La présidente de la CSC, Ann Vermorgen, s’inquiète d’ailleurs des mesures qui se trouvent sur la table des négociateurs fédéraux. Elle leur demande davantage d’équilibre fiscal et social. “*On constate que ce ne sont pas les plus rich-*

*es qui seront touchés*”, développe-t-elle. *Un impôt de 1 % sur les plus grandes fortunes pourrait pourtant rapporter 5 milliards d’euros, comme un impôt de 30 % sur les plus-values. Les personnes qui échappent à la fiscalité représentent aussi 30 milliards par an, presque le budget annuel de la santé. C’est là qu’il faut trouver l’argent.*”

Le syndicat libéral CGSLB remarque par ailleurs des incohérences dans les propositions politiques des négociateurs, notamment en matière de pouvoir d’achat. “*L’augmentation des chèques-repas d’un côté et la suppression des éco-chèques de l’autre*”, illustre le président Gert Truyens. Ce dernier souhaite pouvoir s’asseoir à la table des négociations pour trouver des solutions négociées.

Les syndicats se retrouveront le 13 janvier à Bruxelles pour une nouvelle mobilisation sur le thème des pensions. (Belga)

Des milliers de militants ont occupé ce vendredi 13 la place Poelaert à Bruxelles.

## Documents sauvegardés

La Libre.be

© 2025 La Libre. Tous droits réservés.  
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news:20250104-BLIW-de0fa06e-1591-450f-aa9f-ca46f0b4e989

## Nom de la source

La Libre (site web)

Saturday, January 4, 2025

## Type de source

Presse • Presse Web

La Libre (site web) • 595 mots

## Périodicité

En continu

## Couverture géographique

Nationale

## Provenance

Bruxelles, Belgique

## [15] Colère dans le secteur de l'enseignement, de grosses perturbations à venir en janvier : “Maintenant on passe à la vitesse supérieure”

Ils étaient quelques 7 000 professeurs à faire grève le 26 novembre. Ça n'a pas apparemment pas apaisé la colère des acteurs de l'éducation et les fêtes n'ont pas fait oublier leurs revendications. La nouvelle année s'annonce chaude.

“Nos affiliés nous reprochaient de ne pas agir plus vite. On a dû retenir les troupes car on était en fin de trimestre. Entre les fêtes de fin d'année et les examens, on ne voulait pas déstabiliser la scolarité. Maintenant on passe à la vitesse supérieure”, confirme Roland Lahaye, secrétaire général de la CSC Enseignement.

Les syndicats ont à plusieurs reprises fait savoir que sans geste fort de la part des ministres Valérie Glatigny (MR) et Elisabeth Degryse (Les Engagés) en charge respectivement de l'Enseignement obligatoire et de l'Enseignement supérieur, les actions allaient s'intensifier avec un risque de perturber la scolarité des élèves. “Depuis le Covid, on a veillé à toucher le moins possible à la scolarité des enfants. Mais elle est mise en danger par le plan MR-Engagé avec ses mesures d'économie. Un préavis de grève à durée illimitée a été déposé à

partir du 6 janvier pour couvrir toute action et grève”, insiste Adrien Rosman, permanent du Setca-SEL.

### Jour du comptage

Des arrêts de travail seront marqués dès la reprise des cours. “La première partie du mois sera consacrée au décret-programme qui touche surtout le qualifiant. Le 15 janvier, on mettra l'accent sur les pertes d'emploi annoncées par le gouvernement et qui sont fortement minimisées”, indique Luc Toussaint, président communautaire de la CGSP-Enseignement.

La date n'a pas été choisie par hasard. C'est le jour du comptage : le nombre d'élèves inscrits va déterminer l'encadrement de l'année suivante. “On va pouvoir chiffrer la perte d'emploi dans le qualifiant. La ministre Valérie Glatigny semble convaincue que la pénurie va tout régler mais c'est faux tant qu'il n'y aura pas un véritable plan d'accompagnement. Il faut distinguer la fonction du titre pour exercer. Aujourd'hui, un professeur qui enseigne en secondaire ne peut pas exercer dans le fondamental”, souligne Roland Lahaye. “On en a marre des gens donneurs de leçon qui se cachent derrière les

économies qui n'en seront pas. On le paiera plus tard.”

### Deux jours de grève

Les mesures de la CPD avec notamment la fin des nominations suscitent aussi grogne et inquiétudes. “Les jeunes ne veulent pas un CDI mais une stabilisation plus rapide”, souligne Adrien Rosman.

Le 27 janvier, les enseignants manifesteront dans les rues de Bruxelles. Le 28 janvier sera marqué par des actions locales et régionales. “L'enseignement est à bout. Il y a eu une crise de confiance d'abord. Puis on a eu la méfiance. Aujourd'hui, on a atteint la colère. Le gouvernement touche aux enseignants et aux élèves. On interdit certains élèves, parce qu'ils sont majeurs, l'accès à l'enseignement et à la formation citoyenne, je n'ai jamais connu ça. C'est méconnaître l'école et ceux qui la fréquentent. C'est tout simplement abject !”, pointe le syndicat. “Il y a des fédérations de parents et d'élèves qui nous ont contactés. Il y a une colère à tous les niveaux. L'immeuble flambe à tous les étages ! Dès qu'on touche au droit de l'élève, tout le monde est en colère. Ce n'est pas digne d'une société

## Documents sauvegardés

*du XXIe siècle.”*

## Documents sauvegardés

La Libre.be

© 2025 La Libre. Tous droits réservés.  
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250108-BLIW-3dd87ecb-431c-4bce-9c13-16c07c7b0918

## Nom de la source

La Libre (site web)

Wednesday, January 8, 2025

## Type de source

Presse • Presse Web

La Libre (site web) • 453 mots

## Périodicité

En continu

## Couverture géographique

Nationale

## Provenance

Bruxelles, Belgique

## [16] "Tous les salaires ne sont pas logés à la même enseigne" : un syndicat dénonce des inégalités flagrantes en Belgique

Un patron d'une entreprise du Bel 20, l'indice qui reprend les 20 principales entreprises cotées à la Bourse de Bruxelles, aura déjà gagné en fin de journée, et depuis le début de l'année, autant qu'un travailleur belge en un an, dénonce mercredi la CNE pour qui ce 8 janvier est dès lors le "CEO Jackpot Day" en Belgique.

Le syndicat chrétien se base, pour établir la date de ce jour «&nbsp;symbolique&nbsp;», sur des chiffres&nbsp;: ceux liés à la rémunération des CEO du Bel 20 (salaire médian de 2,8 millions par an) et ceux liés au salaire médian des travailleurs belges, estimé à 3.739,07 euros bruts par mois. En fonction de ces chiffres de 2023, il faut donc 4,8 jours de travail à un CEO d'une société du Bel 20 pour gagner l'équivalent d'un an de salaire du travailleur belge médian.

Toujours selon les calculs de la CNE, un CEO d'une entreprise du Bel 20 gagne 54 fois le salaire médian. "L'écart est encore plus frappant avec le salaire minimum. En 2023, le salaire minimum (revenu minimum mensuel moyen garanti) est de 1.954,99 euros. Un CEO du Bel 20 gagne près de 120 fois le

salaire minimum. Il a gagné autant qu'un travailleur au salaire minimum après moins de 2,2 jours de travail", fustige le syndicat chrétien.

"Tous les salaires ne sont pas logés à la même enseigne"

La CNE s'est également penchée sur l'évolution des salaires. "Entre 2014 et 2023, la rémunération médiane des CEO du BEL 20 a augmenté de 74,6&nbsp;% alors que le salaire médian n'a augmenté que de 25,6&nbsp;% et le salaire minimum de 30,2&nbsp;% (chiffres inflation comprise). Cela montre de manière très évidente que tous les salaires ne sont pas logés à la même enseigne", pour la CNE. "Alors que les augmentations de salaire de la plupart des travailleurs sont bloquées par la loi de blocage des salaires (loi de 1996 sur la compétitivité), les salaires des CEO du BEL 20 se sont envolés ces dernières années."

S'offusquant des projets sur la table des négociateurs de l'Arizona visant à limiter l'indexation des salaires, le syndicat chrétien persiste&nbsp;: "pour diminuer les inégalités et augmenter la part de la richesse qui revient aux travailleurs, nous voulons, au contraire, supprimer la

loi de blocage des salaires pour obtenir des augmentations de salaires bruts et nous voulons maintenir et étendre l'indexation des salaires."

## Documents sauvegardés



© 2025 La Libre. Tous droits réservés.  
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250113-BLIW-ab9bbf7b-8686-4303-9491-a1df3dab8c8e

**Nom de la source**

La Libre (site web)

Monday, January 13, 2025

**Type de source**

Presse • Presse Web

La Libre (site web) • 226 mots

**Périodicité**

En continu

**Couverture géographique**

Nationale

**Provenance**

Bruxelles, Belgique

## [17] Manifestation pour les pensions - "Ça ne passera pas", les syndicats mettent en garde les négociateurs de l'Arizona

**L**es présidentes et présidents des trois grands syndicats ont appelé les manifestants à "ne pas se laisser monter les uns contre les autres", ciblant directement Georges-Louis Bouchez.

"Son seul objectif politique est d'affaiblir les syndicats" et les contre-pouvoirs, a martelé Thierry Bodson, président du syndicat socialiste. "Il veut diviser la société, et va finir par rendre Donald Trump jaloux à force de créer des fake news", a-t-il lancé, rappelant que "les pensions publiques ne sont pas trop hautes, ce sont les pensions privées qui sont trop basses".

Le syndicat libéral ne disait pas autre chose en clamant que certaines sorties des négociateurs de l'Arizona avaient pour but de "dresser les électeurs les uns contre les autres". Les trois présidents ont appelé les dizaines de milliers de manifestants à faire preuve de solidarité, et faire front.

Du côté de la FGTB, Thierry Bodson a également prévenu : un comité fédéral sera réuni dès qu'un accord de gouvernement sera connu. "On passera à la vitesse supérieure, et ça peut aller

jusqu'à la grève générale" pour être entendus. D'ici là, le prochain rendez-vous est fixé à Bruxelles le 13 février pour défendre les services publics.

La manifestation a pris fin vers 12h30, sur la place Poelaert, dont la police assurait les accès.

## Documents sauvegardés



© 2025 La Libre Belgique. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250114-BLI-6d7198a0-4c8f-41fd-bad6-2d9b480d8505

## Nom de la source

La Libre Belgique

## Type de source

Presse • Journaux

## Périodicité

Quotidien

## Couverture géographique

Nationale

## Provenance

Bruxelles, Belgique

Tuesday, January 14, 2025

La Libre Belgique

• p. 5

• 760 mots



## [18] Les syndicats comptent mener la vie dure à “l’Arizona”

Dix ans après des combats difficiles contre les réformes de la Suédoise, ils revoient leur stratégie.

Les grèves et la manifestation syndicales de ce lundi 13 janvier auront sans doute eu pour vertu de rajeunir les ténors de la “Suédoise”, en ravivant auprès d’eux d’anciens souvenirs. Cette majorité de droite (MR, N-VA, CD&V, Open VLD), qui gouverna le pays de 2014 à 2019, essaya en effet, dès ses débuts, d’importantes manifestations et trois journées de grève. En cause : ses souhaits de réformes du travail, d’aménagement des fins de carrière ou des mécanismes de calcul de la pension. Autant de projets comparables à ceux qui se trouvent dans les cartons de Bart De Wever (N-VA) et de sa probable coalition “Arizona”. “Les contextes – de 2014 et de cette année – sont relativement comparables”, analyse Jean Faniel, directeur du Centre de recherche et d’information sociopolitiques (le Crisp). Si un gouvernement Arizona devait voir le jour, il est donc probable qu’il essuie du gros temps syndical.

Cela est d’autant plus plausible que la Suédoise s’était munie de parapluies, et avait traversé les embruns sans offrir de victoire aux syndicats, se souvient Jean Faniel. “Cela a suscité de l’amertume dans leurs rangs. Ils en tiendront

compte cette année.” Les mobilisations de l’époque avaient d’ailleurs cessé en décembre 2014 (deux mois après la mise en place du gouvernement). Les représentants des travailleurs pourraient donc se montrer plus persévérants cette année.

### “Par tous les moyens possibles”

Laurent Pirnay, vice-président de la CGSP (syndicat socialiste des services publics), le reconnaît lui-même. “Il y a dix ans, explique-t-il, l’ancienne génération de syndicalistes, qui avait eu l’habitude de négocier avec des hommes d’État, pensait que la Suédoise tiendrait compte des revendications des travailleurs, et que l’on pouvait cesser les mobilisations. Moi et d’autres, plus jeunes, étions conscients que cela ne suffirait pas. Cet arrêt des grèves et manifestations fut en effet trop précoce et est encore inscrit dans notre mémoire collective. Cela ne se reproduira plus.”

Ce lundi, assure-t-il au diapason de Felipe Van Keirsbilck, secrétaire général de la CNE (syndicat chrétien des employés), la mobilisation fut d’ailleurs plus importante que prévu. “Cela témoigne de notre détermination. Quand nous sommes dépassés par la base, c’est souvent le signe d’un mouvement social

qui peut se durcir et être long.”

“Les syndicats sont encore capables de mobiliser largement et fortement, même si certains, la CSC notamment, ont connu une baisse du nombre d’affiliés”, acquiesce Jean Faniel. Le paradoxe, à ses yeux, est que les organisations syndicales n’ont pas engrangé de réelles victoires, ni de véritables avancées sociales ces dix dernières années. “Cela interroge leur capacité d’influer, mais ne les empêche pas d’organiser de vastes mobilisations.”

Ce bilan d’une décennie, le monde syndical le nuance en évoquant quelques avancées sectorielles, notamment dans le non-marchand. “D’ailleurs, si certains travailleurs sont découragés par les projets de l’Arizona, beaucoup sont en colère et déterminés à se battre”, assure Felipe Van Keirsbilck. “Nous porterons donc la voix des travailleurs par tous les moyens possibles ces prochains mois”, prévient-il.

“Je compare les actions qui viennent avec ce que nous avons vécu dans les années 80”, ajoute Laurent Pirnay. La coupe est pleine. Pour nous faire entendre, nous misons sur un mouvement intersectoriel, interrégional, et le plus possible en front commun, afin de ne pas

## Documents sauvegardés

*nous disperser et de pouvoir nous faire entendre.”*

### Le rôle de Vooruit

La potentielle Arizona est donc prévenue. À coups de grèves et de manifestations, le monde syndical compte poursuivre le bras de fer. À cet égard, il sera intéressant d'analyser la posture des Engagés, du CD&V et – surtout – de Vooruit, trois partis attendus au tournant par les travailleurs. *“Pour les militants syndicaux, la présence des socialistes flamands autour de la table des négociations peut avoir des effets contradictoires”,* ajoute Jean Faniel. *On peut imaginer que le parti socialiste flamand infléchira certaines décisions vers la gauche. Mais cela peut aussi compliquer la partition des syndicats. L'histoire belge, depuis un siècle, démontre que ceux-ci modèrent ou brident leur attitude si un parti frère – Vooruit en l'occurrence – compose l'attelage gouvernemental.”* Du côté francophone d'ailleurs, si le PTB attisera les revendications syndicales, la posture du PS sera également délicate, conclut le politologue : il devra agir dans l'opposition sans trop affaiblir Vooruit.

Bosco d'Otreppe

Manifestations syndicales ce 13 janvier à Bruxelles.

## Documents sauvegardés



© 2025 La Libre Belgique. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250127-BL1-a05e511e-a601-4b70-be6a-e8dff35293f0

<b>Nom de la source</b>	Monday, January 27, 2025
La Libre Belgique	La Libre Belgique
<b>Type de source</b>	• p. 4
Presse • Journaux	• 762 mots
<b>Périodicité</b>	
Quotidien	
<b>Couverture géographique</b>	
Nationale	
<b>Provenance</b>	
Bruxelles, Belgique	



## [19] Les syndicats d'enseignants maintiennent la pression sur le gouvernement MR-Engagés

**Le front commun a appelé à une grève de 48 heures ces lundi et mardi. Des milliers de manifestants sont attendus à Bruxelles lundi. Dans leur viseur, les coupes budgétaires dans les filières qualifiantes et les projets du gouvernement en matière de statut.**

**L**e bras de fer entre les syndicats d'enseignants et le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles se durcit. Le front commun syndical poursuit ses actions de protestation par une grève de 48 heures, ces lundi 27 et mardi 28 janvier. La journée de lundi sera marquée par une grande manifestation à Bruxelles. Des milliers de personnes sont attendues sur le coup de onze heures, à la gare du Midi. Elles défilent sous le slogan "L'enseignement est un droit pour toutes et tous". Les syndicats entendent maintenir la pression sur la coalition MR-Engagés, et particulièrement la ministre de l'Éducation Valérie Glatigny (MR) et la ministre-Présidente Élisabeth Degryse (Les Engagés).

D'après les retours qu'il a du terrain, le président de la CGSP Enseignement (syndicat socialiste), Luc Toussaint, s'attend à ce que cette mobilisation soit un succès. Il table sur "de nombreux" milliers de manifestants. "La grande majorité des écoles seront touchées par la grève, parce que la plupart des enseignants se sentent concernés, affirme-

t-il. *Suite à nos précédentes mobilisations, nous avons été reçus par les ministres Glatigny et Degryse. Cela prouve que le mouvement est pris au sérieux. Mais si l'on ne peut pas infléchir les projets du gouvernement, cela ne sert à rien de discuter. C'est pour cela que nous voulons être le plus nombreux possible lundi.*"

### La fin de la 7e professionnelle

Pour rappel, les griefs du front commun sont de deux ordres : la réforme de l'enseignement qualifiant, qui aura un impact dès la prochaine rentrée, et, à plus long terme, les projets contenus dans la déclaration de politique communautaire MR-Engagés, notamment la fin annoncée des nominations.

La coalition Azur a décidé, et voté fin 2024, une coupe budgétaire de 15 millions d'euros dans l'enseignement qualifiant pour l'année 2025. Ces économies seront effectives à partir de septembre. En année pleine, elles s'élèveront à 45 millions d'euros. Il s'agit de réduire de 3 % le nombre d'heures de cours dans l'enseignement technique et professionnel, de supprimer la 7e année

professionnelle et de renvoyer les élèves majeurs en décrochage vers l'enseignement pour adultes (Promotion sociale, IFAPME, Forem...).

### Des centaines de pertes d'emploi

Le gouvernement Degryse estime que l'enseignement qualifiant doit être rationalisé. "Il y a 5 400 options, la moitié sont fréquentées par moins de 10 élèves. Et parmi ces 2 700 options, pour la moitié – environ 1 300 – il existe une offre à moins de 10 kilomètres", affirmait Valérie Glatigny en décembre.

Les syndicats ont fait leurs calculs. Pour eux, ces économies vont générer des centaines de pertes d'emplois, au moins 500. Le Secrétariat général de l'enseignement catholique (Segec) a évoqué entre 400 et 500 équivalents temps plein.

Des calculs que la ministre de l'Éducation réfute, sans pour autant convaincre ses opposants. Au Parlement, lundi, Mme Glatigny a qualifié ces chiffres "d'observations fragmentaires récoltées à la grosse louche", selon Belga. Elle a répété que les mesures dénoncées –

## Documents sauvegardés

dont la réduction de 3 % du budget du qualifiant – avaient toutes été décidées par les acteurs de l’enseignement eux-mêmes lors de la conclusion du Pacte d’excellence en 2017. L’enseignement qualifiant en Communauté française coûte aujourd’hui entre 9 500 et 10 500 euros par an et par élève, soit un coût bien plus élevé que dans les autres pays et ce, pour des résultats finalement assez médiocres, ce qui justifie la nécessité d’une réforme, a estimé Mme Glatigny. Celle-ci a aussi réfuté que “des milliers d’élèves” seraient affectés par la fin annoncée de 7es années d’enseignement professionnel, chiffrant plutôt leur nombre à un peu plus de 800.

La ministre a encore indiqué que le cadastre des formations promis pour s’assurer qu’aucun élève ne se retrouvera demain sans formation était “*en cours de finalisation*”. L’idée du gouvernement est d’orienter dorénavant les élèves majeurs vers l’enseignement pour adultes, plutôt que de les maintenir dans l’enseignement obligatoire. “*Notre volonté est de ne casser aucun parcours de formation*”, a assuré Mme Glatigny devant les députés. “*Mais nous voulons éviter de financer deux fois une même formation.*”

Laurent Gérard

Les enseignants ont manifesté à divers endroits, le 26 novembre 2024 (ici à Liège).

## Documents sauvegardés

La Libre.be

© 2025 La Libre. Tous droits réservés.  
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250128-BLIW-1512feb-77f8-40b9-b427-4c2011539de1

## Nom de la source

La Libre (site web)

Tuesday, January 28, 2025

## Type de source

Presse • Presse Web

La Libre (site web) • 773 mots

## Périodicité

En continu

## Couverture géographique

Nationale

## Provenance

Bruxelles, Belgique

## [20] Bert Engelaar, comme un cheveu sur la soupe de Bart De Wever

Il ne reste que quelques jours à Bart De Wever pour aboutir à un accord de gouvernement. Le formateur nationaliste a un ultime - c'est ce qu'il a plusieurs fois répété - rendez-vous avec le Roi ce vendredi 31 janvier. Et les prochaines heures s'annoncent périlleuses. Une cinquantaine de points doivent encore être débattus autour de la table des négociations. Autant de dossiers sur lesquels les cinq partis de la future Arizona (N-VA, CD&V, Vooruit, MR et Les Engagés) n'arrivent pas à s'entendre. Pour s'assurer d'aboutir à la date fixée, le président de la N-VA réunira les négociateurs dans un endroit isolé à partir de mercredi. En "enfermant" ainsi les représentants des partis de la future Arizona, le bourgmestre d'Anvers espère permettre aux équipes de se concentrer sur un accord de gouvernement, en évitant des fuites dans la presse qui ont pollué les discussions ces sept derniers mois.

Ce vendredi encore, le formateur a fulminé après la divulgation de sa note socio-économique, qui a fait bondir les syndicalistes de l'ABVV (FGTB). Ces derniers n'ont pas manqué de faire remonter leurs craintes aux socialistes flamands qui ont dans la foulée organisé un bureau de parti. L'objectif ? "Mettre

la pression sur leur président Conner Rousseau", rapportait une source francophone à La Libre, soulignant que tout cela ne facilitait pas le travail de Bart De Wever.

"Des temps très durs s'annoncent"

Et, derrière ces actions à destination du leader de Vooruit, se trouve Bert Engelaar, le secrétaire général de l'ABVV. Entré en fonction le 1er janvier, il a déjà dit tout le mal qu'il pensait de l'Arizona au cours de ses premières prises de parole, parlant de propositions sur la table "inacceptables" et de "pire recul depuis le Pacte social de 1944". Dans une interview à De Standaard, il a été jusqu'à menacer les négociateurs de mouvements de mobilisation monumentaux : "Si le buffet de Bart De Wever reste aussi indigeste, des temps très durs s'annoncent." Et s'il a estimé que mieux valait un gouvernement avec le parti socialiste flamand que sans, il a tout de même ajouté que son cœur aurait tendance à conseiller à Conner Rousseau de ne pas monter au pouvoir avec l'Arizona. "Le PS, le PTB et les écologistes vont organiser une opposition féroce. Et ils auront raison", a poursuivi le syndicaliste auprès de nos confrères du Standaard. "Les travailleurs flamands ne feront que travailler plus dur pour gagner

moins. De plus, l'Arizona met de côté la concertation sociale. Désolé, mais ce n'est pas ma vision de la société. Si Vooruit accepte cela, ils savent qu'ils s'exposent à des printemps, étés, automnes et hivers chauds."

Le numéro deux du syndicat socialiste, à côté du président Thierry Bodson, n'a pas perdu son temps depuis sa prise de fonction. Son visage apparaît de plus en plus à la télévision flamande. Et il ne risque pas de se faire plus discret dans les prochains mois. Surtout si l'Arizona devait se mettre d'accord sur les mesures qu'il juge impensables.

Un vent de renouveau... mais pas trop

Il est encore monté au créneau, ce lundi. Cette fois, pour les enseignants. Et ce n'est pas un hasard qu'il fasse de la défense de ce secteur l'une de ses priorités. En effet, Engelaar est né dans une famille d'enseignants, où l'on "ne roulait pas sur l'or". Il n'a pas suivi le chemin de ses parents, puisqu'il est entré après ses études au service juridique de l'ABVV où il a monté les échelons jusqu'à la consécration de ce 1er janvier 2025. Père de quatre enfants, il a vu sa fille quant à elle opter pour le métier de ses grands-parents. Elle se forme actuellement pour devenir institutrice maternelle.

## Documents sauvegardés

L'homme, qui ne cache pas sa passion pour la bière dont il collectionne les verres et autres gadgets dans son bureau, attache une importance toute particulière à la contestation sociale, "encore plus en ces temps compliqués". C'est pourquoi il clame son effroi face aux dernières sorties du président du MR, Georges-Louis Bouchez. "Il mène une croisade personnelle", regrette-t-il. "Je n'accepte pas non plus ses attaques contre l'organisation de manifestations. Bouchez veut nous museler. Le droit de manifester n'a jamais été aussi menacé qu'aujourd'hui, à cause de tous ces partis de droite."

Bert Engelaar dit vouloir apporter un vent de renouveau au sein du syndicat socialiste. Mais sans tergiverser sur les valeurs historiques de l'ABVV/FGTB. Quitte à mobiliser ses troupes en masse pour s'assurer qu'elles soient respectées et à se friter avec ses comparses socialistes du nord du pays.

## Documents sauvegardés

La Libre.be

© 2025 La Libre. Tous droits réservés.  
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250131-BLIW-12746ea0-4211-440b-9313-4835351c4146

## Nom de la source

La Libre (site web)

Friday, January 31, 2025

## Type de source

Presse • Presse Web

La Libre (site web) • 636 mots

## Périodicité

En continu

## Couverture géographique

Nationale

## Provenance

Bruxelles, Belgique

## [21] Belgique: accord de gouvernement conclu après sept mois de négociations

**S**ept mois et demi après les élections législatives en Belgique, un accord de gouvernement a été conclu vendredi autour du chef des conservateurs flamands, Bart De Wever, à qui devrait rapidement revenir le poste de Premier ministre.

L'accord a été arraché après une dernière session marathon de près de soixante heures de discussions quasi ininterrompues entre cinq présidents de parti, à l'Ecole royale militaire à Bruxelles.

Bart De Wever, pilote de cette négociation ardue depuis l'été dernier, avait lui-même fixé l'échéance du 31 janvier pour aboutir à un accord, prévenant qu'il risquait de renoncer définitivement à sa mission en cas d'échec.

In extremis, il a été reçu peu après 22H00 (21H00 GMT) par le roi Philippe, à qui il a fait part de l'accord intervenu entre les cinq partenaires, selon le Palais royal.

Celui qui est maire d'Anvers depuis 2013 pourrait prêter serment comme Premier ministre devant le souverain dès lundi selon les médias belges, devenant le premier indépendantiste flamand à diriger un gouvernement en Belgique.

Son parti, l'Alliance néoflamande (N-VA), a été une seule fois associé au gouvernement, entre 2014 et 2018.

Cette fois, la N-VA va partager le pouvoir avec les partis francophones MR et Engagés (libéral et centriste), ainsi qu'avec les chrétiens-démocrates flamands (CD&V) et les socialistes flamands de Vooruit, seul partenaire de gauche.

Ensemble, ces cinq formations représentent 81 des 150 députés de la nouvelle Chambre élue le 9 juin dernier.

C'est "le jour de vérité", titrait vendredi le quotidien francophone Le Soir, tandis que De Standaard, côté flamand, relevait en Une que le président de Vooruit, Conner Rousseau, était confronté à un moment critique et aux "décisions les plus difficiles" de sa carrière.

Les socialistes flamands occupaient la position la plus inconfortable dans cette négociation, confrontés à un programme de réformes socio-économiques très critiquées par les syndicats et la gauche francophone rejetée dans l'opposition.

Le syndicat chrétien ACV-CSC a comparé les réformes envisagées par Bart De Wever et ses partenaires de centre droit à un "catalogue des horreurs", con-

tenant, entre autres, "durcissement de l'accès à la pension, de la politique migratoire, dégradation des conditions de travail".

- "Récompenser le travail" -

Dès l'annonce de l'accord de coalition, les écologistes ont dénoncé "un gouvernement Titanic ignorant les enjeux climatiques".

"Les négociateurs ont-ils écouté les changements de cap exigés massivement par les citoyens ces derniers jours?", a réagi de son côté sur X le président du PS (francophone) Paul Magnette.

Une référence à la forte mobilisation des syndicats dans la rue depuis la mi-janvier, notamment contre la réforme envisagée des régimes spéciaux de retraite.

Une des réformes phares de la future coalition sera la limitation à deux ans des allocations chômage. La N-VA et son principal partenaire francophone le Mouvement réformateur (MR, libéral) n'ont cessé de répéter vouloir "récompenser le travail" pour financer l'économie.

En revanche, Bart De Wever a réussi à amadouer les socialistes flamands en

## Documents sauvegardés

renonçant à réformer le système d'indexation des salaires sur l'inflation, selon les éléments de l'accord ayant fuité vendredi soir.

De son côté le président du MR Georges-Louis Bouchez, qui s'était dit fermement opposé à toute augmentation de la pression fiscale, a dû lâcher du lest en acceptant l'instauration d'une taxe de 10% sur les plus-values boursières.

L'accord de gouvernement doit encore être validé par les cinq partis, qui réuniront leurs états-majors ce week-end.

Comme Premier ministre, M. De Wever, 54 ans, va remplacer Alexander De Croo arrivé à ce poste en octobre 2020.

Ce libéral flamand, dont le parti a été l'un des perdants des élections de juin, est depuis près de huit mois à la tête d'un gouvernement démissionnaire. Une période dite d'"affaires courantes" qui n'a pas atteint le record de 2010-2011, quand la Belgique avait vécu 541 jours dans cette situation.

## Documents sauvegardés



© 2025 La Libre. Tous droits réservés.  
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news:20250201-BLIW-6f19e7ad-6e8f-48ee-8398-aa0fd035849b

**Nom de la source**

La Libre (site web)

Saturday, February 1, 2025

**Type de source**

Presse • Presse Web

La Libre (site web) • 188 mots

**Périodicité**

En continu

**Couverture géographique**

Nationale

**Provenance**

Bruxelles, Belgique

## [22] Accord de gouvernement fédéral - La FGTB "acte des attaques en rafales contre les droits sociaux"

"D'ores et déjà, nous constatons que seule l'austérité budgétaire en a dicté le contenu", dénonce la FGTB. Elle ne voit dans la note qui circule, et ne serait selon certains pas encore la version définitive, que mépris pour les travailleurs, allocataires sociaux, fonctionnaires, réfugiés, femmes,...

"Le redressement budgétaire pèsera très clairement sur les épaules de la classe moyenne et celles des travailleurs et travailleuses. Beaucoup moins sur 'les épaules les plus larges'", estime le syndicat.

Sans entrer dans les détails, il dénonce une "flexibilité débridée", la "violation des accords sociaux", la restriction du droit au crédit-temps en fin de carrière, mais aussi le démantèlement des pensions de la fonction publique et des coupes budgétaires dans l'enveloppe Bien-Être. "La liste des groupes qui seront victimes de la politique Arizona est longue", prévient-il, soulignant un curseur "très à droite".

Les syndicats chrétiens et libéraux n'étaient guère plus optimistes vendredi soir lors de leur première réaction à l'accord.

La FGTB maintient "plus que jamais"

son appel à la manifestation nationale du 13 février à Bruxelles.

## Documents sauvegardés

**La Libre**.be

© 2025 La Libre. Tous droits réservés.  
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250204-BLW-dd9d3fb1-bad8-46e3-8fe1-4c8eb9625b39

**Nom de la source**

La Libre (site web)

Tuesday, February 4, 2025

La Libre (site web) • 207 mots

**Type de source**

Presse • Presse Web

**Périodicité**

En continu

**Couverture géographique**

Nationale

**Provenance**

Bruxelles, Belgique

## [23] Gouvernement De Wever - La FGTB annonce une grève générale pour contester l'accord gouvernemental

**L**e syndicat socialiste qualifie l'accord gouvernemental de "déclaration de guerre" contre l'ensemble du monde du travail, malgré le maintien de l'indexation automatique des salaires et la taxe sur les plus-values. "Il reste imbuvable", tonne la FGTB. "Et la part immergée de l'iceberg, qui sera en partie révélée par les tableaux budgétaires, risque de faire très mal."

L'organisation syndicale regrette que le gouvernement "retire toute marge de discussion" aux partenaires sociaux à la veille des négociations de l'accord interprofessionnel (AIP), sur la flexibilité, le temps de travail ou les fins de carrière.

Elle évoque plus généralement des points de rupture avec les valeurs de la FGTB, ailleurs que dans le domaine socio-économique. "Nous sommes face à un gouvernement anti-migrants, anti-femmes, anti-pauvres, anti-fonctionnaires, anti-écologiste, antisocial", dénonce le syndicat.

La FGTB annonce que la grève générale constituera "le début d'un marathon de résistance" qui durera toute la législature. Avec ce type d'action, elle précise vouloir élargir le front de la mobilisation et de la contestation à la société civile "par tous les moyens possibles".

Une manifestation nationale, déjà annoncée, aura lieu le 13 février à Bruxelles. Il s'agira d'un "premier rendez-vous avec l'Arizona", prévient la FGTB.

## Documents sauvegardés



© 2025 La Libre. Tous droits réservés.  
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250204-BLIW-bf704821-ad58-40c7-81eb-9c6c658a4bd9

**Nom de la source**

La Libre (site web)

Tuesday, February 4, 2025

La Libre (site web) • 193 mots

**Type de source**

Presse • Presse Web

**Périodicité**

En continu

**Couverture géographique**

Nationale

**Provenance**

Bruxelles, Belgique

## [24] Gouvernement De Wever - La CGSLB veut "donner une chance" à la concertation

**L**es syndicats réagissent différemment à l'accord de gouvernement, au lendemain de la prestation de serment du nouveau Premier ministre Bart De Wever et de sa coalition Arizona. La FGTB a annoncé une grève générale mais sans fixer de date pour le moment, tandis que la CSC étudie la mise en place d'un plan d'action.

De son côté, la CGSLB dit vouloir d'abord donner sa chance à la concertation. "Aujourd'hui, nous ne sommes pas demandeurs d'une grève de 24 heures", confirme Gert Truyens. "Nous sommes un syndicat de concertation. Nous voulons d'abord voir dans quelle mesure ce gouvernement prend au sérieux les avis des partenaires sociaux."

Le président du syndicat libéral considère aussi qu'une grève compliquerait les discussions dans le cadre des négociations avec les employeurs sur l'accord interprofessionnel (AIP).

La CGSLB continue néanmoins de soutenir l'action syndicale du 13 février. La manifestation devait mettre en avant les revendications syndicales pour les services publics mais elle prendra finalement des contours plus larges. Gert Truyens considère cette mobilisation

comme "un signal" adressé au gouvernement pour qu'il prenne au sérieux le dialogue social.

## Documents sauvegardés



© 2025 La Libre Belgique. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250205-BLI-85b526a3-00a3-414d-85e1-8c6bf802ce78

## Nom de la source

La Libre Belgique

## Type de source

Presse • Journaux

## Périodicité

Quotidien

## Couverture géographique

Nationale

## Provenance

Bruxelles, Belgique

Wednesday, February 5, 2025

La Libre Belgique

• p. 7

• 402 mots



## [25] La FGTB annonce une grève générale : “Le début d’un marathon de résistance”

À l’initiative de son président, Thierry Bodson, la FGTB réunissait son comité fédéral, ce mardi. Une grève générale se dessine à l’horizon. Aucune date n’est fixée pour le moment.

**C**hauffées à blanc par l’accord de coalition, les organisations de défense des travailleurs s’apprêtent à croiser le fer avec le nouvel exécutif. Et le premier coup de semonce provient de la FGTB. Rassemblés en comité fédéral mardi matin, les représentants du syndicat socialiste ont validé la tenue prochaine d’une grève générale. Avec fracas, ils annoncent ainsi “*élargir, par tous les moyens possibles, le front de la mobilisation et de la contestation, à la société civile. Le premier rendez-vous avec le nouveau gouvernement sera la manifestation nationale du 13 février. L’étape suivante sera une grève générale, qui ne sera pas un point final, mais le début d’un marathon de résistance. Qui durera toute la législature.*”

### Des mesures indigestes

Que ce soit en matière de pension, de fiscalité ou d’emploi, les raisins de la colère s’avèrent nombreux. À propos du planning de l’Arizona, la FGTB ne mâche d’ailleurs pas ses mots : “*une déclaration de guerre*” contre l’ensemble des travailleurs. Malgré quelques “

*sauvetages*” comme l’indexation automatique des salaires et la taxe sur les plus-values (obtenus par l’équipe Vooruit), le texte demeure “*imbuvable*”, selon l’organisation.

### La CSC étudie, la CGSLB tempore

Du côté de la Confédération des syndicats chrétiens (CSC), un bureau national avait lieu aujourd’hui. La piste d’une grève générale reste pour l’instant à l’étude. “*Nous œuvrons à la concrétisation d’un plan d’action sur le long terme qui peut comprendre cette possibilité. Mais, à ce stade, rien n’est décidé*”, indique François Reman, porte-parole.

La CGSLB préfère, elle, prendre le temps de la réflexion. “*Nous sommes un syndicat de dialogue et nous voulons d’abord voir dans quelle mesure ce gouvernement prend réellement en compte les avis des partenaires sociaux*”, indique Gert Truyens, président des bleus. “*Paralyser le pays maintenant perturberait également la négociation de l’accord interprofessionnel (AIP). Ce ne serait pas dans l’intérêt des travailleurs.*”

Nicolas Gobiet

Ce mardi, la FGTB rassemblait son comité fédéral pour envisager une grève générale.

“*Nous sommes face à un gouvernement anti-migrants, anti-femmes, anti-pauvres, anti-fonctionnaires, anti-écologie...anti-social*”, déclare la FGTB dans un communiqué.

## Documents sauvegardés

La Libre.be

© 2025 La Libre. Tous droits réservés.  
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news:20250209-BLIW-4e055165-c1eb-41bf-90f8-ebc3501c777e

## Nom de la source

La Libre (site web)

Sunday, February 9, 2025

## Type de source

Presse • Presse Web

La Libre (site web) • 743 mots

## Périodicité

En continu

## Couverture géographique

Nationale

## Provenance

Bruxelles, Belgique

## [26] Le nouveau gouvernement veut donner un nouveau rôle aux militaires, mais deux syndicats montent au créneau: "Ce n'est pas notre travail"

Le ministre de l'Intérieur, Bernard Quintin (MR), a confirmé ce dimanche dans De Zevende Dag (VRT) que le fédéral veut recourir plus régulièrement aux militaires pour des missions de surveillance statique. À l'entendre, la fusion des six zones de police à Bruxelles se fera quoi qu'il en soit, et même "le plus tôt possible".

Le ministre Quintin a discuté du déploiement du personnel militaire avec son collègue de la Défense, Theo Francken (N-VA). On parle ici de la surveillance des ambassades ou des centrales nucléaires, par exemple. Dès lors que cette surveillance serait assurée par l'armée, davantage d'agents de police pourraient être déployés dans les rues. Pour Bernard Quintin, la sécurité des citoyens dans les rues est une tâche qui incombe bien à la police, non à l'armée.

Le ministre a fait ces déclarations en réponse aux scènes de coups de feu des derniers jours à Bruxelles. Des policiers supplémentaires ont été envoyés dans les rues à cette fin. M. Quintin n'a pas précisé la durée de ce renfort. Ce sera "aussi longtemps que nécessaire. Une semaine, deux semaines, un mois, nous

verrons. La tolérance zéro est désormais de mise."

La fusion des six zones locales de Bruxelles aura bien lieu, selon lui. "C'est prévu dans l'accord de gouvernement, je vais donc le mettre en œuvre. Mais je suis un homme de dialogue, je parlerai donc aux bourgmestres et aux chefs de corps." L'objectif de la zone unifiée n'est pas d'ennuyer ces bourgmestres, mais d'assurer une plus grande sécurité, a plaidé M. Quintin.

Le gouvernement fédéral peut imposer cette fusion, avait assuré le vice-Premier ministre Jan Jambon (N-VA), plus tôt sur le même plateau télévisé. L'Open Vld est sceptique sur ce point. Frédéric De Gucht, le chef de file bruxellois des libéraux flamands, a dit craindre que la fusion ne reste qu'un vœu pieux. "En 2019, il y a eu une première tentative de fusion. La question portait sur le dispatching. Trois des six zones n'en voulaient pas et cela ne s'est donc pas produit", a-t-il grincé.

### Deux syndicats refusent que des militaires soient plus souvent affectés à la surveillance

Les syndicats militaires SLFP Défense

et CGPM ne veulent pas que les militaires soient plus souvent requis pour des missions de surveillance statique à la place de la police, ont-ils déclaré dimanche.

"Ce n'est pas notre travail", répond Yves Huwart, secrétaire général de la Centrale générale du Personnel militaire (CGPM). "C'est trop facile de se tourner vers la Défense à chaque fois qu'il y a un incident. Aujourd'hui, on nous parle sans cesse du contexte géopolitique auquel nous devons nous préparer. Dans ce cas, il ne faut pas utiliser des soldats pour des missions de police."

Il n'y a en outre pas de cadre juridique pour de telles missions et les soldats n'ont pas de pouvoirs de police, ajoute Chris Huybrechts, président du Syndicat libre de la Fonction publique (SLFP) Défense. Des soldats peuvent être déployés en cas de problèmes graves, mais le niveau de la menace déterminé par l'Ocam doit alors être relevé, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Les syndicats suggèrent aussi que le gouvernement choisit l'option à moindre coût pour lui. "Contrairement à la police, le personnel militaire déployé pendant 24 heures n'est payé que pour 12

## Documents sauvegardés

heures."

Le SLFP Défense et la CGPM s'attendent à ce que les militaires manifestent en grand nombre le 13 février contre les projets en matière de pension du gouvernement De Wever, en dépit du retrait, par le ministre de la Défense Theo Francken (N-VA), de l'exemption de service pour le personnel militaire dans le cadre d'une action syndicale.

Le cabinet Francken renvoie pour sa part à l'accord de gouvernement. Ce dernier mentionne que les missions intérieures de la Défense doivent se limiter à la sécurisation des sites nucléaires, des ambassades avec "une sécurité statique", à la sécurisation de sites relevant en permanence du niveau 3 de l'OCAM, du secteur pétrochimique et de l'aide à la nation. "Nous définirons préalablement le cadre juridique et opérationnel pour ce faire", selon le texte.

Outre ces cas, la Défense peut être déployée pour des missions de sécurité uniquement sous les conditions cumulatives d'une menace de niveau 4 de l'OCAM (le niveau le plus élevé), après décision gouvernementale et analyse des risques, dans un cadre juridique et opérationnel clairement défini, et de manière non structurelle.

## Documents sauvegardés



© 2025 La Libre. Tous droits réservés.  
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250211-BLIW-827e5c4d-a1ec-4ffa-9c77-297768165612

**Nom de la source**

La Libre (site web)

Tuesday, February 11, 2025

La Libre (site web) • 281 mots

**Type de source**

Presse • Presse Web

**Périodicité**

En continu

**Couverture géographique**

Nationale

**Provenance**

Bruxelles, Belgique

## [27] "Totalemt irresponsable": un des négociateurs de l'Arizona s'insurge contre la grève qui se prépare sur le rail

"Organiser le chaos total dans les chemins de fer parce que vous êtes le seul secteur qui ne peut plus prendre sa retraite à 55 ans ? Totalemt irresponsable", s'insurge-t-il mardi.

Le Syndicat Indépendant Cheminots (SIC) et le syndicat libre VSOA-SLFP ont déposé un préavis de grève de neuf jours, du vendredi 21 février à 22h00 au dimanche 2 mars même heure, ont annoncé mardi le SLFP et HR Rail, l'employeur légal du personnel ferroviaire. Les syndicats dénoncent notamment la réforme des pensions envisagée par le gouvernement fédéral (avec une augmentation de l'âge de départ pour le personnel de la SNCB) ou encore le projet visant à supprimer HR Rail.

Les syndicats socialiste CGSP-Cheminots et chrétien CSC-Transcom ont pour leur part lancé une procédure de sonnette d'alarme, ultime démarche avant le dépôt d'un préavis de grève.

### "Une gifle pour les voyageurs"

Sammy Mahdi, qui était à la table des négociations de la coalition Arizona, fustige l'attitude de ces syndicats. Le

président du CD&V parle "d'une gifle pour les voyageurs, mais aussi pour les salariés des autres secteurs qui ont des régimes beaucoup moins favorables, et pour nos enfants qui comptent sur notre génération pour sécuriser leur pension".

"Si nous ne voulons pas imposer à nos enfants et petits-enfants un système de sécurité sociale complètement dépouillé ou si nous ne voulons pas le réduire en pièces pour combler les trous budgétaires, alors nous n'avons pas d'autre choix que de nous attaquer à certaines des dispositions dépassées du passé et de veiller à ce que les efforts soient équitablement répartis entre tous", conclut Sammy Mahdi.

## Documents sauvegardés



© 2025 La Libre. Tous droits réservés.  
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250212-BLIW-d109b295-2264-4063-b4f9-2ba1fa5e2f50

<b>Nom de la source</b>	Wednesday, February 12, 2025
<b>Type de source</b>	La Libre (site web) • 271 mots
<b>Périodicité</b>	En continu
<b>Couverture géographique</b>	Nationale
<b>Provenance</b>	Bruxelles, Belgique

## [28] Les sociétés du rail jugent l'appel à la grève "totalement irresponsable et inacceptable"

**L**es trois sociétés du rail belge (HR Rail, Infrabel et la SNCB) condamnent vivement le préavis de grève de neuf et cinq jours déposé respectivement par le Syndicat indépendant Cheminots (SIC) et le Syndicat autonome des conducteurs de trains (SACT).

Mardi, le SIC et le SLFP Cheminots avaient annoncé un préavis de grève de neuf jours, du vendredi 21 février à 22h00 au dimanche 2 mars même heure. Le SACT a introduit pour sa part un préavis de grève de cinq jours, du 23 février à 22 heures au 28 février même heure.

Les trois organisations syndicales dénoncent l'accord de gouvernement récemment conclu par la coalition Arizona (N-VA, MR, Les Engagés, Vooruit, CD&V), en particulier la réforme des pensions.

À l'issue d'une réunion qualifiée de constructive avec la direction des chemins de fer mercredi, le SLFP a décidé de retirer son préavis. Les deux autres organisations le maintiennent.

Une obstination qui fâche les trois entreprises ferroviaires. "En tant qu'entreprises publiques en charge de missions

de service public essentielles et assurant les déplacements de 900.000 voyageurs par jour, nous condamnons le caractère disproportionné de cette réaction à un programme politique, pour lequel des concertations doivent démarrer avec le gouvernement fédéral. Nous ne pouvons pas accepter que nos clients soient les premières victimes de pareille attitude."

Elles appellent à un dialogue constructif qui permettra de "défendre de manière appropriée les intérêts de tous nos collaborateurs et les ressources financières de nos entreprises".

## Documents sauvegardés



© 2025 La Libre Belgique. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250212-BLI-2508660b-53f5-41df-b2f9-a23481498c2e

<b>Nom de la source</b>	Wednesday, February 12, 2025
La Libre Belgique	
<b>Type de source</b>	La Libre Belgique
Presse • Journaux	
<b>Périodicité</b>	• p. 7
Quotidien	• 604 mots
<b>Couverture géographique</b>	
Nationale	
<b>Provenance</b>	
Bruxelles, Belgique	



## [29] Soixante mille manifestants attendus à Bruxelles ce jeudi, avant une grève générale FGTB-CSC

Le syndicat chrétien suit le syndicat socialiste dans la grève générale. La date reste à préciser.

La contestation des mesures contenues dans l'accord Arizona va crescendo. Plusieurs manifestations avaient déjà eu lieu avant même la formation du gouvernement De Wever. Échaudées par les fuites en provenance de la table des négociations, près de trente mille personnes étaient ainsi descendues le 13 janvier dans les rues de Bruxelles pour défendre les pensions.

Le menu de la coalition dirigée par le nationaliste flamand étant désormais connu, et jugé indigeste par les organisations syndicales, la mobilisation ne risque pas de faiblir, au contraire. Ce jeudi, dans les rues de la capitale, des dizaines de milliers de manifestants vêtus de vert, de rouge et de bleu sont attendus. Ils pourraient être 50 000 ou 60 000, voire davantage, sur le parcours qui démarre à 10 h 30, à la gare du Nord.

Les manifestants seront couverts par un préavis de grève, ce qui ne manquera pas de compliquer la marche du pays. Les transports en commun régionaux seront fortement perturbés, de même que le transport aérien. Les trains, par contre, fonctionneront normalement. Il

faudra bien acheminer les manifestants à Bruxelles.

“Ils avaient dit qu'on allait gagner plus... Ils ont menti” ; “l'Arizona allait récompenser les travailleurs...” ; “la balance penche dans le mauvais sens” : autant de slogans que l'on devrait retrouver au long du cortège. Les syndicats dénoncent les attaques contre les salaires, les pensions, les conditions de travail, contenues dans l'accord de gouvernement N-VA-MR-Engagés-CD&V-Vooruit.

### “Vague promesse”

Selon la CSC, il faudra travailler encore plus dur et être encore plus flexible, travailler encore plus longtemps pour une pension moins élevée, tout cela “pour une vague promesse de salaire plus élevé”. Le front commun dénonce en outre les attaques contre le statut des travailleurs des services publics.

“Le nouveau gouvernement fait pencher la balance dans le mauvais sens”, résume le syndicat libéral. Pendant que les employeurs prennent peu d'engagements, les règles se durcissent pour les travailleurs et le dialogue social s'affaiblit.”

faiblit.”

Pour la FGTB, l'accord de gouvernement est “imbuvable”. C'est “une déclaration de guerre à l'ensemble du monde du travail” : “À la veille des négociations de l'AIP (accord interprofessionnel, Ndlr), ce gouvernement retire toute marge de discussion aux interlocuteurs sociaux : flexibilité, temps de travail, fins de carrière, RCC (ex-prépensions, Ndlr). Sans parler de l'enveloppe bien-être (qui sert à revaloriser les allocations les plus basses, Ndlr) qui a tout simplement été supprimée !” Le syndicat socialiste dénonce également, au-delà du giron socio-économique, un gouvernement “anti-migrants, anti-femmes, anti-pauvres, anti-fonctionnaires, anti-écologie et antisocial”.

### Grève générale

Quelle que soit l'ampleur de la manifestation ce jeudi, les deux plus grandes organisations syndicales n'en resteront pas là. Il y a une semaine, la FGTB avait annoncé qu'elle appelait à une grève générale. Et ce mardi, le syndicat chrétien a fait de même. Réunie en conseil général, la CSC s'est elle aussi prononcée en faveur d'une grève générale.

## Documents sauvegardés

Celle-ci sera donc organisée en front commun CSC-FGTB, à une date encore à préciser. Le syndicat libéral reste pour l'heure en retrait et veut privilégier le dialogue avec le gouvernement.

Un dialogue qui s'ouvre ce mercredi, à l'occasion d'une première réunion entre le Premier ministre et le groupe des Dix, le principal organe de concertation sociale du pays. Dans une ambiance que l'on pressent lourde.

Laurent Gérard

Le 13 janvier, le front commun syndical FGTB-CSC-CGSLB manifestait à Bruxelles. Il remet le couvert ce jeudi.

## Documents sauvegardés



© 2025 La Libre Belgique. Tous droits réservés.  
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250213-BLI-8e57c9b3-84c9-47df-a704-9c45fa910f73

<b>Nom de la source</b>	Thursday, February 13, 2025
La Libre Belgique	La Libre Belgique
<b>Type de source</b>	• p. 5
Presse • Journaux	• 817 mots
<b>Périodicité</b>	
Quotidien	
<b>Couverture géographique</b>	
Nationale	
<b>Provenance</b>	
Bruxelles, Belgique	



Page 5

[30]

## Le régime préférentiel du personnel de la SNCB est-il encore justifié ? “C’est assez injuste d’avoir un système aussi avantageux qu’il y a cent ans”

La question fait débat, alors que plusieurs syndicats des cheminots ont déposé des préavis de grève de plusieurs jours pour protester contre la note de l’Arizona sur le régime particulier des pensions.

**N**euf jours. S’il n’y a pas d’accord sur la table avec le nouveau ministre de la Mobilité Jean-Luc Crucke (Les Engagés), deux syndicats des cheminots partiront en grève durant neuf jours à partir du 21 février. Le Syndicat indépendant cheminots (SIC) et le VSOA-SLFP ont en effet déposé un préavis de grève ce mardi. Un communiqué qui s’ajoute à celui déposé précédemment par le Syndicat autonome des conducteurs de train (SACT), avec un préavis de cinq jours qui commencera le 23 février.

La raison ? Elle se trouve dans la supernote du gouvernement Arizona. Plusieurs points posent problème du côté des syndicats. Il y a d’abord le projet de loi visant à supprimer HR Rail (l’employeur légal du personnel ferroviaire), l’évolution du statut et une réduction des fonds alloués à la SNCB. Mais c’est surtout la volonté de supprimer progressivement le régime préférentiel des pensions du personnel roulant de la SNCB qui attise la colère. “L’âge de la retraite des militaires (56 ans) et du personnel de la SNCB (55 ans) est pro-

gressivement porté à l’âge légal de la retraite des autres salariés et fonctionnaires. À partir du 01/01/2027, l’âge de la retraite sera progressivement relevé de 1 an par an”, est-il indiqué dans l’accord de gouvernement. L’objectif de cette mesure portée par le gouvernement de Bart De Wever est donc de supprimer progressivement un acquis social qui date du XIXe siècle. En effet, à l’époque, certains métiers avaient droit à des avantages et ce, pour plusieurs raisons. “Il y avait cette idée de récompenser des catégories de travailleurs qui effectuaient un service pour la nation, comme les militaires mais aussi les cheminots”, indique Pierre Devolder, professeur émérite de finances à l’UCLouvain. “Mais il y avait également la question de la pénibilité du travail. Il faut se rappeler que les conditions des cheminots étaient particulièrement pénibles avec les locomotives à vapeur. L’espérance de vie était très fortement raccourcie.”

### Un travail plus pénible qu’avant ?

La question qui se pose maintenant, et qui attise le débat, est celle de la pénibil-

ité actuelle. Un cheminot d’aujourd’hui a-t-il un travail aussi pénible qu’il y a plus de cent ans ? Pour Pierre Devolder, la réponse est négative. “C’est assez injuste dans ce cas d’avoir un système aussi avantageux. On ne voit pas très bien pourquoi on pourrait permettre à un conducteur de train de partir à la retraite à 55 ans, alors qu’un ouvrier de la métallurgie, lui, doit travailler jusqu’à 65 ans.”

Une réponse qui n’est pas forcément partagée par les syndicats. Selon Julien (nom d’emprunt), syndicat CGSP Cheminots, s’il est difficile de déterminer si le travail est plus ou moins pénible qu’autrefois, “c’est surtout la pénibilité qui a évolué. Au temps des machines à vapeur, on n’était pas au même niveau par rapport au nombre d’agressions dans les trains”. Et d’ajouter : “Si ce système préférentiel est important, c’est également par rapport à la responsabilité du travailleur. À ce niveau-là, ça n’a pas changé. Les conducteurs doivent rester concentrés parfois pendant quatre heures de suite. C’est donc une question de concentration, de mémoire, de

## Documents sauvegardés

*maîtrise de la signalisation qu'il y a peut-être moins à partir d'un certain âge."*

### **Un acquis social indéboulonnable ?**

Pour le syndicaliste, cet acquis social ne doit en aucun cas être remis en question. Il s'explique. *"Toute une série de travailleurs ont commencé en tant que cheminots avec ce régime-là en tête et en faisant leur plan de carrière sur cette base-là. Quand on fait la balance en disant 'est-ce que je m'engage au chemin de fer ? Est-ce que j'accepte de travailler les nuits ? Est-ce que j'accepte de faire telle ou telle tâche ? Qu'est-ce que j'y retrouve comme avantages ?' Parmi ceux-ci, il y a la question du régime préférentiel."*

Si Pierre Devolder n'est pas de cet avis, il souligne le fait que cette transition progressive de l'âge de la pension permet d'éviter une cassure trop forte pour les travailleurs actuels les plus âgés. La promesse à l'embauche serait donc globalement tenue pour une partie des travailleurs. Mais dans tous les cas, son constat est clair : *"Il y a une tension dans le système des pensions et il faut en être conscient."*

Robin Gille

Plusieurs syndicats des cheminots ont annoncé un préavis de grève pour la fin du mois de février.

## Documents sauvegardés



© 2025 La Libre Belgique. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250213-BLI-8aa761f9-7a8d-444d-be78-f65c419117aa

## Nom de la source

La Libre Belgique

## Type de source

Presse • Journaux

## Périodicité

Quotidien

## Couverture géographique

Nationale

## Provenance

Bruxelles, Belgique

Thursday, February 13, 2025

La Libre Belgique

• p. 4

• 1260 mots



Page 4

## [31] “Dans les secteurs et les entreprises, il va y avoir le feu”, prévient Thierry Bodson

Avant la manifestation de ce jeudi, le président de la FGTB explique en quoi l'accord de gouvernement est imbuvable pour le syndicat socialiste.

**E**ntretien Laurent Gérard

Avant la manifestation de ce jeudi à Bruxelles, qui sera suivie d'une grève générale le 31 mars, le président de la FGTB explique en quoi l'accord N-VA-MR-Engagés-CD&V-Vooruit est imbuvable pour le syndicat socialiste. Avec, comme premier grief, ce que Thierry Bodson qualifie de “supercherie”. “MR et Engagés ont gagné les élections sur une promesse d'augmentation du pouvoir d'achat, mais il ne va pas augmenter, à part pour les indépendants, via des déductions qui correspondent à 250 euros par mois. Pour les salariés, il ne va pas augmenter, il va même diminuer.”

“D'abord, ceux qui travaillent la nuit, le dimanche ou en équipe vont voir progressivement leurs primes disparaître. Ensuite, on promet pour 2027 une modification de la fiscalité via la quotité exemptée d'impôts, qui doit rapporter à terme 70 à 80 euros par mois à tout le monde, que l'on gagne 2 000 ou 20 000 euros par mois. Il n'y a pas d'argent dans les caisses, mais l'État va financer une augmentation pour les hauts

salaires. C'est de la mauvaise gestion. Mais ce qui n'est pas dit, c'est qu'on va supprimer pour moitié le quotient conjugal (il permet d'octroyer, dans le calcul de l'impôt, une partie des revenus professionnels du partenaire qui bénéficie des revenus les plus élevés à l'autre partenaire. En conséquence, cette partie est imposée à un tarif moins élevé, Ndlr). Pour de nombreux ménages, cela signifiera 100 euros en moins par mois. Et puis les pensionnés prennent cher : ils ne sont pas concernés par la quotité exemptée d'impôts, mais bien par la suppression du quotient conjugal.”

Au-delà du pouvoir d'achat, que craignez-vous ?

Les gens sont angoissés par rapport à leur fin de carrière. On me demande souvent si on pourra encore partir avant 67 ans. Eh bien, non, ce ne sera plus possible. Les prépensions sont complètement supprimées. Pour les emplois de fin de carrière (travail à temps partiel, Ndlr), les conditions seront tellement durcies que plus personne n'y aura accès. Quant à la pension anticipée qu'on nous vend comme la mesure qui

nous permettra de partir à 60 ans et après 42 ans de carrière, avec une pension complète, elle est sympa sur papier. Mais pour pouvoir compter une année, il faudra avoir absolument 235 jours de travail, c'est-à-dire neuf mois. Pour cette pension anticipée, rien n'est assimilé : ni la maladie, ni le chômage temporaire. Ce sont des jours de vrai travail. Pour les travailleurs qui ont eu, en 2020 et 2021, davantage que trois mois de chômage temporaire Covid, ces années compteront pour zéro. Pour eux, la pension anticipée, ce ne sera pas à 60, mais à 62 ans. Et si on a un cancer, on perdra facilement un an ou deux aussi. Alors, bien sûr, on pourra toujours prendre cette pension anticipée, mais en perdant 5 % de montant de pension par année d'anticipation. Il faut pouvoir se le permettre. Certains pourront arrêter à 64 ans au lieu de 67, mais ils toucheront 85 % de leur pension.

Mais la Belgique n'est-elle pas obligée de relever l'âge effectif de la pension, de durcir le système, pour garantir le financement des pensions des générations futures ? On vit plus longtemps aujourd'hui qu'en 1945...

## Documents sauvegardés

Le problème, c'est que ce n'est pas juste un peu durci. Si on additionne toutes les mesures, on rend quasi inaccessible une pension complète (à 45 45es). Nos pensions légales ne sont déjà pas très élevées par rapport à celles des pays voisins. Mais en outre, plus personne n'aura une pension complète... On passe d'un système que certains considéraient comme très généreux à un système qui ne sera plus généreux du tout. Et on a mis à la poubelle des décennies d'accords entre partenaires sociaux.

*Les accords étaient peut-être bouclés par les partenaires sociaux, mais c'est l'État qui les finançait...*

Ils étaient payés en partie par la caisse commune et en partie par les employeurs, qui sont aujourd'hui gagnants sur toute la ligne. Demain, quand on aura une fermeture d'entreprise, les travailleurs qui ont un peu moins de 60 ans et qui bénéficiaient auparavant d'une prépension vont devenir chômeurs complets pendant deux ans. Cela coûtera plus cher aux finances publiques, mais moins aux employeurs, qui ne devront plus payer de complément au chômage. Ce sont les entreprises qui ont gagné.

*L'accord est trop favorable aux employeurs ?*

Oui. Les patrons demandaient plus de flexibilité : c'est fait. Ils voulaient en finir avec les régimes de fin de carrière : c'est fait. Ils voulaient la limitation à deux ans des allocations de chômage : ils l'ont. Ils voulaient qu'on ne touche pas à la loi de 96 : c'est le cas. L'enveloppe bien-être, ils la remettaient toujours sur la table : elle est supprimée. Ils voulaient réinstaurer la période d'essai : c'est fait. La durée des préavis était trop longue : on la diminue. Ils voulaient le

retour du certificat médical d'un jour : c'est fait. Ils ont tout ! Et nous, qu'est-ce qu'on a ?

*Il y a quand même du positif dans cet accord, non ?*

Non, je suis désolé. Même l'indexation automatique des salaires, elle n'est sauvegardée que pour deux ans. Et la réforme fiscale, pour la financer, le gouvernement a besoin de la création de 400 000 emplois, alors que le Bureau du Plan n'en prévoit que 115 000. Quelle en sera l'ampleur finale si les effets retour n'arrivent pas ?

*Donc, pour les syndicats, l'heure est à la mobilisation pour obtenir des rééquilibrages, c'est cela ?*

Nous allons mettre la pression sur le gouvernement mais aussi sur les employeurs. Il faut que les patrons se rendent compte qu'à force de jouer avec les allumettes, ils risquent d'allumer le feu. Ils doivent savoir que la mobilisation ne va pas s'arrêter. La grève générale ne sera pas un point final. Et dans les secteurs et les entreprises, il va y avoir le feu, quand les travailleurs vont se rendre compte qu'il n'y a pas moyen d'obtenir une augmentation de salaire, même dans la chimie ou le pétrole. Ensuite, l'accord de gouvernement, c'est un accord-cadre. Derrière, il y a des textes et, entre les deux, il peut y avoir de la marge. Même si nous sommes conscients que, malheureusement, la mesure phare de la réduction des allocations de chômage à deux ans, aucun parti au gouvernement ne va revenir dessus. Des dizaines de milliers de chômeurs vont passer au CPAS. Ce sont des dizaines de milliers de familles qui vont tomber dans la précarité absolue. Il va y avoir des drames.

*Vous dites aussi que ce gouvernement*

*est anti-femmes. N'est-ce pas exagéré ?*

Ce n'est pas un gouvernement qui a décidé délibérément de faire mal aux femmes, mais ses décisions leur font souvent plus mal : que ce soit pour l'accès à la pension minimum ou aux emplois de fin de carrière, par exemple. Quand on s'attaque aux périodes assimilées, cela touche plus fortement les femmes.

Thierry Bodson, président de la FGTB, le 13 janvier 2025, lors d'une manifestation pour les pensions, à Bruxelles.

## Documents sauvegardés

La Libre.be

© 2025 La Libre. Tous droits réservés.  
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250217-BLW-274e5bcc-ac7a-4123-bed0-77969ea52d2c

## Nom de la source

La Libre (site web)

Monday, February 17, 2025

## Type de source

Presse • Presse Web

La Libre (site web) • 950 mots

## Périodicité

En continu

## Couverture géographique

Nationale

## Provenance

Bruxelles, Belgique

## [32] Grève à la SNCB : les syndicats redoutent "une bataille kamikaze"

**A** lors que les tensions montent dans le secteur ferroviaire, l'absence d'une ligne syndicale unifiée sème la confusion parmi les cheminots et les usagers. Il y a quelques jours, le SLFP Cheminots a levé son préavis de grève après une rencontre jugée "constructive" avec la direction. Le syndicat préfère désormais "laisser toutes ses chances" aux négociations fédérales et attendre des éclaircissements sur plusieurs points de la déclaration du formateur.

Mais cette décision ne fait pas l'unanimité. Le Syndicat indépendant des cheminots (SIC) a, de son côté, maintenu son préavis de grève de neuf jours, du vendredi 21 février à 22h00 au dimanche 2 mars, dénonçant notamment la réforme des pensions, la suppression de HR Rail et la réduction des fonds alloués à la SNCB.

Deux syndicats dits "mineurs", le SACT et le SIC, ont donc annoncé des grèves qui se chevauchent sans coordination. De son côté, le SACT prévoit un arrêt de travail du 23 au 28 février, en pleine affluence des vacances de Carnaval, risquant de perturber fortement le trafic ferroviaire. D'ailleurs, il faut noter que tout membre du personnel peut rejoindre

une grève lancée par n'importe quel syndicat.

Au cœur du mécontentement : l'âge de la retraite du personnel roulant de la SNCB (55 ans) qui va être progressivement relevé à l'âge légal des autres salariés et fonctionnaires (66 ans actuellement, 67 ans en 2025). Un relèvement qui se fera année par année à partir du 1er janvier 2027.

Un risque de dispersion des forces

Parallèlement, les deux principaux syndicats, la CGSP Cheminots et la CSC-Transcom, prévoient une action coordonnée en front commun mais avec une autre temporalité. Il a donc décidé de partir en grève le 31 mars, avec tous les autres travailleurs du pays. Les deux syndicats ont également élaboré un plan stratégique qui consiste en un ensemble d'actions graduelles qui s'étaleront sur plusieurs mois et dont les premières étapes ne débiteront pas avant juin-juillet 2025.

"Il est primordial de ne pas tomber dans une action isolée et désordonnée qui affaiblirait le mouvement syndical", avertit Pierre Lejeune, président national de la CGSP Cheminots. Concrètement, des alternatives seront discutées au sein des instances syndicales, mais un minimum

*de deux jours de grève par mois est d'ores et déjà prévu jusqu'en juillet. Toutefois, ce calendrier reste modulable en fonction des avancées des négociations et des initiatives prises. Rien ne permet d'affirmer à ce stade que cette mobilisation restera figée ainsi, car d'autres actions de différentes ampleurs pourraient être envisagées, notamment en ce qui concerne les mesures brutales touchant aux pensions".*

Les cheminots sont très déterminés à faire valoir leurs droits mais restent bien entendu ouverts au dialogue pour aboutir à des accords concrets.

*"De notre côté, on estime qu'il faut marquer le coup dès maintenant, quitte à pénaliser de nombreux voyageurs, explique un membre actif du SIC. Ce n'est bien entendu pas notre but principal mais la réforme des pensions met en danger tout le secteur, on ne peut pas se permettre d'attendre. C'est pour cela qu'on prévoit des actions fortes déjà dans les prochaines semaines".*

Les inquiétudes des navetteurs

Ce qui préoccupe le plus les usagers, c'est la confusion qui entoure ces grèves. "Beaucoup de perturbations sont à prévoir, mais nous attendons encore des détails définitifs", indique Gery Baele,

## Documents sauvegardés

porte-parole de Navetteurs.be. *En tant que navetteur, je me mets à la place de ceux qui doivent s'organiser : si une grève sauvage est annoncée la veille, sans certitude sur le service minimum, c'est compliqué*".

Il rappelle que lui-même prend le train régulièrement et doit anticiper ses rendez-vous, qu'ils soient professionnels ou médicaux. *" Si le service minimum est garanti, c'est plus simple, même avec moins de trains. Mais sinon, c'est un flou total. Encore une fois, le navetteur se retrouve pris en otage. Certains peuvent télétravailler, mais ce n'est pas le cas de tout le monde. Pour beaucoup, c'est une punition*".

Pour sa part, Pierre Lejeune met en garde contre une dispersion des forces et estime que les actions unilatérales pourraient non seulement perturber les usagers, mais aussi compromettre la crédibilité du mouvement syndical dans son ensemble : *"Nous avons besoin d'actions fortes, mais aussi d'une stratégie commune, construite dans la durée et rassemblant un maximum de cheminots. Il faut éviter une bataille kamikaze, sans objectif clair, lance-t-il. Je crains qu'un "one-shot" sans résultat concret ne desserve notre cause. Après neuf jours de grève, les travailleurs seront déjà fortement pénalisés financièrement. Et après ? Avril, mai, juin, la rentrée de septembre... Auront-ils encore la capacité de se mobiliser ? Cette question doit être intégrée dans la stratégie syndicale. Chacun mène sa propre stratégie, mais je pense que nous avons tout intérêt à fédérer nos plans d'action pour être le plus représentatif possible et nous adresser à l'ensemble des cheminots*".

La crainte du front commun est évidente : l'émergence de préavis de grève isolés

pourrait entraîner un manque de coordination, rendant le mouvement moins clair et potentiellement moins impactant. Une cacophonie qui risque de brouiller le message et d'affaiblir la mobilisation face aux réformes en cours. Un coût également pour les travailleurs, étudiants et familles, qui devront s'adapter en conséquence.

De leurs côtés, les trois sociétés du rail belge (HR Rail, Infrabel et la SNCB) condamnent vivement le préavis de grève de neuf et cinq jours déposé respectivement par le Syndicat indépendant Cheminots (SIC) et le Syndicat autonome des conducteurs de trains (SACT). Elles digèrent mal une action *"prématurée et disproportionnée"*, dirigée contre un programme politique aux contours encore incertains.

## Documents sauvegardés



© 2025 La Libre Belgique. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250218-BLI-3c056cdc-3bc6-401f-b2e0-598684ba1cfd

<b>Nom de la source</b>	Tuesday, February 18, 2025
La Libre Belgique	La Libre Belgique
<b>Type de source</b>	• p. 7
Presse • Journaux	• 751 mots
<b>Périodicité</b>	
Quotidien	
<b>Couverture géographique</b>	
Nationale	
<b>Provenance</b>	
Bruxelles, Belgique	



## [33] Élections sociales : l'Arizona réduit la protection des candidats non élus contre le licenciement

### Atteinte à la liberté syndicale ou frein aux candidatures "opportunistes"?

Ce n'est qu'une petite phrase dans l'accord de gouvernement De Wever, mais elle va faire du bruit. Cette petite phrase dit que "la protection contre le licenciement des membres du personnel effectivement élus lors des élections sociales reste inchangée", mais que les candidats non élus, qui "bénéficient d'une protection pendant une période de deux ans", verront leur protection réduite "à six mois".

Rappel : les élections sociales se tiennent tous les quatre ans, pour désigner les représentants du personnel au Conseil d'entreprise et au Comité pour la prévention et la protection au travail.

Les travailleurs qui briguent ces postes se présentent sur des listes syndicales. Qu'ils soient élus ou non, ils bénéficient d'une protection particulière contre le licenciement. La loi dispose que "les délégués du personnel et les candidats délégués du personnel ne peuvent être licenciés que pour un motif grave préalablement admis par la juridiction du travail ou pour des raisons d'ordre économique ou technique préalablement reconnues par l'organe paritaire

compétent". Ce qui est loin d'être évident. Tout autre licenciement est interdit.

#### "Un très mauvais signal"

Si l'employeur ne respecte pas ces conditions, il devra payer une indemnité élevée au travailleur licencié : de deux à quatre ans de salaire, en fonction de l'ancienneté, à quoi peut s'ajouter le salaire dû jusqu'aux élections sociales suivantes. L'indemnité peut donc en théorie s'élever à huit ans de salaire.

Autant dire qu'on réfléchit à deux fois avant de virer un (candidat) délégué. Grâce à cette protection, les (candidats) représentants du personnel peuvent mieux résister aux éventuelles pressions de leur employeur.

Le gouvernement De Wever ne remet pas en question la protection des délégués du personnel (qui dure jusqu'aux élections sociales suivantes), mais bien celle des candidats qui ne sont pas élus. À l'heure actuelle, les candidats non élus et dont c'est la première tentative infructueuse bénéficient d'une protection de quatre ans. Tandis que les candidats non élus pour la deuxième fois

d'affilée bénéficient d'une protection de deux ans. *La Libre* a demandé au cabinet du ministre de l'Emploi David Clarinval (MR) si la réduction à six mois concernait les deux cas de figure. "La mise en œuvre devra encore faire l'objet d'analyses", se contente de répondre le cabinet.

Le syndicat chrétien croit cependant savoir que l'Arizona cible les candidats qui ne sont pas élus pour une deuxième fois consécutive, dont la protection est de deux ans. Un candidat qui serait non élu une première fois conserverait une protection contre le licenciement pendant quatre ans.

Cette mesure constitue "un très mauvais signal pour l'exercice de la liberté syndicale", commente Alexis Fellahi, juriste au service d'études de la CSC. "Un candidat aux élections sociales, qu'il soit élu ou non, expose une volonté de s'engager syndicalement dans son entreprise. Et à ce titre, il devrait pouvoir bénéficier d'une telle protection. [...] En réduisant à ce point la durée de la protection, le gouvernement expose des travailleurs qui souhaitent s'engager à des représailles beaucoup plus rapides de leur employeur. Le nouveau gou-

## Documents sauvegardés

*vernement souhaite réduire plus rapidement le nombre de travailleurs protégés contre le licenciement et ainsi affaiblir la présence syndicale dans les entreprises. C'est le souhait depuis longtemps exprimé par les organisations représentatives d'employeurs."*

### **“L'appât des indemnités”**

La Fédération des entreprises de Belgique (FEB) est en effet favorable à cette mesure visant les non-élus. *“L'importance de leur protection contre le licenciement qui est identique à celle des délégués élus n'est pas justifiée”,* affirme Jean-Charles Parizel, conseiller à la FEB. *Ces durées sont excessives alors que, dès la fin des élections sociales, les candidats non élus ne sont plus exposés. En France et en Allemagne, le candidat non élu n'est protégé que pendant 6 mois à partir de la réception de la candidature. Aux Pays-Bas, la protection des candidats non élus cesse même dès que les résultats des élections sont connus.”*

Pour la FEB, *“cette protection démesurée (en Belgique, NdlR) entraîne des candidatures ‘opportunistes’ mues par l'appât des indemnités de protection en cas de licenciement plutôt que par la volonté de représenter les intérêts des travailleurs au sein des organes de l'entreprise”.*

Laurent Gérard

Manifestation syndicale contre le gouvernement De Wever, le 13 février, à Bruxelles.

## Documents sauvegardés



© 2025 La Libre Belgique. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250220-BLI-5dba0ee2-899f-400e-a383-144c3fd1ac6

**Nom de la source**

La Libre Belgique

**Type de source**

Presse • Journaux

**Périodicité**

Quotidien

**Couverture géographique**

Nationale

**Provenance**

Bruxelles, Belgique

Thursday, February 20, 2025

La Libre Belgique

• p. 5

• 644 mots



## [34] “Combien faudra-t-il de Buizingen ou de Pécrot pour que le politique comprenne nos conditions de travail ?”

**Le syndicat Indépendant Cheminots (SIC) et les défenseurs des conducteurs de train (SACT) entameront, dès ce vendredi, une grève de neuf jours sur le rail belge. La Libre a pris le pouls de la colère. Témoignages.**

**C**hristian Goffin n'en peut plus. Fatigue. Hypertension. Cet administrateur du SACT officie en tant que conducteur de train depuis vingt-deux ans. Comme bon nombre de ses coreligionnaires, ses horaires varient d'une semaine à l'autre. Un jour, ce quadragénaire travaille de nuit ; le lendemain, l'après-midi. La semaine suivante, il doit se lever aux aurores. Et, ainsi de suite. Un rythme saccadé, mais aussi une vie sociale et familiale morcelée. Le projet de l'Arizona de relever progressivement l'âge de la pension des cheminots (actuellement fixé à 55 ans) jusqu'à 67 ans constitue la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Avec de nombreux autres collègues, il débraiera ces prochains jours.

### Des horaires variables

Amer et à bout. Éric (nom d'emprunt) l'est aussi. Ce Namurois a poussé les portes de la SNCB à 35 ans. Depuis plus d'une décennie, il enchaîne “des petits matins” avec de “longues nuits”. “Le tout dans le chaud, le froid, l'humidité, l'obscurité... Rien n'est jamais fixe. Je me lève entre deux et quatre heures, la

*semaine d'après, je dois me reprendre le travail tard le soir ou en après-midi”, soupire-t-il. Une accompagnatrice de train embraie. “L'horloge biologique du sommeil se voit totalement dérèglée. Récupérer reste difficile”, murmure-t-elle d'une voix passablement fatiguée.*

Plusieurs études confirment pourtant que cette cadence de travail se répercute directement sur la santé. Avec à la clé : problèmes cardiovasculaires, somnolence, des troubles cognitifs accentuant le risque d'erreur au travail. Les membres du personnel interrogés par *La Libre* témoignent d'insomnies. “Certains trains sont en effet par moments conduits par de véritables somnambules, au vu de la détérioration de l'état de santé des conducteurs après plusieurs années de travail”, indique un employé.

Être aux manettes d'un train n'a rien d'anodin. Tous les jours des milliers de Belges empruntent des wagons bondés. Une concentration totale s'avère donc indispensable. “Je ne pourrais physiquement pas travailler jusqu'à 67 ans”, tranche Éric. Il arrive que mes yeux se ferment alors que je conduis... J'ai des centaines et des centaines d'usagers

à l'arrière. Combien faudra-t-il de Buizingen ou de Pécrot pour que le politique comprenne nos conditions de travail ? Nos temps de pause se réduisent de plus en plus pour des objectifs de productivité ; le service se dégrade aussi.”

### Un chemin de croix

La SNCB accuse cependant une importante pénurie de conducteurs. Alors faute de personnel en suffisance, obtenir des repos et des congés s'avère quelquefois un chemin de croix, indiquent plusieurs travailleurs du rail. “Dans ces conditions, difficile de souffler. On s'abîme la santé”, résume Christian Goffin. “Je bosse un week-end sur deux, parfois pendant des périodes de cinq ou six jours consécutifs”, poursuit Éric, pendant son break de midi. Pire encore. Avec l'âge, les pépins de santé, rhumatismes et autres douleurs diverses s'accumulent souvent. Or, certains médicaments – avec un potentiel de somnolence accru – restent interdits pour les conducteurs, augmentant *de facto* la pénibilité du travail.

Alors qu'advient-il des cheminots

## Documents sauvegardés

retirés des postes de conduites pour des raisons de sécurité ? Selon le syndicaliste du SACT : “ *Ils devront trouver ailleurs. Mais la suppression de HR Rail (employeur commun et lien organique d’Infrabel et de la SNCB, NdlR) compliquera encore la possibilité pour eux de passer d’une entreprise à l’autre. Toutes les portes se ferment.*”

N. Go.

Conduire un train n'est pas de tout repos, témoigne un conducteur de train. "Je ne pourrai physiquement pas travailler jusque 67 ans"

## Documents sauvegardés



© 2025 La Libre Belgique. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250220-BLI-61ae1ced-2700-4774-839c-35a82cce2ff2

## Nom de la source

La Libre Belgique

## Type de source

Presse • Journaux

## Périodicité

Quotidien

## Couverture géographique

Nationale

## Provenance

Bruxelles, Belgique

Thursday, February 20, 2025

La Libre Belgique

• p. 4

• 1083 mots



## [35] Pendant neuf jours, les cheminots vont croiser le fer avec le gouvernement Arizona

**La première étape d'un marathon de grèves débute vendredi soir sur le rail belge. D'autres actions suivront. Le chemin de fer va connaître des mois animés.**

**C**onducteurs, accompagnateurs de train, employés d'Infrabel. Ils seront nombreux à débrayer à tour de rôle dès ce week-end et toute la semaine prochaine. Dans un second temps, d'autres actions – aux contours encore flous – se profilent entre mars et juillet sur le rail. Alors que le chemin de fer s'apprête à connaître des grèves en cascade... et en différé, *La Libre* fait le point.

1 Quel agenda d'actions ?

Depuis le dépôt d'un premier préavis d'une grève de neuf jours par trois syndicats de taille modeste (SIC-OVS et SLFP-VSOA et le SACT-ASTB), les choses ont pas mal bougé. Non sans ajouter de la confusion. L'organisation libérale (SLFP) s'est en effet retirée du trio à la suite d'une "discussion constructive" avec la direction. Tandis que les représentants des conducteurs (SACT) annonçaient ne rejoindre le mouvement que pendant cinq jours.

Alors, dissipons la confusion entourant l'agenda. Les premiers à ouvrir le bal seront les affiliés du Syndicat indépendant des cheminots (SIC) qui maintient

sa grève tournante, entre le vendredi 21 février à 22 heures et le dimanche 2 mars. En cours de route, ils seront rejoints par le Syndicat autonome des conducteurs de trains (SACT) qui arrêteront le travail du dimanche 23 au vendredi 28 février, tout en laissant libre choix à leurs affiliés de rejoindre le mouvement les autres jours. " *L'avantage de ce système tournant reste qu'il permet à tous de participer aux grèves tout en limitant les pertes financières* ", précise Grégory Lehmann, vice-président du SACT.

De leur côté, les deux colosses syndicaux du chemin de fer – la CSC-Transcom et la CGSP Cheminots – prévoient un tout autre calendrier. " *Nous organiserons deux grèves par mois en front commun. Elles se dérouleront de mars à juillet inclus. Si rien n'avance, le blocage pourra évidemment se prolonger* ", précise Pierre Lejeune, président national de l'organisation socialiste. Les dates exactes ne sont pas encore connues, mais les instances devraient arrêter un agenda précis courant de la semaine prochaine.

2 Les revendications varient-elles selon les syndicats ?

Nul besoin de présenter la CSC-Transcom, centrale du secteur des transports du syndicat chrétien, et la CGSP Cheminots, liée à la FGTB. En revanche, les autres organisations, à l'origine de la vague d'actions inaugurale, demeurent plus discrètes. Pour cause, elles ne siègent pas au sein des commissions paritaires. Le SACT, tout comme le SIC, se veut par ailleurs apolitique et affirme ne recevoir aucune dotation publique.

Des organisations différentes pour des motivations différentes ? Pas vraiment. La spécificité du SACT tient dans le fait qu'il représente spécifiquement les conducteurs de ligne et de manœuvre. Leurs revendications se calquent plutôt sur le profil de leurs membres, tout en s'intégrant dans une contestation plus large de l'accord de gouvernement. Le relèvement de l'âge de la pension des cheminots constituant la principale pierre d'achoppement. " *Les conducteurs travaillent souvent en horaires variables. Les études prouvent que ce rythme s'avère nocif pour la santé. Mais l'Arizona veut nous faire bosser jusqu'à 67 ans ? Avec la fatigue, pratiquement aucun conducteur n'y parviendra* ",

## Documents sauvegardés

s'insurge Grégory Lehmann. Bram Maes, porte-parole du SIC, flingue également le pacte de majorité. *“ Que ce soit la retraite, les tantièmes préférentiels et les changements sur le travail de nuit, les raisons de se mobiliser demeurent nombreuses ”*, clame-t-il.

3 Pourquoi la CGSP et la CSC ne suivent-elles pas la grève de neuf jours ?

Les deux principales organisations de défense des travailleurs n'avaient pas tardé à fustiger le *“ manque de coordination ”* de leurs homologues. Bert Engelaar, patron de l'ABVV (pendant flamand de la FGTB), flinguait d'ailleurs durement ce préavis de neuf jours. *“ Tout le soutien que nous essayons de construire est anéanti en une seconde ”*, s'est-il exclamé. En coulisses, d'autres accusent également le syndicat des conducteurs de *“ corporatisme ”*, car il ne représente qu'une portion congrue du personnel SNCB.

Bref, l'ambiance entre les ténors de chaque organisation semble loin d'être au beau fixe. *“ Je n'ai jamais été contacté par le SIC ou le SACT pour associer notre organisation à leur plan d'action ”*, retrace Pierre Lejeune. *Cette annonce d'une longue grève me semblait un peu prématurée. Nous voyons les orientations, les menaces de l'exécutif, mais nous ne possédons pas encore tous les tenants et aboutissants.”* Malgré cette désynchronisation de départ, les verts et les rouges déclarent ne pas fermer la porte à un élargissement du front.

Autre pomme de la discorde. Jeudi dernier, le nouveau ministre de la Mobilité, Jean-Luc Crucke (Engagés), a reçu en tête à tête les deux présidents de la CGSP Cheminots et de la CSC-Transcom, Pierre Lejeune et Koen De

Mey. La SIC et le SACT n'ont eux pas reçu de carton d'invitation. *“ Nous frappons fort, mais ce sont les deux gros syndicats qui sont reçus. Pourtant, ils n'avaient encore rien prévu à ce moment-là ”*, regrette Grégory Lehmann. Le cabinet du centriste nous confirme qu'aucune nouvelle rencontre ne se trouve pour le moment au programme.

Reste un quatrième “Petit Poucet” au sein du monde syndical du rail : Metsip-Protect, formé par des dissidents de la CGSP. La micro-organisation ne se rallie pas au mouvement. La raison ? Le groupe ne dispose pas de reins assez solides. *“ Il est important de préciser que, contrairement aux syndicats reconnus ou représentatifs, Metsip-Protect ne perçoit pas de subventions et fonctionne exclusivement grâce aux cotisations de ses adhérents, ce qui impacte les indemnités de grève ”*, renseigne son président, Mohammed Benyaich. La jeune organisation préfère consacrer ses maigres deniers à l'assistance juridique de ses affiliés.

4 Quelles seront les lignes touchées ?

Pour l'instant (et comme à l'accoutumée), les répercussions du mouvement de grève pour les usagers demeurent assez imprécises. L'offre sera réduite et le service alternatif devrait être communiqué par la SNCB ce jeudi. *La Libre* a tout de même pris le pouls de la contestation.

L'OVS-SIC, malgré une ADN plus flamande, annonce une importante mobilisation des deux côtés du pays. Affublée d'environ 1 350 affiliés (soit près de la moitié des conducteurs de la SNCB), la SACT estime aussi qu'une large majorité de ceux-ci se joindront au mouvement.

Nicolas Gobiet

Le climat social s'embrase chez les cheminots.

## Documents sauvegardés



© 2025 La Libre Belgique. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news:20250220-BLI-220b0017-d037-4602-a7e1-e622d5003846

**Nom de la source**

La Libre Belgique

Thursday, February 20, 2025

**Type de source**

Presse • Journaux

La Libre Belgique

• p. 7

**Périodicité**

Quotidien

• 820 mots

**Couverture géographique**

Nationale

**Provenance**

Bruxelles, Belgique



## [36] L'Arizona veut que tous les chômeurs cherchent activement un emploi, même les plus âgés

Les syndicats dénoncent un procédé qui a déjà montré son inefficacité.

Le gouvernement De Wever a de grandes ambitions de réforme en matière de marché du travail. La politique du chômage n'y échappe pas. On a déjà beaucoup écrit sur la décision de limiter les allocations de chômage à deux ans maximum (sauf pour les plus de 55 ans). Mais l'Arizona entend également travailler sur la disponibilité des chômeurs.

Ainsi, l'accord de gouvernement prévoit d'intégrer " *la disponibilité active, passive et adaptée sous une forme uniforme de disponibilité active pour tous les chômeurs, conformément au principe selon lequel chaque demandeur d'emploi est tenu de rechercher activement un emploi pour bénéficier du droit aux allocations*". Parallèlement, il est dit que " *les entités fédérées peuvent déterminer elles-mêmes les critères d'un emploi convenable (tels que la distance et le temps de trajet maximum), la disponibilité et l'exemption des demandeurs d'emploi (par exemple pour la formation ou le volontariat) et les niveaux de sanction*".

Aujourd'hui, pour bénéficier des allocations, les chômeurs doivent en effet

montrer qu'ils sont disponibles pour le marché de l'emploi, comme l'explique l'Office national de l'emploi (Onem).

### Il y a disponibilité et disponibilité

Avant l'âge de soixante ans, le chômeur est soumis à une obligation de disponibilité active et passive : non seulement il doit accepter tout emploi convenable, mais il doit également participer activement à l'accompagnement proposé par le service régional de l'emploi (Forem, Actiris ou VDAB) et rechercher activement un emploi. Un chômeur reconnu comme indisponible est exclu pour la durée de son indisponibilité.

À partir de soixante ans, le chômeur n'est plus soumis à l'obligation de disponibilité active mais à une obligation de disponibilité adaptée. Il ne doit plus rechercher activement un emploi et n'est plus soumis à la procédure d'activation du comportement de recherche d'emploi. Par contre, il doit collaborer à l'accompagnement adapté proposé par le service régional de l'emploi et ne peut pas refuser un emploi.

L'Arizona entend donc imposer une disponibilité active à tous les chômeurs,

y compris les plus âgés. Les contours précis de cette disponibilité active généralisée ne sont pas encore connus, mais les syndicats se montrent d'ores et déjà défavorables à une telle évolution. Pour Khadija Kourcha, responsable des Travailleurs sans emploi de la CSC, " *les demandeurs d'emploi de longue durée ne vont pas subitement être engagés dans les entreprises parce qu'ils seront davantage sous pression. C'est une méconnaissance de la réalité de terrain*".

### Objectif : baisser les salaires ?

" *C'est une réforme qui vise à sanctionner les demandeurs d'emploi – et à faire baisser les statistiques du chômage en excluant les chômeurs – sans jamais interroger la responsabilité des employeurs. Vont-ils engager des demandeurs d'emploi âgés ? Que doivent-ils mettre en place pour améliorer les conditions de travail des métiers dits en pénurie ?*" demande Khadija Kourcha.

Selon la syndicaliste, " *les services régionaux de l'emploi reconnaissent que certains demandeurs d'emploi ne remplissent plus les critères d'éligibilité pour le marché de l'emploi et donc ne*

## Documents sauvegardés

*leur imposent pas une recherche d'emploi active". Si on ne prend pas en compte la spécificité des travailleurs âgés sur le marché de l'emploi, conclut-elle, on aura " des sanctions et des exclusions plus rapides avec leur lot de paupérisation, de problèmes de santé et d'exclusion sociale".*

La FGTB se dit également préoccupée par cette réforme, notamment parce que *" le gouvernement laisse tomber un accompagnement plus individualisé et "sur mesure" de catégories particulières de travailleurs, comme les travailleurs âgés : seuls compteront les démarches et, on peut le craindre, le résultat".*

Le syndicat socialiste va plus loin. Pour lui, *" cette mesure doit être considérée au regard des autres mesures de précarisation de l'assurance chômage annoncées (limitation dans le temps des allocations de chômage et d'insertion, restrictions de droits et d'assimilations pensions, dégressivité accrue des allocations, etc), soit un ensemble de mesures répressives déjà mises en place depuis plus de treize ans et qui ont toutes fait la preuve de leur totale inefficacité en termes de remise à l'emploi. On pourrait dès lors se poser la question : pourquoi vouloir s'entêter dans l'erreur ? La réponse pourrait sans doute être trouvée en mettant l'ensemble de ces mesures en parallèle avec la multitude de mesures de démantèlement du droit du travail et de flexibilisation du marché de l'emploi contenues dans l'accord de gouvernement. Car l'objectif est bien là : sanctionner, appauvrir et exclure davantage, pour faire pression à la baisse sur les salaires et conditions de travail de l'ensemble des travailleurs et travailleuses".*

Laurent Gérard

Le Premier ministre Bart De Wever (N-VA) et le ministre de l'Emploi David Clarinval (MR), le 13 février à la Chambre.

## Documents sauvegardés



© 2025 La Libre Belgique. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250220-BLI-39c6370f-efb6-4fb8-83e3-36a121fe1f95

## Nom de la source

La Libre Belgique

## Type de source

Presse • Journaux

## Périodicité

Quotidien

## Couverture géographique

Nationale

## Provenance

Bruxelles, Belgique

Thursday, February 20, 2025

La Libre Belgique

• p. 6

• 774 mots



## [37] Le PS et la FGTB divergent dans la manière de lutter contre l'Arizona

### La succession de Thierry Bodson sera-t-elle pour un proche du PTB ?

Lorsque le président de la FGTB, Thierry Bodson, a déclaré qu'il fallait "*faire mal à l'économie pour être entendu*", pour préfacier la manifestation du 13 février, certains membres du PS sont tombés de leur chaise. En effet, si les socialistes francophones, dans l'opposition au fédéral (et en Wallonie) sont complètement en phase avec tous ceux qui veulent s'opposer aux futures mesures de la coalition Arizona, ils sont aussi nombreux à considérer qu'il faut agir autrement qu'avec des déclarations peu en phase avec l'air du temps.

Des sources proches de la présidence du parti avancent que la ligne du PS sera de lutter contre le gouvernement fédéral, tout en évitant de cliver encore plus la société. Dans cette optique, le discours guerrier de Thierry Bodson n'est manifestement pas de nature, chez les socialistes, à faire baisser les tensions. Les manifestations, la grève concertée et ciblée, d'accord. Les discours trop guerriers, certainement pas.

Au PS, par exemple, on compte, pour le dépôt de chaque projet de loi de l'Arizona, déposer une proposition de loi al-

ternative. L'opposition doit être constructive et pas destructrice, laissant entendre les socialistes. Pourquoi ? Parce que leur espoir (tênu) est de parvenir à faire bouger les lignes dans les textes déposés par la majorité. Naïveté ? Sans doute pas, le PS sait que sa voix comptera peu pour la majorité, mais en pleine refondation, il s'agit de démontrer aux électeurs du MR (en partie), mais surtout à ceux des Engagés, que ces deux partis les ont trompés sur la marchandise lors de la campagne électorale de juin 2024.

Les liens entre le PS et le syndicat socialiste restent évidemment très forts. Et le fait, pour les socialistes, de ne pas être au pouvoir rend plus facile leur rapport aux syndicats. Lorsqu'il est dans un exécutif, le PS doit ménager la chèvre et le chou, rassurer le syndicat, justifier les positions de compromis avec les autres partenaires de majorité et, au final, quand même essayer les critiques syndicales. Ici, le combat des deux organisations est le même. C'est la manière de l'envisager qui diffère donc par endroits.

Du côté du PS, on goûte peu à la perspective de voir la SNCB débrayer neuf jours d'affilée. Ce signal donné à la pop-

ulation va renforcer la mauvaise image du service public. Cette grève n'est d'ailleurs pas le fait de la FGTB, c'est un projet mené par deux syndicats de cheminots et de conducteurs de train. Bert Engelaar, le secrétaire général de l'ABVV/FGTB, ne soutient pas une telle initiative. Il a parlé d'un préavis "*hallucinant*". "*Les membres de mon syndicat qui représentent les cheminots ne sont pas du tout d'accord. Tout le soutien que nous essayons de construire est anéanti en une seconde. Et nous ne pouvons que nous défendre contre cela.*"

### Des divisions

Le PS craint les divisions au sein de "l'action commune", par le biais d'initiatives lancées çà et là sans coordination. De nombreux socialistes y voient aussi l'influence du PTB, qui compte de nombreux sympathisants dans le monde syndical. D'ailleurs, dit-on encore au PS, les autorités syndicales dans certains secteurs cherchent plus à contenir leur base qu'à l'encourager à mener une action plus radicale, voire violente.

Le PTB, lui, n'a pas fini de donner quelques sueurs froides aux socialistes.

## Documents sauvegardés

En effet, dans un an et demi, le président de la FGTB, Thierry Bodson, sera remplacé à la tête du syndicat. Et si son dernier discours n'a pas plu au PS, ce dernier craint que la succession soit assurée par une personne très proche du PTB, ce qui compliquerait les relations avec le PS de manière durable. En effet, les actions menées pourraient être plus dures et les expressions syndicales systématiquement violentes. Une nouvelle fois, le PS considère que ce serait une manière de cliver la société.

L'air du temps est aux partis plutôt à droite de l'échiquier. Le PS s'est planté lors de la campagne électorale de juin en ne parvenant pas à imposer ses thèmes (en Wallonie essentiellement). Il lui semble nécessaire d'épouser les thématiques du moment en proposant une vision de gauche plutôt que le blocage pour le blocage, la guérilla syndicale et les positions très dures qui n'incitent pas à de la concertation sociale.

Stéphane Tassin

Dans un an et demi, Thierry Bodson quittera ses fonctions de président de la FGTB.

## Documents sauvegardés



© 2025 La Libre Belgique. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250221-BLI-02dd22d3-d3aa-4ade-aff4-714737051591

<b>Nom de la source</b>	Friday, February 21, 2025
La Libre Belgique	La Libre Belgique
<b>Type de source</b>	• p. 4
Presse • Journaux	• 1074 mots
<b>Périodicité</b>	
Quotidien	
<b>Couverture géographique</b>	
Nationale	
<b>Provenance</b>	
Bruxelles, Belgique	



## [38] “Une grève de neuf jours, c’est totalement disproportionné”

**Jean-Luc Crucke (Les Engagés), fraîchement nommé ministre de la Mobilité et de la Transition environnementale, connaît un début de mandat mouvementé : neuf jours de grèves sur le rail belge.**

**E**ntretien Vincent Rocour et Nicolas Gobiet

À peine installé, déjà houspillé. Moins d’un mois après sa prise de fonction, le Frasnais Jean-Luc Crucke affronte une première tempête de taille. Le syndicat indépendant des cheminots (SIC) et les représentants des conducteurs de trains (SACT) entameront une grève tournante de neuf jours dès ce vendredi 22 heures. Depuis ses nouveaux quartiers rue des Petits Carmes, le centriste évoque les points (ultra) sensibles de l’accord de gouvernement.

*Neuf jours de grève, c’est une belle manière de vous accueillir...*

Je n’ai pas vraiment choisi l’accueil. Néanmoins, j’apprécie que le dialogue se soit noué directement avec les principaux syndicats (CSC et CGSP, NdlR). J’ai toujours eu le plus grand respect pour les personnes enclines au dialogue. Quant à ceux qui se mettent d’abord en grève avant de – éventuellement – lire l’accord et d’en discuter... ce n’est pas la même chose.

*Comprenez-vous les motivations d’une*

*telle action ?*

Absolument pas. C’est totalement disproportionné sur le fond comme sur la forme. Les craintes, je peux les entendre. Les exprimer reste tout à fait légitime. Mais cela passe par un modèle de concertation. Pas par une prise d’otage d’une entreprise et de ses milliers d’usagers.

*Vous parlez de concertation. Vous entourez donc la possibilité de revoir des éléments de l’accord de gouvernement, notamment concernant leur pension ?*

Les objectifs fixés par le gouvernement restent acquis. Par contre, les modalités d’adaptation seront négociables avec le ministre compétent. Le débat demeure ouvert tant que chacun se respecte. Ici, les deux petits syndicats optent plutôt pour le “peu importe ce que tu dis, je fais ce que je veux”. On se trouve bien loin de ma conception du dialogue.

*Comptez-vous recevoir la SIC et la SACT, à l’origine du mouvement ?*

Non. Se mettre en grève sans même avoir tenté de rencontrer le ministre, c’est irrespectueux. Nous ne sommes

pas un paillason. Je n’ai jamais affirmé que ces mesures seraient simples. Mais je crois en la SNCB et je pense qu’il y a des marges pour améliorer son fonctionnement. Écoutez les deux principales demandes des navetteurs. Il s’agit de la ponctualité et de l’augmentation de la vitesse commerciale. Il faut donc s’adapter. Car en 2032, l’opérateur sera soumis à la concurrence. Obligation européenne. Le temps presse. Si certains préfèrent vivre dans le passé, c’est leur droit. Moi, je ne veux pas ergoter là-dessus.

*Le régime de pension légale à 55 ans pour le personnel navigant constitue un reliquat du passé, selon vous ?*

Je comprends que, dans le passé, des régimes dérogatoires ont été mis en place. Est-ce que ça signifie qu’ils ne peuvent pas évoluer ? Non. Il faut pouvoir tenir compte des changements de la société, de ses besoins et des impératifs budgétaires. L’État ne peut pas continuer à dépenser de l’argent qu’il n’a pas. Si on ne comprend pas ça, on vit dans un autre monde. Ou bien, on attend que le couperet de l’Europe tombe, avec une double peine à la clé. Non seule-

## Documents sauvegardés

ment il faudra prendre des mesures encore plus radicales et moins populaires mais en plus vous payerez des amendes vis-à-vis de l'Europe.

*Les grévistes témoignent d'un travail pénible doublé d'horaires variables affectant durement leur santé. Cet enjeu se double d'une question de sécurité. Ces risques sont-ils pris en compte ?*

La pénibilité de ce métier n'est en rien contestable. Mais nulle part, il n'est inscrit qu'on passera de 55 ans à 67 ans du jour au lendemain. D'où la nécessité de cette concertation. Dans le privé, et même dans le public, certains métiers s'avèrent extrêmement difficiles. Pourtant, l'âge de départ n'est pas fixé à 55 ans. Le gouvernement souhaite harmoniser les choses, tout en tenant compte des spécificités des uns et des autres.

*Cela interroge aussi la reconversion en fin de carrière des cheminots inaptes à travailler jusqu'à la pension. La suppression annoncée de HR Rail, l'employeur juridique commun d'Infrabel et de la SNCB, risque de compliquer le passage d'une entité à l'autre...*

Aujourd'hui, tant Infrabel que la SNCB ont développé leurs politiques de ressources humaines. Avec HR, on dispose de trois modèles pour une même entreprise, avec des corps de métier différents. Est-ce qu'il n'y a pas moyen de mieux harmoniser l'ensemble ? Je le pense.

*Dans l'accord de gouvernement, le terme "dissolution" de HR n'apparaît plus. L'objectif à terme reste-t-il le même ?*

Le but reste qu'une entreprise possédant sa politique de ressources humaines

puisse l'exercer pleinement. Cela ne se déroule pas en un claquement de doigts. Il existe des droits et des statuts juridiques. Tout doit être analysé. Nous ne venons pas mettre le feu. Prenons le temps de l'année et, ensuite, on opérationnalisera. C'est un objectif de législation, pas d'immédiateté.

*L'idée reste de préparer la SNCB à l'ouverture à la concurrence. Les syndicats craignent la fin du service public.*

Je n'ai pas vu un mot là-dessus dans le pacte du gouvernement. Ce sont des entreprises publiques. Elles doivent le rester. Je suis formel. Mais si la SNCB veut affronter la concurrence, elle doit se renforcer et posséder une souplesse nécessaire pour cette adaptation au marché. Car c'est le marché qui va décider si le rail belge fonctionne bien ou non.

*HR garantissait l'unicité du statut de cheminot. Cela signifie que, demain, la contractualisation deviendra la norme ?*

Contractualisation ne constitue pas un mot tabou, à mon sens. Elle existe dans plein de secteurs et je ne pense pas que les travailleurs s'en plaignent. Le gouvernement ne reviendra pas sur les droits acquis. Ça ne signifie pas que, dans le futur, ils seront acquis pour tous ceux qui rentrent dans l'entreprise. Est-ce que je peux être plus clair que ça ?

Jean-Luc Crucke (Les Engagés) revient sur la grève des neuf jours qui touchera le rail du 21 février à 22 heures au dimanche 2 mars.

"Nous n'allons pas mettre la sécurité et la santé du personnel en danger".

## Documents sauvegardés



© 2025 La Libre Belgique. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250227-BLI-a2753f4f-bdfc-47d3-9c0b-b1ec8be412b9

**Nom de la source**

La Libre Belgique

**Type de source**

Presse • Journaux

**Périodicité**

Quotidien

**Couverture géographique**

Nationale

**Provenance**

Bruxelles, Belgique

Thursday, February 27, 2025

La Libre Belgique

• p. 6

• 726 mots



## [39] Démissionner et toucher des allocations de chômage, ce sera bientôt possible

La mesure figure dans l'accord de gouvernement. Une aide pour rebondir ou une porte ouverte à la fraude ?

**E**nvie de quitter votre boulot ? Mais peur de vous retrouver sans ressources ? Le gouvernement De Wever a pensé à vous, en imaginant que chaque travailleur a droit, une fois durant sa carrière, à toucher des allocations de chômage après avoir démissionné de son job. Alors qu'à l'heure actuelle, une démission, sauf circonstances spécifiques, est sanctionnée par l'Onem.

Au chapitre "travail faisable", l'Arizona annonce en effet la mesure suivante : *"Une fois par carrière, un travailleur qui comptabilise déjà au moins dix ans de carrière avec des années de travail effectif peut démissionner en pouvant prétendre à des allocations de chômage pendant une période limitée de maximum six mois. La durée peut être prolongée une fois de six mois dans le cas d'une formation réussie vers un emploi en pénurie et si cette formation a été démarrée dans le premier trimestre de l'allocation de chômage."*

On le voit, la mesure est bien cadrée : elle est destinée à des travailleurs avec une certaine ancienneté, une fois par carrière et pour une durée limitée. Un

dispositif moins "généreux" que celui que proposait Écolo dans une proposition de loi.

### Pas une mauvaise idée

Si de nombreux partis avaient ensuite inscrit, avec des nuances, cette possibilité à leur programme électoral, les interlocuteurs sociaux se sont jusqu'ici montrés réservés quant à ce droit au chômage après une démission.

Côté syndical, on soulignait notamment que cela détournait la sécurité sociale de son rôle d'assurance contre les accidents de la vie.

Sollicité par *La Libre*, le syndicat libéral a cependant un avis plutôt favorable sur le dispositif, dans la mesure où il semble bien cadré. Olivier Valentin, secrétaire national de la CGSLB, note que ce droit ne pourra être activé qu'une seule fois, durant six mois, voire un an et après au moins dix ans de carrière. *"Cela ne fait pas courir un risque disproportionné à la sécurité sociale, dit-il. L'idée n'est pas mauvaise. Aujourd'hui, les parcours professionnels ne sont plus linéaires et dans certaines situations, cette solution peut être positive."*

### Attention aux pressions patronales

Mais pour le syndicaliste, il faudra tout de même *"assurer un monitoring des raisons qui amènent le travailleur à démissionner : il faudra vérifier que c'est vraiment la volonté du travailleur de partir, et pas l'entreprise qui le pousse dehors. Dans les entreprises qui comptent une représentation syndicale, je n'ai pas de craintes. Mais dans une PME, une pression pourrait s'exercer sur le travailleur. Cela dit, cela reste une mesure positive, qui peut permettre à des personnes coincées de rebondir, de se réorienter et d'avoir une petite période de sécurité pour le faire"*.

Côté patronal, la Fédération des entreprises de Belgique (FEB) se montre plus sévère : *"La sécurité sociale et ses différents régimes sont un filet de sécurité face aux risques sociaux, ici, la perte d'emploi. Dans le cas présent, la personne crée ce risque."* En outre, *"un tel système n'est pas exempt d'un risque de fraude (démissionner pour un intérêt purement personnel, récréatif, en mettant la charge financière à charge de la collectivité)"*. La FEB rappelle que des démissions pour motifs légitimes sont déjà permises aujourd'hui et que le bu-

## Documents sauvegardés

reau de chômage dispose d'une certaine marge d'appréciation pour décider.

### Des économies ? Où ça ?

Pour les patrons, ce n'est en tout cas pas avec une telle mesure qu'on trouvera de la main- d'œuvre pour les métiers en pénurie. Au contraire, cela pourrait inciter certains travailleurs (et justement ceux dont les profils sont les plus recherchés) à quitter plus facilement leur employeur.

Du reste, si l'Arizona voit dans ce système une source potentielle d'économie budgétaire (*60 millions d'euros par an en vitesse de croisière, NdlR*), la FEB se montre sceptique. *“Dans l'analyse du gouvernement, c'est une façon d'éviter les burn-out et la démotivation des travailleurs. Et donc une économie sur la prise en charge des malades de longue durée, notamment. Nous craignons plutôt qu'il ne s'agisse d'une charge.”*

Laurent Gérard

Le gouvernement De Wever veut ouvrir un droit aux allocations de chômage pour le travailleur qui démissionne.

## Documents sauvegardés



© 2025 La Libre. Tous droits réservés.  
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250227-BLIW-a1418acc-1a6d-40fa-b06e-ab52339d4364

**Nom de la source**

La Libre (site web)

Thursday, February 27, 2025

La Libre (site web) • 409 mots

**Type de source**

Presse • Presse Web

**Périodicité**

En continu

**Couverture géographique**

Nationale

**Provenance**

Bruxelles, Belgique

## [40] Grève sur le rail - Peu de trains circuleront en Wallonie samedi en raison de la grève du rail

**L**es usagers du train doivent s'attendre à un trafic fortement réduit dans la majorité de la province de Namur et dans l'est du Brabant wallon, tandis qu'aucun train ne roulera en province de Luxembourg.

En effet, la cabine de signalisation de Namur sera fermée entre 06h00 et 14h00 pour la province de Luxembourg, d'abord, puis totalement entre 14h00 et 22h00. Or, c'est depuis cette cabine que les opérateurs d'Infrabel donnent le départ à certains trains, ordonnent à d'autres de ralentir... Bref, régulent la circulation ferroviaire pour la zone nord-sud entre La Hulpe et Arlon, d'une part, et pour l'axe ouest-est entre Tamines et Huy d'autre part. En raison de la grève et, dans une moindre mesure, de la période de congés scolaires, il n'y aura pas suffisamment de personnel pour assurer cette gestion du trafic depuis la cabine namuroise. Elle restera donc fermée, car la sécurité sur ces tronçons wallons ne pourra être assurée.

Les neuf autres cabines d'Infrabel ne sont pas touchées par le mouvement de grève et fonctionnent normalement, précise le gestionnaire de l'infrastructure ferroviaire.

reliant les grandes villes (IC) prendra le départ samedi et seul un tiers des trains L et S rouleront.

Parmi les gares qui ne seront pas du tout desservies, on retrouve des villes comme Louvain-la-Neuve, Gembloux ou Libramont. D'autres le seront très peu, comme Amay ou Jemeppe-sur-Meuse. La liste complète des arrêts concernés peut être consultée à cette adresse : <https://www.belgiantrain.be/fr/news/strike-1march>.

Le service de train alternatif est élaboré sur la base des membres du personnel ayant communiqué leur intention de travailler. Il varie donc de jour en jour. La SNCB conseille dès lors à ses usagers de bien préparer leur trajet en consultant régulièrement le planificateur de voyages en ligne.

Disposant d'un nombre limité de grévistes, les deux syndicats (minoritaires) SIC et SACT ont opté pour une grève tournante entre conducteurs de train, accompagnateurs, personnel actif dans les cabines de signalisation et travailleurs d'Infrabel. Ils espèrent ainsi maximiser l'impact de cette action de neuf jours, qui a débuté vendredi 21 février à 22h00.

(SIC) et le Syndicat autonome des conducteurs de train (SACT) dénoncent plusieurs mesures annoncées par le nouveau gouvernement Arizona (N-VA, MR, Les Engagés, Vooruit, CD&V), en particulier la réforme des pensions.

De manière générale, un train sur deux

Le Syndicat indépendant des cheminots

## Documents sauvegardés



© 2025 La Libre. Tous droits réservés.  
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250228-BLW-9325e6c8-4948-4eaa-874e-71dc22037d29

**Nom de la source**

La Libre (site web)

Friday, February 28, 2025

**Type de source**

Presse • Presse Web

La Libre (site web) • 270 mots

**Périodicité**

En continu

**Couverture géographique**

Nationale

**Provenance**

Bruxelles, Belgique

## [41] Grève sur le rail - Les syndicats ferroviaires annoncent 18 jours de grève pour les cinq prochains mois

**L**e lundi 17 mars, tous les cheminots seront en grève. D'avril à juillet, les syndicats prévoient quatre jours de grève par mois. Les modalités de ces actions seront communiquées ultérieurement.

Le 31 mars, la CGSP Cheminots et la CSC/ACV-Transcom participeront également à la grève générale des services publics.

Les préavis de grève couvriront l'ensemble du personnel des chemins de fer et de ses filiales, quel que soit le lieu de travail.

Par cette mobilisation, les syndicats s'opposent aux mesures gouvernementales qui touchent "à nos droits en matière de pension", lit-on dans un communiqué. "C'est du vol qualifié et une rupture de contrat", s'offusquent les organisations syndicales.

Par ailleurs, il semblerait que la trajectoire budgétaire de l'Arizona (N-VA, Vooruit, CD&V, MR et Engagés) fixe les économies pour la SNCB, au terme des cinq prochaines années, à 675 millions d'euros. "On connaît la musique: encore moins de personnel et plus de productivité", dénoncent en chœur les syndicats socialiste et chrétien.

Ceux-ci indiquent que des rencontres sont prévues sur base régulière avec le ministre fédéral de la Mobilité Jean-Luc Crucke, mais regrettent de n'avoir "tous jours aucune nouvelle" du ministre des Pensions, Jan Jambon.

D'après le président du syndicat flamand ACOD Spoor, il n'y avait pas d'alternative à la grève. "Cela fait 20 ans que des économies sont réalisées sur les chemins de fer et la ponctualité n'a depuis lors cessé de baisser. Même avec le service minimum, les rames sont réduites. Tout le monde voit bien que les choses tournent mal".

## Documents sauvegardés



© 2025 La Libre Belgique. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250228-BLI-d74d418f-bd5e-4119-8807-60f87aad6665

<b>Nom de la source</b>	Friday, February 28, 2025
La Libre Belgique	La Libre Belgique
<b>Type de source</b>	• p. 6
Presse • Journaux	• 619 mots
<b>Périodicité</b>	
Quotidien	
<b>Couverture géographique</b>	
Nationale	
<b>Provenance</b>	
Bruxelles, Belgique	



## [42] Le dialogue de sourds se poursuit entre le gouvernement et les grévistes du rail

**Les syndicats à l'origine de la grève regrettent de ne pas avoir été reçus par le ministre. Les actions pourraient se prolonger.**

Une semaine de grève sur le réseau de chemin de fer belge et pas une seconde de dialogue entre les grévistes et l'Arizona. Depuis que le syndicat indépendant des cheminots (SIC-OVS) et les défenseurs des conducteurs de train (SACT-ASTB) ont débuté leurs actions tournantes le 21 février à 22h tapantes, aucun pas en avant n'a été réalisé. Les pourparlers permettant une sortie de crise semblent (encore et toujours) au point mort.

### Un recommandé avant la grève

Vendredi dernier, dans *La Libre*, alors que les cheminots s'apprêtaient à débrayer, le centriste Jean-Luc Crucke avait fermé la porte à l'arrivée du SIC et du SACT à la table des négociations. Il justifiait son refus : "Se mettre en grève sans même avoir tenté de rencontrer le ministre, c'est irrespectueux. Nous ne sommes pas un paillasson." Ambiance.

Un des deux "petits" syndicats a pourtant bel et bien cherché à ouvrir le dialogue. Le 18 février, soit environ une semaine après le dépôt du préavis et trois jours avant le début de la grève, un recommandé envoyé par le SACT a été

réceptionné au siège des Engagés à Bruxelles. Au cœur d'une missive rédigée à l'attention du ministre, les représentants des conducteurs de trains livraient leur "profonde inquiétude" quant aux projets de l'exécutif, tout en posant une série de questions au ministre.

Leur appel du pied restera lettre morte : Jean-Luc Crucke n'y donnera jamais suite. Contacté, le cabinet du Frasnais s'abstient de tout commentaire sur ce courrier. Le SIC, deuxième partenaire du front syndical, confirme, quant à lui, ne pas avoir adressé de demande de rencontre. "Nous regrettons néanmoins de ne pas avoir été invités à discuter. Nous voulons exprimer notre point de vue sur les mesures. Cela ne signifie pas un arrêt immédiat du mouvement, mais il s'agit d'un point de départ", détaille Bram Maes, porte-parole du SIC.

### La CGSP et la CSC conviées

Alors, après plusieurs jours de grève, une table ronde pour (re) nouer le dialogue se trouve-t-elle à l'agenda ? Pour l'instant, des consultations sont planifiées toutes les deux semaines à partir du

10 mars. Mais, elles concernent uniquement la CGSP et la CSC, indique Nathanaël Pauly, porte-parole du ministre. "On va entamer un processus de dialogue avec ces deux organisations. Ce sont eux qui décideront quels syndicats seront ou non autour de la table pour la suite, mais il n'y a pas d'exclusive", annonce-t-il. Une déclaration quelque peu étonnante qui renvoie la balle... aux deux principales organisations de défense des travailleurs.

"La concertation sociale reste organisée sous la coupole de la commission paritaire nationale des chemins de fer, nuance à ce titre Pierre Lejeune, président national de la CGSP Cheminots. Les organisations représentées mènent le dialogue, rien de plus logique. Des structures et des règles existent, n'en déplaisent aux petits syndicats."

De son côté, le ministre en charge de l'épineux dossier des pensions, Jan Jambon (N-VA), souhaite attendre la présentation des textes de loi pour rencontrer les partenaires sociaux.

Faute d'avancées, les cheminots risquent pourtant de continuer à débrayer

## Documents sauvegardés

er. “ *Le mouvement est reductible tous les mois. Une réunion pour envisager la suite aura lieu courant de la semaine prochaine* ”, signale Grégory Lehman. “ *Si rien ne change, nous n'excluons pas de planifier d'autres grèves* ”, avertit Bram Maes.

Nicolas Gobiet

Une grève de neuf jours touche le rail depuis le 21 février à 22 heures. Elle continuera jusqu'au dimanche 2 mars.

## Documents sauvegardés



© 2025 La Libre. Tous droits réservés.  
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250303-BLIW-eee52bd0-2915-4678-b6e4-ab959359e7de

**Nom de la source**

La Libre (site web)

Monday, March 3, 2025

**Type de source**

Presse • Presse Web

La Libre (site web) • 268 mots

**Périodicité**

En continu

**Couverture géographique**

Nationale

**Provenance**

Bruxelles, Belgique

## [43] 8 mars - Le front commun syndical appelle à une journée d'action nationale

**S**elon la FGTB, l'Arizona est "aveugle à la réalité des femmes". "Sur la première photo officielle du nouveau gouvernement fédéral, les femmes ministres sont à peine visibles. C'est une illustration parfaite de la façon dont le gouvernement De Wever-Bouchez ignore la réalité des femmes dans notre pays", observe le syndicat socialiste.

Ce dernier dénonce notamment l'accroissement de la flexibilisation et la réduction simultanée du contrôle du travail à temps partiel. "Les femmes sur le marché du travail courent un risque encore plus grand d'exclusion, de traitement inégal et de discrimination", selon le syndicat.

En vue de la journée du 8 mars, la FGTB appelle ainsi l'application généralisée de la CCT 35 pour tous les travailleurs à temps partiel qui veulent augmenter leurs heures de contrat vers un travail à temps plein, la revalorisation des crédits-temps et des congés parentaux, le renforcement des services publics essentiels à l'émancipation des femmes tels que les crèches ou les soins de santé, ou encore la dépenalisation complète de l'IVG.

De son côté, la CSC axe cette année sa

campagne sur la santé des femmes au travail. Le syndicat exige, entre autres, la reconnaissance de la pénibilité du travail des femmes, la mise en place de politiques de prévention tenant compte de la dimension du genre, la fin du tabou concernant les règles et la ménopause au travail, ainsi que la limitation des horaires de travail hyper flexibles.

Les syndicats s'alignent ainsi sur l'action du Collectif.e.f 8 mars, qui appelle à une grève féministe contre le gouvernement fédéral.

## Documents sauvegardés



© 2025 La Libre. Tous droits réservés.  
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250304-BLIW-3f336ce7-b6f6-4164-9060-ec8f2f04a1fc

**Nom de la source**

La Libre (site web)

Tuesday, March 4, 2025

La Libre (site web) • 276 mots

**Type de source**

Presse • Presse Web

**Périodicité**

En continu

**Couverture géographique**

Nationale

**Provenance**

Bruxelles, Belgique

## [44] Arizona: "Les femmes subiront durement les conséquences ces mesures" selon la CGSLB

**A**cette occasion, le front commun syndical organise une journée d'action nationale, se joignant à l'appel à la grève des femmes lancé par le Collecti.e.f 8 maars.

"Cet accord de gouvernement promet l'égalité, mais en pratique, ce sont les femmes qui subiront le plus durement les conséquences de ces mesures", affirme la secrétaire nationale du syndicat libéral, Katrien Allaert.

La CGSLB pointe à cet effet plusieurs points de l'accord de gouvernement qui désavantagent les femmes de façon structurelle. Pour le syndicat, l'annualisation du temps de travail risque notamment de réduire la sécurité de l'emploi et la prévisibilité des horaires de travail. La suppression du seuil minimum du tiers-temps pour les contrats à temps partiel va également renforcer cette incertitude.

Les femmes subissent par ailleurs davantage les conséquences des réformes du chômage et des pensions, regrette la CGSLB. Elles travaillent en effet plus souvent à temps partiel et représentent une large part des personnes en incapacité de travail de longue durée. Elles perçoivent en outre des revenus plus faibles en moyenne et dépendent davan-

tage de la protection sociale.

Le remplacement de l'interruption de carrière et du crédit-temps par un "crédit familial" soulève de son côté des questionnements au sujet de l'accessibilité de la mesure et de l'équilibre vie privée/professionnelle, déplore la CGSLB.

"Il est temps que les politiques garantissent l'égalité des droits non seulement sur le papier, mais aussi dans la pratique. Nous continuerons à nous battre pour des salaires équitables, une sécurité sociale solide et un équilibre durable entre travail et vie de famille, pour toutes et tous", conclut Katrien Allaert.

## Documents sauvegardés

La Libre.be

© 2025 La Libre. Tous droits réservés.  
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news:20250317-BLIW-31cc1173-c4a2-456f-a233-3274272554f0

## Nom de la source

La Libre (site web)

Monday, March 17, 2025

## Type de source

Presse • Presse Web

La Libre (site web) • 797 mots

## Périodicité

En continu

## Couverture géographique

Nationale

## Provenance

Bruxelles, Belgique

## [45] Chers cheminots, en tant qu'infirmier, je vous explique pourquoi votre grève est injuste et disproportionnée

**U**ne tribune de Patrick Hamande, infirmier en maison de repos et de soins

Je sais que comparer les métiers est un exercice difficile et ne fait jamais l'unanimité. Cependant je vais tenter de comparer plusieurs points communs entre le travail de cheminot et mon travail d'infirmier en maison de repos et de soins.

Parmi les revendications qui motivent vos grèves, j'entends les points suivants :

**Horaires irréguliers.** Dans mon métier d'infirmier, il existe beaucoup d'institutions qui obligent le personnel à faire chaque type de pause de jour et/ou de nuit. Les institutions qui ont un personnel spécifique pour le jour et la nuit sont assez rares.

**Responsabilités.** J'entends bien que transporter plusieurs centaines de personnes peut induire un gros stress. Je comprends bien qu'en cas d'accident dans votre secteur, le nombre de victimes est important sur une seule fois. Heureusement ces accidents sont rares. De mon côté, en moyenne sur un an je vis 20 décès ce qui représente dans notre MRS 1 personne sur 6 et ceci est bien sûr récurrent. Sur une carrière de 40

ans, je "vis" donc environ 800 décès. Ne parlons pas non plus de la charge administrative. Le saviez-vous ? Un soin non signé est considéré comme non réalisé. Ceci est contrôlé de près et peut être sanctionné financièrement.

Je comprends bien qu'une personne qui se jette sur la voie pour être tuée par votre train soit un gros traumatisme, c'est clairement un décès que vous n'avez pas voulu. De notre côté, nous sommes confrontés aux euthanasies, des décès qu'il nous est très difficile de raisonner.

Dans notre institution, la nuit, il y a un infirmier avec 1 aide-soignant pour 120 personnes. À ce jour je n'ai jamais été confronté à deux gros problèmes de santé sur le même temps. Je ne peux cependant pas exclure qu'un jour, je doive choisir entre deux personnes.

**À propos de la pension.** Je suis choqué d'entendre que vous êtes pensionné si jeune. À ce jour, aucune vraie définition n'existe sur les métiers pénibles et à ma connaissance cette liste n'a jamais été établie. J'ai aussi compris depuis longtemps qu'il n'y aurait aucune raison pour pousser le pouvoir politique à définir une telle liste. Je ne vous apprend rien, le secteur de la santé ne

va pas bien, le manque de personnel et l'absentéisme sont récurrents. Ne parlons même pas de la charge physique qui est la nôtre, à laquelle je peux ajouter la charge mentale. Si le métier d'infirmier devait être considéré comme pénible et qu'on retirerait tout ce personnel du circuit, je n'ose même pas imaginer la crise profonde qui en découlerait.

**Le bien commun.** Nous vivons dans un pays bien chanceux qui organise une sécurité sociale qui est financée en partie par les taxes prises sur notre travail. Une fois pensionné vous touchez moins de salaire et donc les taxes sont moindres. En vous obligeant à travailler plus longtemps, vous financez indirectement le personnel de santé qui sera présent un jour ou l'autre quand vous aurez des problèmes de santé. Si ce financement est diminué, la médecine à 2 vitesses va s'accroître et sans doute, certains soins ne seront plus accessibles.

Évidemment, la politique syndicale se garde bien de faire une étude généraliste, évite de voir la situation globale. C'est tellement plus simple d'utiliser des raccourcis pour obtenir une adhésion.

**Je suis donc fâché et en colère,** car moi je suis bien obligé de m'organiser pour

## Documents sauvegardés

que mes enfants puissent aller à l'école. Dans le même temps, je ne peux même pas envisager de ne pas me débrouiller pour mon déplacement rien qu'à la pensée qu'une personne ne recevrait pas ses soins du jour.

**Je rêve** que ce mot fasse le tour des médias, je rêve d'un véritable débat où chacun serait écouté sans être interrompu. Je rêve qu'un journaliste neutre puisse organiser un tel débat et puisse en faire une synthèse objective. Je rêve que ce travail de fond débouche sur une vraie réflexion avec un plan d'action sérieux qui rebat les cartes. Si cette démarche aboutit sur un respect mutuel et une remise en question globale alors ce mot aura atteint son objectif. De cette démarche, on peut imaginer que les différentes formations seraient améliorées afin de redonner le goût aux plus jeunes de s'investir dans de tels métiers.

Ne nous cachons pas les yeux, le monde est en profonde mutation et il est grand temps d'en prendre soin car s'il s'écroule, ce sera pire encore.

## Documents sauvegardés



© 2025 La Libre Belgique. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250318-BLI-f81886fe-968d-4e45-90d4-17afdc15b02a

## Nom de la source

La Libre Belgique

## Type de source

Presse • Journaux

## Périodicité

Quotidien

## Couverture géographique

Nationale

## Provenance

Bruxelles, Belgique

Tuesday, March 18, 2025

La Libre Belgique

• p. 8

• 514 mots



Page 8

## [46] Des discussions à deux vitesses entre les syndicats du rail et l'Arizona

**Le dialogue social patine du côté de chez Jan Jambon, en charge des Pensions.**

**A** lors qu'un train IC sur deux sillonnait le chemin de fer belge en ce lundi de grève, *La Libre* a (re) pris le pouls de la concertation sociale. Pour rappel, la CSC-Transcom et la CGSP Cheminots ont déployé un plan musclé avec pas moins de dix-huit jours d'actions sur le rail pour les cinq prochains mois. Parallèlement à ce bras de fer, des pourparlers ont été entamés entre les syndicats et le ministre de la Mobilité, Jean-Luc Crucke (Engagés). Et ce, avant même que le tandem syndical ne dévoile l'agenda des hostilités. Les présidents de la CGSP et de la CSC, les entreprises ferroviaires et le cabinet se réunissent dorénavant toutes les deux semaines. Des groupes de travail thématiques ont aussi été mis sur pied. Ils débiteront ce vendredi.

### Les discussions patinent chez Jambon

Autre concerné, autre ambiance : les discussions avec Jan Jambon (N-VA), en charge du brûlant dossier des pensions, continuent quant à elles de patiner. Mercredi dernier, le bourgmestre empêché de Brasschaat recevait pour la première fois les deux présidents des principaux syndicats du rail. Une pre-

mière et dernière fois ? À voir. Au sortir de la rencontre, les syndicalistes s'estimaient déçus d'un échange qui a tourné court. Selon Koen De Mey, président de la CSC-Transcom, "*Jambon veut appliquer l'accord de gouvernement et rien d'autre*" et ne donne "*aucune marge de manœuvre*". Pierre Lejeune, président national de la CGSP Cheminots, lui, flinguait une réunion aux airs de "*confrontation plutôt que de concertation*". Contacté, le cabinet du nationaliste flamand déclare ne pas fermer la porte aux syndicats. "*Lorsqu'ils sont venus la semaine dernière, ils ont évoqué d'autres sujets que les pensions, comme la sécurité. Jan Jambon leur a proposé d'établir une liste plus complète de leurs revendications. La balle se trouve dans leur camp*", indique Caroline Dujacquier, porte-parole. Selon nos informations, Jan Jambon devrait d'ailleurs recevoir le syndicat libéral SLFP Cheminots ce vendredi.

L'équipe du ministre tient tout de même à ajouter que "*la possibilité de négociation existe, mais l'accord de gouvernement et ses principes restent souverains*". Les deux parties semblent donc s'engager dans un jeu du chat et de la souris. Il est fort à parier que le catalogue de

revendications que la CSC et la CGSP enverront au ministre demandera des modifications de l'accord de gouvernement... Or, Jan Jambon semble déterminé à appliquer le pacte de majorité à la lettre. De l'aveu des syndicats, la poursuite ou non du mouvement dépendra de l'attitude du vice-Premier. Le prochain rendez-vous est – pour le moment – fixé à la grève générale le 31 mars.

Nicolas Gobiet

La concertation sociale fait du surplace chez Jan Jambon, elle progresse du côté du ministre de la Mobilité, Jean-Luc Crucke (MR).

Jan Jambon (N-VA), Vice-premier ministre et ministre des Finances et des Pensions.

Jean-Luc Crucke (Engagés), ministre du Climat, de la Mobilité et Transition Environnementale.

## Documents sauvegardés



© 2025 La Libre Belgique. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250322-BLI-bb4b2422-45ea-497c-bfb6-e74c1f5983f7

<b>Nom de la source</b>	Saturday, March 22, 2025
La Libre Belgique	La Libre Belgique
<b>Type de source</b>	
Presse • Journaux	• p. 12
<b>Périodicité</b>	
Quotidien	• 484 mots
<b>Couverture géographique</b>	
Nationale	
<b>Provenance</b>	
Bruxelles, Belgique	



## [47] Le calendrier des prochaines grèves sur rail belge se précise petit à petit

**La CGSP, la CSC, le SIC et le SACT doivent se réunir la semaine prochaine pour discuter d'une éventuelle coordination des actions.**

Après des semaines déjà marquées par des perturbations en février et mars, le rail belge s'apprête à connaître une nouvelle vague de grèves. La CGSP Cheminots (socialiste) et la CSC Transcom (chrétien) viennent de préciser les dates de leurs quatre premières journées d'actions tournantes. Il s'agira des mardis 8, 15, 22 et 29 avril (*voir ci-contre*). Le front syndical précise que ces actions seront partagées par district : le sud-est et le nord-ouest seront concernés le 8 ; le centre, le 15 ; le sud-ouest et le nord-est le 22, avant une mobilisation sur l'ensemble du territoire le 29. Pour rappel, les deux plus grands syndicats, actuellement en discussion avec le ministre de la Mobilité Jean-Luc Crucke (Les Engagés), avaient annoncé leur intention d'organiser quatre journées d'action par mois dès avril.

### Une nouvelle grève dès dimanche

Avant même le lancement de ces mobilisations, un autre mouvement débutera ce dimanche 23 mars à 22 heures pour s'achever une semaine plus tard. Il sera cette fois l'œuvre de Metisp-Protect,

une micro-organisation créée par des dissidents de la CGSP. Eurostar a déjà annoncé supprimer deux trains entre Paris et Bruxelles lundi. Des trajets Eurocity, reliant Rotterdam et Bruxelles, seront aussi annulés dans la semaine, indique la société néerlandaise NS. Visiblement exaspéré par la situation, Jean-Luc Crucke a dénoncé jeudi à la Chambre l'attitude " *inadmissible* " " *des petits syndicats capables de bloquer tout un pays et de prendre en otage la majorité de nos concitoyens* ".

Les petits syndicats ne sont néanmoins pas les seuls à se mobiliser. À peine cette semaine de grève terminée qu'un autre mouvement de grande ampleur prendra le relais le 31 mars : la grève générale, lancée par la CSC et la FGVB. À ce stade, la CGSLB, syndicat libéral, n'a pas prévu d'y participer.

### Vers une meilleure coordination syndicale ?

Les différents syndicats ferroviaires contestent tous les mêmes mesures du gouvernement Arizona, comme la réforme des pensions des cheminots et la suppression de HR Rail. Pourtant, ils ne

parviennent pas encore à coordonner leurs actions. Tandis que la CGSP Cheminots et la CSC Transcom annoncent dix-huit jours de débrayage pour les cinq prochains mois, le Syndicat Autonome des Conducteurs de Train (SACT) prévoit six jours consécutifs en avril, deux semaines d'arrêt à partir de mai, suivies d'actions chaque vendredi et samedi en juillet et août. Vous suivez toujours ?

Cet imbroglio pourrait bientôt être clarifié. Une réunion à quatre – entre la CGSP, la CSC, le SIC et le SACT – est prévue la semaine prochaine. " *L'idée est d'envisager une meilleure coordination de nos actions* ", confirme Gregory Lehmann, vice-président du SACT. De quoi soulager (un peu) les navetteurs ?

N. Go

## Documents sauvegardés



© 2025 La Libre Belgique. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250325-BLI-799a733c-5f2d-4305-ad30-6eeeb81ff6e8

**Nom de la source**

La Libre Belgique

**Type de source**

Presse • Journaux

**Périodicité**

Quotidien

**Couverture géographique**

Nationale

**Provenance**

Bruxelles, Belgique

Tuesday, March 25, 2025

La Libre Belgique

• p. 2

• 402 mots



## [48] L'Édito - Les dindons de la farce

Par Dorian de Meeûs

**P**renez le train, braves gens ! C'est simple, sûr, rapide, flexible et écologique... Du moins en théorie. Dans la réalité, le quotidien des navetteurs ressemble bien plus à un parcours du combattant. Pensons à celles et ceux qui, par conviction écologique, nécessité économique ou juste préférence personnelle, ont délaissé leur voiture, trop coûteuse ou polluante. Leur récompense ? Le mépris et la galère. Ils sont, une fois de plus, les dindons de la farce.

Faisons le bilan. Après des semaines de grèves à répétition, où chaque syndicat, aussi marginal soit-il, orchestre son propre calendrier du chaos, les usagers sont pris en otages. Cette semaine, c'est au tour du discret syndicat Metisp-Protect de bloquer le réseau, emboîtant le pas aux neuf jours de grève du Syndicat indépendant des cheminots (SIC). Les grandes centrales syndicales s'apprêtent à leur tour à arrêter le travail au moins deux semaines par mois, pour une durée illimitée. Rien que ça. À cette cadence, on dépassera vite la prévision de 75 jours de grandes perturbations...

Pourquoi une telle paralysie ? Pour constater la réforme des pensions voulue par le gouvernement de l'Arizona, qui

prévoit de relever l'âge de départ à la retraite des conducteurs et accompagnateurs de train, historiquement fixé à 55 ans. Résultat : à partir de mai, on nous promet deux semaines de grève par mois.

Bien sûr, la pénibilité du métier doit être prise en compte. Mais nier les avancées technologiques qui ont allégé les conditions de travail est une posture difficilement tenable. Quel culot aussi par rapport à toutes les personnes qui travaillent sans compter dans des tâches lourdes, mais essentielles, comme bon nombre d'infirmiers, d'ouvriers ou de policiers. Ceux-ci n'oseraient jamais réclamer la pension à 55 ans.

Ce mouvement de grève, d'une ampleur inédite, dépasse largement la défense des cheminots : il est devenu un instrument politique. Des syndicats arc-boutés sur des privilèges d'un autre temps s'emploient à bloquer l'application d'un programme démocratiquement élu. Pendant ce temps, l'opposition brille par son silence, voire par une complicité affichée, révélant ainsi son décalage avec la réalité des travailleurs. Trop de grèves tue la grève. Mais pas pour des syndicats du rail en roue libre. S'ils veulent rester des interlocuteurs crédibles, ils doivent

cesser de défendre des intérêts corporatistes au mépris de l'intérêt collectif.

## Documents sauvegardés



© 2025 La Libre. Tous droits réservés.  
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250331-BLIW-31b3a5bb-8d7b-48b5-9d6b-6e3909b2e2e  
3

**Nom de la source**

La Libre (site web)

Monday, March 31, 2025

**Type de source**

Presse • Presse Web

La Libre (site web) • 233 mots

**Périodicité**

En continu

**Couverture géographique**

Nationale

**Provenance**

Bruxelles, Belgique

## [49] Grève générale - Quelque 180 piquets de grève dans le secteur de l'alimentation et des services

**D**e Liège à Anvers en passant par Bruxelles, de nombreuses entreprises de l'industrie et du commerce alimentaires étaient à l'arrêt ce lundi.

À Bruxelles, des travailleurs des sous-traitants de la Commission et du Parlement européen se sont rassemblés sur le rond-point Schuman. De nombreuses travailleuses du secteur des titres-services se sont également donné rendez-vous sur la place de Brouckère à Bruxelles, sur le Wapper à Anvers ainsi qu'en Flandre occidentale. "Principalement composé de femmes, ce secteur est particulièrement touché par les mesures de l'Arizona, notamment au niveau de la pension : malus pension, allongement des carrières, fin de nombreuses assimilations, etc.", expose le syndicat chrétien.

La CSC Alimentation et Services a par ailleurs déposé des préavis d'actions illimités à partir de ce lundi pour plus de 20 secteurs, dont le nettoyage, les titres-services et le commerce alimentaire. La fédération du commerce Comeos "ne prévoit pas d'impact sur les magasins dans les prochains jours", a indiqué son porte-parole, Hans Cardyn, à Belga.

La CSC Alimentation et Services pré-

pare une stratégie différenciée par secteur. "Nous allons cibler les impacts spécifiques des mesures gouvernementales selon les réalités de chaque secteur", a expliqué Gaetan Stas, secrétaire général de la CSC Alimentation et Services. Une réunion est prévue demain/mardi pour lancer des préavis de grève adaptés aux enjeux spécifiques de chaque secteur.

## Documents sauvegardés



© 2025 La Libre Belgique. Tous droits réservés.  
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250331-BLI-5c969503-b372-4b92-8fe4-48afe8ac021

<b>Nom de la source</b>	Monday, March 31, 2025
La Libre Belgique	La Libre Belgique
<b>Type de source</b>	• p. 4
Presse • Journaux	• 974 mots
<b>Périodicité</b>	
Quotidien	
<b>Couverture géographique</b>	
Nationale	
<b>Provenance</b>	
Bruxelles, Belgique	



## [50] “Le gouvernement est un rouleau compresseur contre les mécanismes de solidarité”

**Laurent Pirnay, vice-président de la CGSP, défend et justifie la grève nationale de ce lundi. De son côté, Caroline Cleppert, secrétaire générale de l'UCM, appelle les syndicats à négocier la mise en œuvre des réformes annoncées par le gouvernement fédéral.**

**E**ntretien Antoine Clevers

Il y a eu les manifestations tous les 13 du mois, alors que le gouvernement fédéral n'était même pas encore en place. Il y a les grèves à répétition sur le rail. La grève générale de ce lundi 31 mars. Et déjà une autre promise le 29 avril, écrivait *Le Soir*, samedi, avec un calendrier d'actions jusqu'au mois d'octobre en cours de préparation. Le front commun syndical ne relâche décidément pas la pression contre les projets socio-économiques de la coalition Arizona (N-VA, MR, Engagés, CD & V, Vooruit).

Laurent Pirnay est le vice-président de la CGSP, le syndicat socialiste des services publics. Il défend et justifie le mouvement de contestation sociale en cours.

*La grève de ce lundi est-elle une grève politique, qui vise les partis de l'Arizona davantage que ses projets qui sont toujours en cours d'élaboration ?*

N'importe quelle grève a pour but de porter un projet de société, donc un pro-

jet politique. Dans ce sens, la grève de ce lundi est effectivement une grève qui défend un projet politique, un projet plaidant pour une autre redistribution des richesses. Maintenant, ce ne sont pas les partis du gouvernement qui nous obligent à faire grève. Quand le Parti socialiste était au pouvoir, on a mené des grèves aussi, pour les mêmes raisons, pour défendre nos valeurs. C'est le projet porté par le gouvernement qui contraint les organisations syndicales et les travailleurs à se mobiliser.

*La multiplication des grèves, notamment sur le rail, ne risque-t-elle pas de monter les travailleurs les uns contre les autres ?*

Des contacts que nous avons sur le terrain, nous ne percevons aucun mouvement de critique par rapport à ces grèves. Les travailleurs comprennent bien que le combat mené par les cheminots est un combat qui touche tout le monde et principalement les futurs pensionnés. On ne sauvera pas les pensions du privé si, auparavant, on a détricoté les pensions du secteur public.

*Quels sont les projets gouvernementaux*

*qui vous inquiètent le plus ? Les économies dans les services publics ?*

Ce qui me choque, c'est que le gouvernement agit comme un rouleau compresseur qui remet en cause un modèle de société et l'ensemble des mécanismes de solidarité : le droit du travail, la protection sociale et les services publics. Il y a cette idée tout le temps véhiculée qu'un service public coûte de l'argent. Et comme nos responsabilités politiques ne pensent qu'à faire des économies, ils vident les services publics sans penser à leur plus-value pour la société, pour les travailleurs, pour les étudiants, pour tout le monde... Par cette vision purement comptable, purement idiote de la vie en société, les services publics sont particulièrement attaqués.

*Avec quel risque, selon vous ?*

Le risque, à terme, c'est de priver les pouvoirs publics de leur capacité à rendre des services à la population. Il faut garder à l'esprit qu'un service rendu par le public est rendu de manière moins coûteuse que par le privé. La dépense publique est un investissement dans l'avenir et dans la solidarité. Il faut

## Documents sauvegardés

changer de logiciel : les dépenses publiques ne coûtent pas, elles rapportent. Quant à l'attaque contre le statut de la fonction publique (*le fait d'être statutaire, offrant une sécurité de l'emploi très forte, NdlR*) , c'est fondamentalement une attaque contre la démocratie. Le statut permet à un agent de la fonction publique de pouvoir agir de manière indépendante. Imaginez un monde où il n'y aurait pas de statut et où le fonctionnaire serait dépendant des caprices de Georges-Louis Bouchez (président du MR). Là, on comprend vite l'importance du statut pour la démocratie.

*Le droit du travail protège les travailleurs du privé. Il pourrait s'appliquer aux fonctionnaires, non ?*

Mais la position d'un agent de la fonction publique est différente de celle d'un travailleur du privé. Le statut est une garantie d'indépendance.

*La réforme des pensions semble aussi cristalliser la colère.*

Un élément est particulièrement choquant dans cette réforme qui a pour but de faire des milliards d'économies : l'instauration d'un malus pension, pouvoir sanctionner en diminuant drastiquement la pension de quelqu'un qui part plus tôt. Des études montrent pourtant que quand on part plus tôt, en général, c'est parce qu'on est usé par le travail. Ce sont les travailleurs en mauvaise santé qui vont se retrouver pénalisés. Le gouvernement compte aussi diminuer le montant de la pension dans la fonction publique en le calculant sur le salaire des 45 années de carrière (*au lieu des dix dernières années, ce qui est plus avantageux, NdlR*). Lorsque la mesure sera pleinement effective, les pensions des fonctionnaires seront réduites en

moyenne de 15 %. Et il y aura déjà un impact de 6 à 7 % pour les agents qui sont entrés dans la fonction publique ces 5, 6 ou 7 dernières années. Les responsables politiques n'arrêtent pas de dire qu'ils prennent ces mesures pour le bien-être de nos enfants et des générations futures. Moi, j'ai envie de dire à M. De Wever (Premier ministre, N-VA) et à M. Bouchez d'arrêter de parler au nom de mes enfants. Laisse-moi, en tant que papa, le soin de décider ce que je veux pour eux, à savoir un monde où on n'exclut pas les chômeurs, où on ne maltraite pas les migrants, où on redistribue les richesses qui existent dans ce pays.

Laurent Pirnay, vice-président de la CGSP, s'alarme des économies dans les services publics.



---

# Documents sauvegardés

Jeudi 14 août 2025 à 14 h 18

43 documents

---

# Sommaire

## Documents sauvegardés • 43 documents

La Libre Belgique	1 avril 2025 <b>Le gouvernement n'a aucune intention de revenir sur les réformes annoncées</b> Faut-il s'en étonner? Malgré la grève générale bien suivie, ce lundi, malgré des grèves à répétition sur le rail, malgré les nombreuses manifestations déjà passées et un calendrier d ...	7
La Libre Belgique	1 avril 2025 <b>La pression syndicale sur l'Arizona et le patronat devrait durer</b> Des usines à l'arrêt, des aéroports déserts, des bateaux en attente à l'entrée des ports, des piquets devant les zonings, des transports en commun perturbés, un service du dimanche ...	9
La Libre Belgique	8 avril 2025 <b>Sur le rail, la concertation sociale se poursuit tant bien que mal</b> Rue des Petits Carmes, au cœur de Bruxelles. Pierre Lejeune, président de la CGSP Cheminots, et Koen De Mey, le patron de la CSC-Transcom, gravissent les multiples étages qui séparent ...	11
La Libre (site web)	25 avril 2025 <b>Journée d'action du 29 avril - Les syndicats chrétiens et socialistes à nouveau dans la rue le 29 avril</b> La mobilisation des syndicats se poursuit à l'égard de la politique de "casse sociale" du gouvernement De Wever. "Des milliards pour les armes, des miettes pour les travailleurs", déplore un ...	13
La Libre Belgique	26 avril 2025 <b>Limitation du chômage à deux ans : quel impact sur les finances des syndicats ?</b> Le front commun syndical s'est lancé dans un combat de longue haleine contre une série de réformes portées par le gouvernement De Wever. Parmi celles-ci, la limitation des allocations ...	14
La Libre (site web)	29 avril 2025 <b>La CGSP appelle à une grève générale des services publics le 20 mai</b> "Nous voulons ainsi nous opposer aux conséquences désastreuses de la politique de l'Arizona (le gouvernement fédéral, NDLR) pour les services publics", justifie la CGSP-ACOD dans un communiqué. Le syndicat ...	16
La Libre Belgique	29 avril 2025 <b>Les syndicats du rail envisagent de suspendre les grèves</b> Une fumée blanche s'apprête-t-elle à s'échapper du cénacle où se déroulent les négociations entre l'Arizona et les syndicats du rail ? En ce début de semaine, les ...	17
La Libre (site web)	1 mai 2025 <b>"Ils ont perdu leur âme", "Je croyais Conner plus stratège"... Le président de la FGTB égratigne le fédéral et n'épargne pas les Engagés ni Vooruit</b> "L'analyse politique est simple: en attaquant l'assurance chômage, les pensions, l'assurance maladie,... le gouvernement est en train d'exploser le modèle de sécurité sociale que nous avons construit ...	19

La Libre Belgique	2 mai 2025 <b>Fête du travail</b> "Le combat va être rude" En parallèle de la suspension du plan de grève du rail, Thierry Bodson, le président de la FGTB, a répété ce 1er mai, jour de la ...	21
La Libre Belgique	2 mai 2025 <b>La gauche profite du 1er mai pour appeler à la "résistance" contre l'Arizona</b> Le mot "travail" était sur toutes les lèvres, en ce jeudi 1er mai. Que ce soit sur celles de Paul Magnette, le président du PS, qui faisait jeudi la tournée des ...	22
La Libre (site web)	5 mai 2025 <b>Les militaires en colère contre les mesures de l'Arizona : "Cette réforme n'est pas bonne, elle coûtera 4 milliards d'euros"</b> Ce matin, Maxime Binet aborde le sujet de la défense et voulait revenir sur les récentes déclarations du chef de la Défense Frederik Vansinaqui appelle à décréter la situation de crise ...	24
La Libre (site web)	7 mai 2025 <b>Accord interprofessionnel - La FGTB appelle à nouveau à une révision de la norme salariale</b> Bert Engelaar a fait passer ce message mercredi lors d'une réunion du groupe des Dix, qui réunit les syndicats et représentants des employeurs, avec le ministre de l'Emploi David ...	26
La Libre Belgique	16 mai 2025 <b>Les socialistes prendront quelques distances avec la FGTB</b> Paul Magnette disait dans La Libre en juillet 2024, au lendemain du scrutin de juin, que son parti, dans le cadre de sa rénovation, allait devoir " s'affranchir des gardiens du ...	27
La Libre (site web)	27 mai 2025 <b>La CSC grime l'Arizona en Dalton et dénonce un "transfert d'argent vers les actionnaires"</b> Lors de ce rassemblement réunissant une trentaine de militants, les présidents des partis de la coalition Arizona, Bart De Wever, Georges-Louis Bouchez, Sammy Mahdi, Maxime Prévot et Conner Rousseau, ont ...	28
La Libre (site web)	27 mai 2025 <b>Les syndicats des chemins de fer rejettent le préaccord signé avec Jean-Luc Crucke</b> Les inquiétudes liées à la pérennité de l'avenir de HR Rail, la fin des recrutements statutaires prévus au 1er janvier 2028 et la fin des pensions prématurées sont les trois ...	29
La Libre Belgique	28 mai 2025 <b>Les syndicats rejettent massivement le préaccord social sur le rail</b> Ce mardi, les principales organisations de défense des cheminots (CSC-Transcom, CGSP et SLFP) convoquaient leurs instances. À l'ordre du jour: le sort réservé au préaccord social récemment conclu avec ...	30
La Libre Belgique	4 juin 2025 <b>Pas d'accord au groupe des 10 sur le pouvoir d'achat</b> C'était la réunion de la dernière chance, mais personne n'y croyait vraiment. Le groupe des dix, soit la plus haute instance de concertation sociale du pays, se réunissait ce ...	32
La Libre (site web)	6 juin 2025 <b>Le secteur aérien dénonce être affecté "de manière disproportionnée" par les grèves</b> Au moins 180.000 passagers ont subi depuis janvier "des énormes désagréments et des conséquences financières" en raison des grèves nationales menées chaque mois pour contester les projets du gouvernement fédéral ...	33

	10 juin 2025	
La Libre (site web)	<b>"Que fait encore Vooruit dans ce gouvernement ?" Le secrétaire général de la FGTB plaide pour que le parti quitte l'Arizona</b> Selon Bert Engelaar, le secrétaire général de la FGTB fédérale, il est temps pour Vooruit de quitter le gouvernement. Si le parti socialiste flamand a permis d'éviter le pire dans ...	34
	12 juin 2025	
La Libre (site web)	<b>Le président de la FGTB Thierry Bodson annonce sa démission</b> M. Bodson a annoncé ce jeudi aux instances de la FGTB qu'il mettrait un terme à sa carrière d'ici la fin de 2025, a affirmé le syndicat dans un ...	35
	12 juin 2025	
La Libre (site web)	<b>Les syndicats dénoncent les mesures de l'avant-projet de décret dans l'enseignement en FWB</b> Les militants présents ont applaudi la délégation syndicale avant l'ouverture de la réunion. Ils se sont ensuite rapprochés des fenêtres de la salle de négociation où ils ont entonné plusieurs ...	36
	20 juin 2025	
La Libre (site web)	<b>La CSC se mobilise pour valoriser les professionnels du nettoyage</b> Le syndicat chrétien estime que l'Arizona "se fout complètement" de ces travailleurs, pourtant essentiels. "Ce qui compte, ce sont les chiffres ! Le gouvernement doit faire baisser des éléments de sécurité ...	37
	21 juin 2025	
La Libre Belgique	<b>Des flexi-jobs pour faire face à la pénurie de professeurs ?</b> C'ela ne m'inspire rien de bon ", réagit Roland Lahaye, secrétaire général de la CSC Enseignement. Selon lui, même si le gouvernement a la volonté affirmée de combattre la pénurie ...	38
	21 juin 2025	
La Libre Belgique	<b>Les flexi-jobs, entre engouement économique et controverses sociales</b> C'est une vague qui ne cesse de grossir : le flexi-job séduit, s'étend, s'impose. Introduit il y a une petite décennie, d'abord dans le seul secteur de ...	40
	23 juin 2025	
La Libre Belgique	<b>Belgique Grève   L'Association belge des syndicats médicaux (Absym) a déposé un préavis de grève pour le lundi 7 juillet, en signe de protestation...</b> Belgique Grève   L'Association belge des syndicats médicaux (Absym) a déposé un préavis de grève pour le lundi 7 juillet, en signe de protestation face à l'avant-projet de loi ...	42
	24 juin 2025	
La Libre Belgique	<b>Action nationale à Bruxelles mercredi contre "les mesures antisociales" de l'Arizona</b> Les syndicats restent vent debout contre le gouvernement Arizona emmené par le Premier ministre Bart De Wever (N-VA). Une nouvelle action organisée en front commun aura lieu ce mercredi 25 ...	44
	24 juin 2025	
La Libre Belgique	<b>Pourquoi la réforme Vandebroucke met le secteur de la santé en ébullition</b> La tension reste à son comble. L'Absym, le principal syndicat de médecins, a confirmé, lundi après-midi, son préavis de grève pour le 7 juillet. Les représentants des prestataires de soins ...	45

La Libre (site web)	<p>25 juin 2025</p> <p><b>Journée d'action nationale du 25 juin - Une manifestation en front commun contre le gouvernement avant le break estival</b></p> <p>Des milliers de manifestants sont attendus dans les rues de Bruxelles. Ils se rassembleront en matinée aux abords de la gare du Nord où des discours des dirigeants syndicaux sont prévus ...</p>	48
La Libre (site web)	<p>25 juin 2025</p> <p><b>Journée d'action nationale du 25 juin - Paralyser Brussels Airport a coûté 125 millions d'euros à l'économie cette année</b></p> <p>Mercredi, aucun avion prévu au départ de Brussels Airport n'a quitté le tarmac et plus de la moitié des arrivées ont été annulées. La journée marque le cinquième épisode d ...</p>	49
La Libre (site web)	<p>25 juin 2025</p> <p><b>Les syndicats prévoient déjà une grande manifestation le 14 octobre</b></p> <p>Ce mercredi est déjà une journée d'action nationale pour exprimer la grogne des syndicats et des travailleurs qu'ils représentent contre le gouvernement de Bart De Wever, sa réforme du ...</p>	50
La Libre Belgique	<p>25 juin 2025</p> <p><b>Thierry Bodson quitte une FGTB en pleine agitation</b></p> <p>Thierry Bodson démissionnera de la présidence de la FGTB à la fin de l'année, annonçait le syndicat socialiste le 12 juin. À ce moment, il aura 65 ans et partira ...</p>	51
La Libre Belgique	<p>26 juin 2025</p> <p><b>Les syndicats fustigent l'absence de concertation</b></p> <p>Des dizaines de milliers de personnes se sont rassemblées mercredi matin sur le boulevard du Roi Albert II, près de la gare du Nord, pour une manifestation les menant dans les ...</p>	53
La Libre (site web)	<p>1 juillet 2025</p> <p><b>Yves Coppieters, ministre wallon de la Santé, "exhorte" les médecins à ne pas faire grève le 7 juillet</b></p> <p>On le sait critique envers le projet de réforme des soins de santé de son collègue du fédéral, Frank Vandembroucke (Vooruit). Mais point trop n'en faut. " J'exhorte mes confrères ...</p>	54
La Libre Belgique	<p>1 juillet 2025</p> <p><b>Un rapport au vitriol dénonce une "culture de la peur" chez Securail</b></p> <p>Régime de terreur", "communication catastrophique", "leadership toxique", "culture de la peur", "chasse aux sorcières". Ces propos durs, sans équivoque, traduisent un profond malaise. Ils sont ceux d'agents de Securail, le ...</p>	55
La Libre (site web)	<p>2 juillet 2025</p> <p><b>Le personnel bpost de Gosselies et de Saint-Nicolas toujours en grève</b></p> <p>Au centre de Gosselies, le personnel proteste contre la réorganisation du travail amorcée par bpost. L'entreprise postale souhaite mieux adapter ses tournées à la réalité du terrain. Une réunion de ...</p>	56
La Libre (site web)	<p>4 juillet 2025</p> <p><b>Grève des médecins - L'ABSyM maintient son appel à la grève après une réunion avec Frank Vandembroucke</b></p> <p>Les participants de la réunion, à savoir l'Inami, les mutualités, les dentistes et les médecins via leurs organisations représentatives, ont reçu un projet de loi modifié sur une série de ...</p>	57

La Libre Belgique	<p>5 juillet 2025</p> <p><b>Il s'oppose à la grève - "Nous sommes des indépendants subsidiés, ça change tout"</b></p> <p>Lundi, je travaille", annonce fièrement le Dr Roger van Cutsem, médecin généraliste dans une maison médicale de Ransart (Charleroi) et chargé de missions à la Fédération des maisons médicales. La particularité ...</p>	58
La Libre (site web)	<p>9 juillet 2025</p> <p><b>Une manifestation contre la politique du gouvernement wallon à Namur le 24 septembre</b></p> <p>Les organisations syndicales déplorent une diminution du taux d'emploi et une hausse du chômage, le fait que plus de 85.000 personnes risquent d'être exclues du chômage, une marchandisation ...</p>	59
La Libre (site web)	<p>11 juillet 2025</p> <p><b>La FGTB et la CGSLB se réjouissent de l'accord sur les chèques-repas, mais restent nuancés</b></p> <p>La valeur des chèques-repas passera de 8 à 10 euros l'unité à partir du 1er janvier 2026 et la déduction fiscale pour les employeurs passera de 2 à 4 ...</p>	60
La Libre (site web)	<p>11 juillet 2025</p> <p><b>Des syndicats au domicile d'Yvan Verougstraete contre la modification du travail de nuit</b></p> <p>Munis de mégaphones, les militants ont voulu illustrer concrètement et bruyamment l'impact des mesures envisagées, qui permettraient aux employeurs d'imposer du travail entre 20h00 et minuit, voire dès 05h00 ...</p>	61
La Libre (site web)	<p>15 juillet 2025</p> <p><b>"Bouchez veut faire diversion et sort des phrases incompréhensibles. Le bilan de Thatcher est catastrophique. Venir avec ça, c'est aberrant et idiot"</b></p> <p>"La Belgique a besoin d'une Margaret Thatcher", voici ce que déclarait le président du MR, Georges-Louis Bouchez à La Libre. Des paroles qui interpellent Jean-François Tamellini, secrétaire général ...</p>	62
La Libre (site web)	<p>18 juillet 2025</p> <p><b>Valérie Glatigny sur la hausse des seuils de réussite des épreuves certificatives : "On veut envoyer un signal d'exigence"</b></p> <p>Pour le dernier "Café sans filtre" de l'année, Maxime Binet recevait Valérie Glatigny sur LN Radio ce vendredi 18 juillet. La ministre de l'Éducation a déclaré à la DH ...</p>	63
La Libre (site web)	<p>18 juillet 2025</p> <p><b>Une réforme portée par le ministre Jeholet inquiète les syndicats, qui dénoncent un "tout à l'intérim"</b></p> <p>Depuis 1977, les cellules de reconversion sont mises en place à la demande des syndicats en cas de faillite ou de licenciement collectif dans une entreprise établie en Wallonie. Celles-ci ...</p>	64

## Documents sauvegardés



© 2025 La Libre Belgique. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250401-BLI-ec130751-421e-485e-9951-d91b94b76bff

<b>Nom de la source</b>	Tuesday, April 1, 2025
La Libre Belgique	La Libre Belgique
<b>Type de source</b>	• p. 5
Presse • Journaux	• 691 mots
<b>Périodicité</b>	
Quotidien	
<b>Couverture géographique</b>	
Nationale	
<b>Provenance</b>	
Bruxelles, Belgique	



## [51] Le gouvernement n'a aucune intention de revenir sur les réformes annoncées

**Malgré un mouvement de grève bien suivi, ce lundi, la coalition Arizona maintient le cap. Elle appelle néanmoins à la concertation sociale pour la mise en œuvre de ces réformes qu'elle juge indispensables.**

**F**aut-il s'en étonner? Malgré la grève générale bien suivie, ce lundi, malgré des grèves à répétition sur le rail, malgré les nombreuses manifestations déjà passées et un calendrier d'actions syndicales courant jusqu'au mois d'octobre au moins, le gouvernement fédéral n'entend pas dévier de sa trajectoire et compte faire atterrir les réformes socio-économiques qu'il a engagées (pensions, chômage, flexibilité, travail de nuit, etc.).

“Ce gouvernement prend des mesures nécessaires pour que les générations futures puissent également bénéficier de la protection de notre sécurité sociale et de notre État providence”, a commenté le cabinet du vice-Premier ministre CD&V, Vincent Van Peteghem, sollicité par *La Libre*. “Bien sûr, il y aura encore des discussions sur les modalités des réformes au sein du gouvernement et avec les partenaires sociaux, mais il est certain que les réformes auront lieu et devront être mises en œuvre.”

“On comprend évidemment l'inquiétude que certains citoyens peuvent ressentir

à l'annonce de réformes, mais c'est régulièrement la peur du changement plus que le changement lui-même qui inquiète”, complète-t-on chez le vice-Premier ministre Engagé, Maxime Prévot. “Ce que nous n'admettons pas, par contre, ce sont les messages donnés par l'opposition, qui transforme trop souvent le contenu des accords de gouvernement pour jouer sur les peurs des citoyens et les inciter à descendre dans la rue. Ces réformes restent nécessaires pour remettre la Belgique sur les rails et rendre soutenables le paiement futur des pensions et la préservation de notre sécurité sociale.”

### Le slogan de Margaret Thatcher

Le slogan de l'ancienne Première ministre britannique Margaret Thatcher “Il n'y a pas d'alternative” (*There is no alternative*) est abondamment convoqué par les partenaires de la coalition Arizona depuis la mise en place du gouvernement, il y a deux mois, pour justifier les orientations politiques prises.

Aussi, du côté du Premier ministre Bart De Wever (N-VA), on tient à “rappeler l'importance des mesures qui sont

nécessaires pour préserver notre sécurité sociale, notre système de pension et notre prospérité”. “Ces mesures auraient dû être prises depuis longtemps d'ailleurs. Évidemment, nous comprenons que les gens aient des interrogations et que tout changement puisse causer de l'inquiétude. Mais, à nouveau, ces mesures – qui ont un impact important, on s'en rend compte – sont nécessaires. Pour la mise en œuvre des réformes, le dialogue social est évidemment prévu.”

“L'accord de gouvernement reste souverain, mais les modalités et les mesures transitoires peuvent encore faire l'objet de négociations. La porte est donc toujours ouverte aux syndicats”, appuie le cabinet du vice-Premier ministre N-VA, Jan Jambon, qui recevait lundi, en fin d'après-midi, les syndicats de la fonction publique au sujet de la réforme des pensions.

### Les difficultés de Vooruit

Au sein de la majorité fédérale, ce sont les socialistes flamands de Vooruit qui sont les plus mal à l'aise avec le contenu des mesures gouvernementales. Sur les

## Documents sauvegardés

ondes de la VRT, lundi matin, leur président Conner Rousseau a insisté, lui aussi, sur la nécessité de réformer le pays. Mais il a aussi fait remarquer que de nombreux éléments doivent encore être clarifiés et négociés, notamment les modalités d'exécution de la limitation des allocations de chômage dans le temps pour les personnes qui se forment à des métiers en pénurie.

Attaqué par Bert Engelaar, le secrétaire général du syndicat socialiste FGTB, pour qui la politique de l'Arizona est antisociale, Conner Rousseau a mis en évidence l'augmentation des salaires nets, des chèques-repas et du salaire minimum ou encore le maintien de l'indexation automatique. *“J'aurais aimé que [l'accord de gouvernement] soit plus social, mais gouverner, c'est faire des compromis”, a-t-il conclu. Sans gouvernement, nous serions tombés dans le chaos le plus complet.”*

Antoine Clevers

Le Premier ministre Bart De Wever a fixé le cap des réformes et entend s'y tenir.

## Documents sauvegardés



© 2025 La Libre Belgique. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250401-BLI-ec87271d-6717-425d-a95c-b43a44662a8f

<b>Nom de la source</b>	Tuesday, April 1, 2025
La Libre Belgique	La Libre Belgique
<b>Type de source</b>	• p. 4
Presse • Journaux	• 825 mots
<b>Périodicité</b>	
Quotidien	
<b>Couverture géographique</b>	
Nationale	
<b>Provenance</b>	
Bruxelles, Belgique	



## [52] La pression syndicale sur l'Arizona et le patronat devrait durer

**La grève générale a été bien suivie. D'autres actions sont programmées. Une grève générale le 29 avril ? Ce n'est pas clair...**

**D**es usines à l'arrêt, des aéroports déserts, des bateaux en attente à l'entrée des ports, des piquets devant les zonings, des transports en commun perturbés, un service du dimanche dans certains hôpitaux, etc. La grève générale menée ce lundi en front commun par la CSC et la FGTB n'aura pas mis la Belgique à l'arrêt (les commerces ont été modérément touchés, par exemple), mais elle aura fortement ralenti l'activité, au nord comme au sud du pays.

Sans le syndicat libéral, qui préfère donner sa chance à la concertation sociale avant de se lancer dans des actions de grande ampleur, les syndicats chrétien et socialiste ont protesté, comme lors des différentes manifestations de ces derniers mois, contre le programme du gouvernement De Wever (N-VA, MR, Engagés, Vooruit, CD&V). Est particulièrement visé le durcissement des règles en matière de pension et de chômage.

Avec la mobilisation réussie de ce lundi, les syndicats ont atteint leur objectif : "faire mal" à l'économie belge. Non pas

faire mal pour faire mal, mais bien pour forcer le gouvernement à revoir son programme, en mettant une grosse pression dans les services publics comme dans les entreprises privées. Une journée de grève comme celle de ce lundi coûte cher aux employeurs. Le Voka (patronat flamand) parle d'une perte irrécupérable de 300 à 500 millions d'euros. Selon Hans Maertens, directeur général du Voka, les syndicats "*font la grève contre le gouvernement, mais frappent nos entreprises*".

### D'abord la grève

C'est bien de cela qu'il s'agit. Pour toucher l'Arizona, les organisations syndicales visent (notamment) les employeurs qui, disent-elles, ont dicté en bonne partie l'accord de gouvernement. En causant des dommages à l'économie, les syndicats se disent que les fédérations patronales finiront par demander au gouvernement d'entendre les doléances des organisations de travailleurs et de modifier, davantage qu'à la marge, le contenu des mesures. Du point de vue de la CSC et de la FGTB, il faut faire grève et ainsi établir un rapport de force avant de négocier, ce que

leur reprochent les employeurs.

Pour que cet objectif soit atteint, les syndicats savent qu'ils ne peuvent pas se contenter d'un coup d'éclat comme celui de ce 31 mars. On le perçoit clairement au vu des réactions au sein de la coalition au pouvoir. Pour porter ses fruits, la mobilisation doit s'inscrire dans la durée. Et c'est la direction que semble prendre le combat engagé par la CSC et la FGTB.

### Chaud, le printemps

Le printemps social sera chaud, en effet. Des grèves toucheront l'enseignement la semaine prochaine. La mobilisation des cheminots se poursuit. Le secteur non marchand sera en action le 22 mai. Et le 29 avril, une nouvelle grève générale est annoncée en front commun CSC-FGTB. Enfin, ce n'est pas si clair que cela. Sur La Première, Thierry Bodson, président de la FGTB, évoque la perspective d'une grève générale. Interrogée par *La Libre*, Marie-Hélène Ska, secrétaire générale de la CSC, affirme que ce ne sera "*pas une grève générale*", mais plutôt "*une journée d'actions interprofessionnelle*", couverte par un

## Documents sauvegardés

préavis de grève, avec des actions décentralisées, dont on ne connaît pas encore les éventuelles perturbations pour l'économie.

Quoi qu'il en soit, le mouvement de contestation est appelé à durer. *“Avec la CSC, on a un plan (d'actions) jusqu'au mois d'octobre”,* explique Thierry Bodson. *On sera plus imaginatifs que par le passé, avec des actions perlées en fonction des secteurs.”* Marie-Hélène Ska abonde : au fur et à mesure que les textes du gouvernement seront présentés, il devrait y avoir des actions plus sectorielles.

Le banc syndical semble donc vouloir éviter l'échec de la contestation du programme du gouvernement Michel en 2014 : après une forte mobilisation (dont une manifestation historique à 120 000 personnes), la mobilisation contre la Suédoise avait faibli. Face à l'Arizona de Bart De Wever, la CSC et la FGTB veulent qu'il en aille autrement. Mais cela dépendra fortement de leur capacité de mobilisation dans le temps, et dans chaque partie du pays. Ces dernières années, on a souvent pu constater une césure dans la mobilisation au Nord et au Sud, avec des régionales francophones beaucoup plus revendicatives que les flamandes. La présence de Vooruit (proche de la FGTB) et du CD&V (qui a gardé, davantage que Les Engagés, des attaches à la CSC) au sein de la majorité gouvernementale pourrait nuire à la cohésion syndicale Nord-Sud. De même que la situation économique contrastée entre la Flandre (plein emploi, pénurie de main-d'œuvre) et la Wallonie et Bruxelles, davantage touchées par le chômage.

Laurent Gérard

Un piquet de grève à Herstal, ce lundi.

## Documents sauvegardés



© 2025 La Libre Belgique. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250408-BLI-63a682c3-2759-44c1-9766-a8e30cf0d8d6

<b>Nom de la source</b>	Tuesday, April 8, 2025
La Libre Belgique	La Libre Belgique
<b>Type de source</b>	• p. 14
Presse • Journaux	• 827 mots
<b>Périodicité</b>	
Quotidien	
<b>Couverture géographique</b>	
Nationale	
<b>Provenance</b>	
Bruxelles, Belgique	



## [53] Sur le rail, la concertation sociale se poursuit tant bien que mal

À l'aube d'une nouvelle grève, "La Libre" fait le point sur les discussions en cours.

**R**ue des Petits Carmes, au cœur de Bruxelles. Pierre Lejeune, président de la CGSP Cheminots, et Koen De Mey, le patron de la CSC-Transcom, gravissent les multiples étages qui séparent le rez-de-chaussée de l'imposant bâtiment du bureau du ministre de la Mobilité, Jean-Luc Crucke (Engagés). Les deux hommes commencent à bien connaître les lieux. Voilà maintenant plusieurs semaines que les représentants syndicaux enchaînent les rounds de discussions avec le Frasnais et les responsables des trois entreprises ferroviaires (Infrabel, SNCB, HR). Si ces rencontres demeurent "régulières" et "constructives", un accord semble encore bien loin. D'autant que le rapport de force a récemment évolué.

### Une recomposition syndicale

Fin mars, les défenseurs des cheminot-sannoncent une alliance à cinq syndicats (CGSP, CSC, SLFP, Sic, SACT) accompagnée d'un calendrier unifié d'actions. Ce front commun XXL débutera ce lundi à 22 heures, avec une première grève de 24 heures. Il remettra le couvert tous les mardis d'avril. Une manière pour les

syndicats de répondre aux mauvaises langues qui raillaient la désorganisation du mouvement au sein duquel de petits syndicats lançaient des préavis tous azimuts. De l'aveu des intéressés, cet "accord permet aussi de limiter l'impact pour les navetteurs et d'améliorer la coordination des revendications". Ainsi, la CSC et la CGSP, les deux syndicats les plus importants, poursuivent les pourparlers avec le ministre de la Mobilité. En parallèle, ils informent leurs trois partenaires et relayent leurs doléances. Selon nos informations, une réunion de ce "club des cinq" est planifiée mercredi, au lendemain de la grève.

L'attitude du gouvernement, elle, fluctue. D'un côté, Jean-Luc Crucke affiche une franche ouverture au dialogue. De l'autre, son homologue flamand Jan Jambon (N-VA), en charge de l'explosif dossier des pensions, connaît des relations plus compliquées avec les cheminots. De l'extérieur, plusieurs observateurs pointent même un dialogue à deux vitesses dans le chef de l'Arizona. "Les partenaires de gouvernement tentent de garder une apparence de solidarité, mais les dynamiques divergent. Crucke se montre ouvert, Jambon reste inflexible. Or, pour l'Arizona, il n'est

pas question d'apparaître divisé sur ces mesures", nous glisse un proche du dossier.

### Des abus du droit de grève ?

Cette dynamique court maintenant depuis plusieurs semaines. Enfin, presque. Le 27 mars, alors que le groupe de syndicats révélait leur calendrier d'actions, Jean-Luc Crucke durcissait le ton sur le plateau de la RTBF en déclarant avoir "donné pour instructions que dorénavant on ne reconnaisse pas les préavis excessifs. Le syndicat ou le groupuscule qui joue avec ça, il devra aller devant les tribunaux pour s'expliquer". Si cette déclaration visait essentiellement la micro-organisation Metisp-Protect (absente du front commun), elle rappelait aussi à son bon souvenir Sic et le SACT, responsable d'une importante grève de neuf jours sur le chemin de fer, fin février. Vendredi, HR Rail indiquait à la presse "étudier toutes les possibilités de lutter contre l'abus du droit de grève", à la demande expresse du ministre. Même si cette demande ne visait pas directement son organisation, Pierre Lejeune n'a pas tardé à qualifier de "contre-productifs" les propos du ministre sur les abus du droit de grève.

## Documents sauvegardés

La tâche pour Jean-Luc Crucke ne semble cependant pas aisée. Il se trouve en effet sous le feu des projecteurs lors de ces actions. Or, c'est son collègue Jan Jambon qui s'occupe du dossier le plus critique : celui du relèvement de l'âge de la pension des cheminots. Récemment, l'homme fort de Brasschaata proposé une nouvelle entrevue à la CSC-CGSP. Néanmoins, il pose certaines conditions, susceptibles de refroidir les ardeurs syndicales. “ *Le gouvernement fédéral maintiendra les réformes des retraites intégrant les objectifs tels que prévus dans l'accord* ”, précise-t-il dans un courrier. Une rencontre a finalement été fixée le 28 avril au matin.

Cheminots et la CSC-Transcom.

### Un changement de donne

Alors, avec cette fermeté sur les “ *abus du droit de grève* ”, Jean-Luc Crucke tenterait-il de resserrer les rangs, comme le suggèrent certains en coulisses ? À voir. Le ministre des Engagés avait déjà eu par le passé des mots durs à l'attention du Sic et du SACT qu'il accusait “de prendre des milliers d'usagers en otage”. Sauf que ces deux organisations de taille modeste font aujourd'hui partie du front commun élargi avec la CSC et la CGSP. Soit les deux syndicats qui s'assoient régulièrement à la table de Jean-Luc Crucke. Contacté, le cabinet du centriste ne souhaite pas commenter le travail en cours.

Reste à savoir si ce rabattage des cartes syndicales renforcera la position de la CSC et la CGSP, obligeant le gouvernement à adapter sa stratégie. Ou bien, si cela ne fera que compliquer encore un peu les négociations.

Nicolas Gobiet

Jean-Luc Crucke, ministre de la Mobilité, rencontre régulièrement la CGSP

## Documents sauvegardés

**La Libre.be**

© 2025 La Libre. Tous droits réservés.  
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250425-BLIW-3ab33efb-8be8-4e2e-8b0c-4027fccc9f6b

**Nom de la source**

La Libre (site web)

Friday, April 25, 2025

La Libre (site web) • 228 mots

**Type de source**

Presse • Presse Web

**Périodicité**

En continu

**Couverture géographique**

Nationale

**Provenance**

Bruxelles, Belgique

## [54] Journée d'action du 29 avril - Les syndicats chrétiens et socialistes à nouveau dans la rue le 29 avril

**L**a mobilisation des syndicats se poursuit à l'égard de la politique de "casse sociale" du gouvernement De Wever. "Des milliards pour les armes, des miettes pour les travailleurs", déplore un tract du syndicat socialiste. Parmi les revendications figurent la réforme des pensions, la limitation des allocations de chômage dans le temps et les coupes budgétaires dans les services publics.

Des rassemblements sont annoncés dans plusieurs villes, notamment à Bruxelles, Charleroi, Liège et Verviers. Une délégation du front syndical se rendra par ailleurs à Bièvre, dans la province de Namur, pour y rencontrer le ministre fédéral de l'Emploi et de l'Économie, David Clarinval (MR). Des actions sont également prévues en Flandre, notamment à Anvers et Gand.

Au-delà des manifestations, des piquets de grève seront mis en place dans plusieurs zonings et entreprises. Les syndicats entendent mener un travail de sensibilisation auprès des citoyens, avec des distributions de tracts prévues sur des rond-points fréquentés, comme à Mons et à La Louvière.

Les transports en commun seront fortement affectés. La Stib à Bruxelles et le

Tec en Wallonie annoncent de fortes perturbations et invitent les voyageurs à envisager des alternatives. De Lijn, en Flandre, sera elle aussi impactée. La SNCB mettra en place un service alternatif, dont les détails seront communiqués lundi.

## Documents sauvegardés



© 2025 La Libre Belgique. Tous droits réservés.  
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250426-BLI-b117ea2e-b228-4190-a26a-89fe4f224fba

<b>Nom de la source</b>	Saturday, April 26, 2025
La Libre Belgique	La Libre Belgique
<b>Type de source</b>	• p. 10
Presse • Journaux	• 848 mots
<b>Périodicité</b>	
Quotidien	
<b>Couverture géographique</b>	
Nationale	
<b>Provenance</b>	
Bruxelles, Belgique	



## [55] Limitation du chômage à deux ans : quel impact sur les finances des syndicats ?

Pour David Clarinval (MR), les syndicats s'opposent à la réforme par intérêt financier.

Le front commun syndical s'est lancé dans un combat de longue haleine contre une série de réformes portées par le gouvernement De Wever. Parmi celles-ci, la limitation des allocations de chômage à maximum deux ans, qui va déboucher sur l'exclusion de plus de 100 000 chômeurs. Une réforme que la FGTB contestera en justice, a annoncé le syndicat socialiste.

Pour le ministre de l'Emploi, David Clarinval (MR), si les syndicats agissent de la sorte, c'est parce que, disait-il à La Dernière Heure, ils craignent *"de perdre une grosse part de leur activité"*. *"À partir du moment où les personnes travaillent, elles ne reçoivent plus d'allocations de chômage payées par les syndicats, faisait-il valoir. Or, les syndicats perçoivent une commission financière chaque fois qu'ils paient un chômeur."*

En effet, c'est une particularité belge : à côté de la caisse de paiement publique (la Capac), les trois syndicats (CSC, CGSLB et FGTB) assurent le paiement des allocations de chômage à leurs affiliés. Pour ce travail de gestion des allocations, les syndicats perçoivent de

l'Onem des indemnités d'administration.

### Indemnité insuffisante

Dans son "rapport au ministre relatif à la comptabilité de gestion des organismes de paiement" consacré à l'exercice 2022 (le plus récent), l'Onem détaille le montant de ces indemnités et les compare aux dépenses des organismes de paiement pour accomplir cette mission.

On y apprend qu'en 2022, le prix de revient (les frais) par cas payé est de 28,1 € à la CSC, de 26€ à la FGTB, de 39,8 € à la CGSLB et de 44,1 € à la Capac. Où l'on constate donc de nettes différences de coûts entre organismes de paiement, qui sont notamment (mais pas seulement) dues au nombre de cas traités par chacun d'eux.

Le rapport souligne que, pour la période de 2010 à 2019, l'indemnité d'administration perçue par les trois organismes de paiement privés (les trois syndicats) est *"insuffisante pour couvrir les frais de fonctionnement nets"*. En 2020 et 2021 (période Covid), les interventions de l'Onem ont été suffisantes pour la CSC et la FGTB, mais pas pour la

CGSLB.

Mais en 2022, *"il y a de nouveau un déficit dans tous les organismes de paiements privés, tant en valeur absolue qu'en moyenne par cas payé, entre l'indemnité d'administration et les frais de fonctionnement nets, et ce, suite à une diminution de l'intervention dans les frais d'administration"*. En 2022, la moyenne des frais des trois syndicats par cas payé est de 28 € et le montant moyen des indemnités d'administration est de 25 €. Pour chaque cas payé, les syndicats perdent donc, en moyenne, 3 €.

### Frais en augmentation

Le rapport de l'Onem souligne que le nombre de cas payés en 2022, tout comme en 2021, a diminué dans tous les organismes de paiement. Et qu'en conséquence, le prix de revient par cas payé augmente dans tous les organismes de paiement : + 67,45 % à la Capac ; + 33,26 % à la CGSLB ; + 27,10 % à la FGTB ; et + 24,03 % à la CSC. L'Onem nous signale que les frais moyens par cas payé ont encore augmenté en 2023, en raison de la diminution du chômage. Ils s'élevaient à 28,49 € à la FGTB,

## Documents sauvegardés

29,35 € à la CSC, 33,28 € à la CGSLB et pas moins de 64,06 € à la Capac, ce qui donne une moyenne par cas payé de 33,45 €.

On ne peut donc pas affirmer que les syndicats gagnent de l'argent grâce à leur activité de paiement des allocations de chômage. Au contraire, cette activité leur coûte, puisque les indemnités qu'ils perçoivent ne couvrent pas les frais engendrés. Cependant, plus le chômage diminuera (ce qui sera le cas avec les exclusions annoncées), plus les frais des syndicats par cas payé seront élevés. Et plus ils risquent de perdre de l'argent, si l'indemnité de l'Onem reste à un niveau insuffisant. Les syndicats réclament d'ailleurs un relèvement de ces indemnités.

Un autre argument de leurs opposants, c'est que les syndicats ont intérêt à conserver un grand nombre de chômeurs, parce que ceux-ci constituent autant d'affiliés. Ce qui leur donne davantage de moyens financiers (via le montant payé pour l'affiliation) et de poids politique. À cela, le président de la FGTB Thierry Bodson, dans *La DH*, rétorquait : *“Un affilié qui travaille paie des cotisations plus importantes que celui qui est au chômage. Nous avons tout intérêt à ce que nos affiliés aient un travail”*. Il en va de même à la CSC, où la cotisation mensuelle varie entre 6 et 22 €, en fonction de la situation de l'affilié (travailleur à temps plein, travailleur à temps partiel, chômeur,...). Elle s'élève à 13 € après trois mois de chômage

Laurent Gérard

Le ministre de l'Emploi David Clarinval (MR) et le président de la FGTB Thierry Bodson.

## Documents sauvegardés



© 2025 La Libre. Tous droits réservés.  
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news:20250429-BLIW-d2af58e3-750f-454b-9484-585423fb2f5c

**Nom de la source**

La Libre (site web)

Tuesday, April 29, 2025

La Libre (site web) • 384 mots

**Type de source**

Presse • Presse Web

**Périodicité**

En continu

**Couverture géographique**

Nationale

**Provenance**

Bruxelles, Belgique

## [56] La CGSP appelle à une grève générale des services publics le 20 mai

"**N**ous voulons ainsi nous opposer aux conséquences désastreuses de la politique de l'Arizona (le gouvernement fédéral, NDLR) pour les services publics", justifie la CGSP-ACOD dans un communiqué. Le syndicat dénonce des économies visant des services publics souffrant depuis des années déjà d'un "manque d'investissements".

"Pourtant, le gouvernement a décidé de procéder à des coupes supplémentaires dans le personnel et les ressources", dénonce la CGSP, estimant que le fonctionnement des services publics est donc compromis. "Les citoyens bénéficieront de moins de services et perdront au passage une part importante de leur pouvoir d'achat", assure le syndicat.

Ce dernier s'oppose notamment au "démanèlement aveugle des pensions", à la réduction de la sécurité sociale et à l'érosion du statut de fonctionnaire. En matière de retraites, le gouvernement "sabre à coups de hache dans des droits acquis", s'offusque la CGSP. Beaucoup devront ainsi travailler plus pour une pension moindre, à en croire le syndicat des services publics.

La CGSP dénonce aussi la limitation des

allocations de chômage dans le temps et s'oppose aux règles plus strictes concernant les malades de longue durée. "Dans le même temps, les efforts déployés pour trouver des revenus supplémentaires via une fiscalité juste sont insuffisants", regrette la présidente fédérale du syndicat, Chris Reniers.

La décision, prise lors de l'accord de Pâques, de ne pas augmenter immédiatement les salaires du secteur public en cas de dépassement de l'indice pivot, hérisse aussi la CGSP. Les fonctionnaires perdront de la sorte "quelques centaines d'euros par an", se scandalise-t-on.

La CSC Services publics a déclaré dans un communiqué "partager les mêmes préoccupations" que le syndicat socialiste. Il n'est cependant pas certain que le syndicat chrétien rejoigne l'appel à la grève générale du 20 mai. Une réunion doit se tenir demain/mercredi avec la CGSP, où le sujet sera certainement abordé, a indiqué la présidente de la CSC Services publics, Ilse Heylen. Selon elle, une action dans les soins de santé est d'ores et déjà prévue ce jour-là tandis que des actions devraient être organisées le 23 juin, journée mondiale pour la fonction publique.

Ce mardi, les syndicats organisent une journée d'action nationale, qui met à l'arrêt une grande partie du pays, contre la politique menée par le gouvernement fédéral. Les transports sont particulièrement touchés.

## Documents sauvegardés



© 2025 La Libre Belgique. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250429-BLI-ae8a259a-f254-4451-bb87-a1d72cf4cb8c

<b>Nom de la source</b>	Tuesday, April 29, 2025
La Libre Belgique	La Libre Belgique
<b>Type de source</b>	• p. 9
Presse • Journaux	• 573 mots
<b>Périodicité</b>	
Quotidien	
<b>Couverture géographique</b>	
Nationale	
<b>Provenance</b>	
Bruxelles, Belgique	



## [57] Les syndicats du rail envisagent de suspendre les grèves

Les organisations de défense des cheminots rencontraient Jan Jambon (N-VA) ce lundi.

Une fumée blanche s'apprête-t-elle à s'échapper du scénario où se déroulent les négociations entre l'Arizona et les syndicats du rail ? En ce début de semaine, les patrons de la CSC-Transcom, de la CGSP Cheminots et du SLFP avaient rendez-vous avec le ministre des Pensions, Jan Jambon (N-VA). Un tête-à-tête qui promettait d'être "décisif", selon les propos de Pierre Lejeune, le responsable du syndicat d'obédience socialiste, en amont de la réunion.

Ce lundi, à huit heures tapantes, les ténors des trois organisations de défense des cheminots se sont donc rendus à la rue de la Loi, au cabinet du vice-Premier ministre N-VA, afin de discuter de l'explosif dossier des retraites. Pour rappel, le gouvernement fédéral prévoit de relever progressivement l'âge de la retraite des cheminots – actuellement fixé à 55 ans – jusqu'à 67 ans. À la sortie du bureau du nationaliste flamand, le président de la CSC-Transcom, Koen De Mey, évoque une entrevue "brève", mais "constructive. Jan Jambon nous invite au groupe de travail intersectoriel organisé avec les centrales des services publics", précise le syndicaliste fla-

mand. Cette large rencontre est fixée au 23 mai. Résultat : la CSC-Transcom indique reconsidérer les prochaines grèves prévues sur le rail. "Nous sommes encore dans une phase de consultation. Avec M. Crucke et M. Jambon, les discussions avancent. Alors, pourquoi continuer les grèves ? D'autant que nous avons la garantie que, tant que nous sommes en négociations, aucun projet de loi ne sera déposé", détaille Koen De Mey. De son côté, la CGSP Cheminots tempore. "C'est encore prématuré pour se positionner en ce sens. Notre bureau national prendra une décision ce mercredi", explique Pierre Lejeune.

### Un préaccord discuté à cinq

Cette rencontre fait suite à l'annonce d'un préaccord sur le volet ressources humaines avec le ministre de la Mobilité, Jean-Luc Crucke (Les Engagés). Fin de la semaine dernière, les deux principaux syndicats du rail ont présenté le contenu de l'accord à leur base. "Bien évidemment, certains affiliés avaient des questions. Mais, il n'y a eu aucune prise de position pour le moment", poursuit le président de la CSC-Transcom. Ce texte reprend plusieurs principes fonda-

mentaux, dont la garantie de l'emploi et des droits acquis des travailleurs. Un transfert de compétences est également au programme, notamment en matière de recrutement, de sélection et de gestion des carrières. HR Rail restera, pour sa part, garant de la concertation sociale, de la réglementation, du statut du personnel et des contrats. Malgré ce premier pas en avant, quelques points sensibles sont encore et toujours sur la table. En vrac, il faudra trancher l'épineuse question du travail de nuit, mais aussi les vastes économies envisagées pour les chemins de fer (675 millions d'ici 2029).

Alors, si les principaux syndicats du rail retrouvent la porte à une fin du mouvement, qu'en est-il des "petits" partenaires, présents dans le front commun élargi, à savoir le SIC et le SACT ? Ce lundi, en milieu d'après-midi, le "club des cinq" syndicats se réunissait aussi pour échanger sur le préaccord et la rencontre matinale avec le ministre des Pensions. Après plusieurs heures de débats, "aucune décision formelle n'a été prise" par l'alliance syndicale.

Nicolas Gobiet

## Documents sauvegardés

La CSC-Transcom, la CGSP Cheminots et le SLFP rencontraient Jan Jambon (N-VA) ce lundi matin.

## Documents sauvegardés

La Libre.be

© 2025 La Libre. Tous droits réservés.  
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250501-BLIW-0ed5973c-2a2b-406b-871a-0cfd15c85ce3

## Nom de la source

La Libre (site web)

Thursday, May 1, 2025

## Type de source

Presse • Presse Web

La Libre (site web) • 710 mots

## Périodicité

En continu

## Couverture géographique

Nationale

## Provenance

Bruxelles, Belgique

## [58] "Ils ont perdu leur âme", "Je croyais Conner plus stratégique"... Le président de la FGTB égratigne le fédéral et n'épargne pas les Engagés ni Vooruit

"L'analyse politique est simple: en attaquant l'assurance chômage, les pensions, l'assurance maladie,... le gouvernement est en train d'exploser le modèle de sécurité sociale que nous avons construit pendant 80 ans. Il détruit, il attaque, mais il ne construit rien", a-t-il dit. Face à ce constat, "il faut qu'il y ait des anoraks rouges dans les rues toutes les semaines", a insisté le patron du syndicat socialiste.

"Le combat va être rude. Il va être long et il va falloir le diversifier. Je suis heureux d'être le président d'un syndicat où chacun prend ses responsabilités: les cheminots sont dans la bagarre depuis des mois et ils ont raison. Les enseignants sont dans les rues depuis des mois et ils ont raison. Il y a des actions prévues par la CGSP, par le secteur non-marchand, une action nationale le 27 juin,... Ce qui compte, c'est d'avoir une contestation sociale permanente", a souligné Thierry Bodson.

"Nous serons en résistance le temps qu'il faudra, avec un calendrier d'actions qui est déjà prévu au-delà de septembre. Nous serons les gauchistes de service et nous l'assumons. Nous serons les

défenseurs des droits humains, nous serons les féministes qui s'élèvent contre les attaques faites aux femmes, nous serons comme les coquelicots qui peuvent fleurir sur des sols arides, dont ceux de l'Arizona, et repousser plus nombreux après le combat", a promis le président du syndicat socialiste.

"On aura beau essayer de nous ensevelir sous des tonnes de mensonges, nous re-fleurirons partout où l'on ne nous attend pas et dans un plus grand nombre", a-t-il ajouté en soulignant la nécessité "de rester dans la rue pour sensibiliser tous les travailleurs, y compris ceux qui pensaient qu'ils ne seraient pas touchés par les mesures du gouvernement".

Un exécutif fédéral que le syndicat aimerait voir tomber avant la fin de la législature même s'il sait que ce combat-là n'est jamais simple. Mais si c'était le cas, "nous serions quand même heureux d'y avoir participé", a ironisé Thierry Bodson.

Tout au long de son discours, ce dernier n'a pas eu de mots assez durs contre les mesures annoncées par le gouvernement De Wever. "Il faut dire les choses comme elles sont: nous avons devant nous, depuis 3 mois, un gouvernement

de droite, dont l'accord était une véritable douche froide", a pointé le président de la FGTB.

"Cet accord, c'est de l'enfumage. En réalité, la seule promesse qu'ils tiennent, c'est l'exclusion des chômeurs après deux ans", a-t-il poursuivi. Selon le syndicat socialiste, 140.000 personnes seront ainsi exclues du chômage au 1er janvier 2026, "un choc impossible à absorber pour les CPAS". "Ce qui signifie qu'à la fin du mois de janvier prochain, des milliers de personnes n'auront absolument plus rien pour vivre. Et quand on le dit au gouvernement, il n'écoute pas. C'est hors-sol et odieux", a encore martelé Thierry Bodson, non sans rappeler que seuls 13.000 chômeurs y sont inscrits depuis plus de 15 ans. "Peut-on exclure 140.000 personnes pour ces 13.000-là?", s'est-il faussement interrogé.

Egalement dans la ligne de mire du responsable syndical: Les Engagés "qui ont perdu leur âme" en montant dans la majorité mais aussi les socialistes flamands de Vooruit. Les deux formations avaient justifié leur entrée dans l'exécutif par la défense de l'index, entre autres. "Trois mois plus tard, ils ont oublié leurs grandes déclarations et l'index est post-

## Documents sauvegardés

posé."

Quant au dossier de la taxation des plus-values dont Vooruit avait fait une condition de son entrée dans la majorité, "je croyais que Conner Rousseau était plus stratège que ça: avec quelle arme va-t-il négocier cette taxation alors qu'il a plié dans tous les dossiers socio-économiques et qu'il n'a plus aucune cacahuète en poche face à De Wever?"

Pour la FGTB, la réponse à ces attaques - nombreuses - se fera dans la rue, avec notamment une journée d'actions le 27 juin. "La CSC a dit qu'elle ne viendrait pas avec nous mais si elle voit que nous sommes nombreux à nous mobiliser, je vous promets qu'elle nous rejoindra. Comme d'habitude, il aura fallu les hélicoptères mais les militants de la CSC seront avec nous", a conclu Thierry Bodson.

## Documents sauvegardés



© 2025 La Libre Belgique. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250502-BLI-7e3152d3-db27-43ea-9036-3bc440ffaec

## Nom de la source

La Libre Belgique

## Type de source

Presse • Journaux

## Périodicité

Quotidien

## Couverture géographique

Nationale

## Provenance

Bruxelles, Belgique

Friday, May 2, 2025

La Libre Belgique

• p. 8

• 140 mots



Page 8

## [59] Fête du travail

**“L**e combat va être rude”

En parallèle de la suspension du plan de grève du rail, Thierry Bodson, le président de la FGTB, a répété ce 1er mai, jour de la Fête du travail, les ambitions syndicalistes dans leur lutte contre les décisions du gouvernement Arizona. *“Le combat va être rude, il va être long et il va falloir le diversifier. Je suis heureux d’être le président d’un syndicat où chacun prend ses responsabilités : les cheminots sont dans la bagarre depuis des mois et ils ont raison. Les enseignants sont dans les rues depuis des mois et ils ont raison, a-t-il affirmé. Il y a des actions prévues par la CGSP, par le secteur non-marchand, une action nationale le 27 juin... Ce qui compte, c’est d’avoir une contestation sociale permanente”*, a-t-il poursuivi. (Belga)

## Documents sauvegardés



© 2025 La Libre Belgique. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250502-BLI-8a8f1937-f182-4744-abef-6dc2ce0aebda

<b>Nom de la source</b>	Friday, May 2, 2025
La Libre Belgique	La Libre Belgique
<b>Type de source</b>	• p. 4
Presse • Journaux	• 1108 mots
<b>Périodicité</b>	
Quotidien	
<b>Couverture géographique</b>	
Nationale	
<b>Provenance</b>	
Bruxelles, Belgique	



## [60] La gauche profite du 1er mai pour appeler à la “résistance” contre l’Arizona

Chez les libéraux, c’est la notion “d’effort” qui était au centre de l’ensemble des discours prononcés jeudi à Charleroi.

Le mot “travail” était sur toutes les lèvres, en ce jeudi 1er mai. Que ce soit sur celles de Paul Magnette, le président du PS, qui faisait jeudi la tournée des fédérations et qui avait prononcé, une fois n’est pas coutume, son discours dès mercredi soir à Fleurus. Que ce soit sur celles de Georges-Louis Bouchez, le président du MR, qui fêtait le 1er mai libéral à Charleroi avec comme invité d’honneur l’ancien Premier ministre français Gabriel Attal. Que ce soit encore sur celles de Raoul Hedebouw, le président du PTB, et celles de Thierry Bodson, le patron de la FGTB, le travail était central. Et c’est bien normal en ce jour où, justement, celui-ci est fêté.

Pourtant, il est intéressant de constater qu’un vrai clivage existe bel et bien entre la gauche et la droite sur la manière de l’utiliser. À gauche, les termes employés visent les “travailleurs”, “les pensionnés”, “les super-riches”, les “banques”, la “droite inefficace” qui n’a pas le “soutien populaire”, etc. À droite, on évoque “la fin de l’assistanat”, “le monopole de la violence détenu par la gauche”, les “classes

moyennes”, le “soutien populaire” dont on bénéficie, etc.

Mais surtout au MR, c’est le mot “effort” qui revenait sans cesse dans les discours. Dans celui de Georges-Louis Bouchez comme dans ceux de David Clarinval et de Pierre-Yves Jeholet, les ministres fédéral et wallon de l’Emploi. “Il faut cesser de pleurer”, estime Bouchez. “La culture de l’excuse, c’est fini. Aujourd’hui tout le monde veut faire du télétravail, personne ne veut travailler le samedi et le dimanche ou après 18 heures”, insiste Jeholet. Le même considère qu’ “il faut rappeler aux jeunes et au moins jeunes qu’il faut faire des efforts dans la vie”. Bouchez ajoute qu’il faut “privilégier le mérite à l’assistanat, l’effort au clientélisme”. Et Jeholet d’en remettre une couche avec le “travail qui nécessite effort et sacrifice”.

### Comme en 1960

Au PS, Magnette convoque l’histoire avec la loi unique de 1961 et les grandes grèves de 60 qu’il compare avec les mesures du gouvernement Arizona. “Il faut remonter plus de soixante ans en

arrière pour retrouver une offensive aussi brutale contre le monde du travail. La nouvelle loi unique que prépare le gouvernement est, comme celle de 1960, une loi inique, une opération de démantèlement systématique des droits des travailleurs.” Après avoir listé les mesures prises ou en voie de l’être par l’Arizona, il lance quelques slogans contre la “droite”. Avec l’Arizona, “travailler plus pour gagner moins, travailler plus longtemps pour une plus petite pension”. Pour le président du PS, ces mesures sont “d’autant plus graves que, dans le même temps, la droite s’attaque à tout ce qui nourrit la démocratie. La droite, toujours plus radicale, flirte avec le racisme et active la haine des pauvres. Elle attaque les fonctionnaires, les journalistes, les chercheurs, les défenseurs des droits humains et les militants climatiques, les artistes, les syndicalistes, tous les contre-pouvoirs”.

Au MR, on n’était pas en reste, en matière d’attaque. Pourtant le président avait dit assez tôt dans son discours qu’il n’avait pas “envie de parler de cette gauche qui nous explique qu’il y a un péril d’extrême droite chaque fois que nous prenons une décision”. Ensuite, il

## Documents sauvegardés

ne parlera que de la gauche. *“Certains instrumentalisent la peur, c’est Raoul (Hedebouw, c’est Paul (Magnette), c’est Thierry (Bodson), c’est Jean-Pascal (Labille). Ils le font parce que notre victoire est leur désespoir de voir leur monde s’effondrer. Celui où la misère était un besoin. Celui où ils aiment tellement les pauvres qu’ils en fabriquaient chaque jour.”* Mais aussi lorsqu’il considère que *“dans notre pays, certains ont fait croire que le chômage à vie, c’était cela la solidarité”*.

Au PTB, Raoul Hedebouw pointait pour sa part la déconnexion avec la réalité de la majorité fédérale : *“Le comble, c’est quand Georges-Louis Bouchez vient donner des conseils en expliquant qu’il épargne la moitié de son salaire : c’est facile de faire la leçon aux autres quand on gagne 18 000 euros brut par mois. Comment peut-on être si arrogant et déconnecté de la réalité ?”*

Au rassemblement du MR, on aura appris aussi que la notion de pénibilité du travail avait peu de chance d’être prise en compte au niveau des pensions et autres si on en croit Pierre-Yves Jeholet lorsqu’il déclare *“qu’aujourd’hui tous les métiers sont pénibles”*. En matière d’enseignement, dans un spot audio centré sur cette thématique, on découvrait que *“contrairement à ce que disent des théories pédagogiques fumeuses, l’enfant ne doit pas être le centre du système éducatif, il en est le destinataire”*.

### **À gauche comme à droite, un appel à l’action**

Du côté de la FGTB, le syndicat socialiste, Thierry Bodson a appelé à l’action, estimant qu’il *“faut qu’il y ait des anoraks rouges dans les rues toutes les semaines”*. Un discours qui se rap-

proche de celui de Paul Magnette appelant, lui, rien de moins qu’à la *“résistance”*, en faisant référence à celle qui s’opposa à l’envahisseur allemand durant la Seconde Guerre mondiale. *“Dans la Résistance, des socialistes, militants politiques et syndicaux, ont inventé les idées qui ont nourri un demi-siècle de progrès. C’est dans la Résistance que des hommes et des femmes courageux ont inventé la Sécurité sociale, l’égalité des femmes et des hommes, la démocratie économique, la protection des droits humains, la coopération internationale. Et ces idées nées au cœur de l’épreuve sont devenues, au lendemain de la guerre, les grandes forces de transformation du monde.”* Oubliant peut-être qu’il n’y avait pas que des socialistes dans la Résistance.

Peu de surprises donc lors de ces traditionnels discours où gauche et droite ont pour habitude de s’attaquer de manière systématique. In fine, retenons encore que si le PS, le PTB et la FGTB en appellent à l’action, le MR a fait de même en exhortant les militants à se *“mobiliser comme si les élections avaient lieu dans deux semaines”*, pour que la présence du parti au pouvoir soit *“le début d’un nouveau monde”*. Rien que ça.

Stéphane Tassin

Paul Magnette, président du PS, lors de son discours du 1er mai, le 30 avril à Fleurus.

## Documents sauvegardés

La Libre.be

© 2025 La Libre. Tous droits réservés.  
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250505-BLIW-c2537ff8-477f-488e-b5da-2989fa251944

## Nom de la source

La Libre (site web)

Monday, May 5, 2025

## Type de source

Presse • Presse Web

La Libre (site web) • 893 mots

## Périodicité

En continu

## Couverture géographique

Nationale

## Provenance

Bruxelles, Belgique

## [61] Les militaires en colère contre les mesures de l'Arizona : "Cette réforme n'est pas bonne, elle coûtera 4 milliards d'euros"

Ce matin, Maxime Binet aborde le sujet de la défense et voulait revenir sur les récentes déclarations du chef de la Défense Frederik Vansinaqui appelle à décréter la situation de crise. Il a ensuite demandé une réaction à Boris Morenville, l'invité du jour, par rapport à l'état d'esprit actuel des soldats. "Ils sont relativement choqués et se sentent abusés de la part du gouvernement. La guerre, ce n'est pas une "shopping list" ! On ne peut pas décider d'acheter du matériel et d'un autre côté, mettre un coup de poignard dans le dos du personnel."

Au sein du gouvernement Arizona, certains évoquent la possibilité d'envoyer des troupes en Ukraine pour une mission de maintien de la paix. La possibilité est donc que des soldats rejoignent prochainement le territoire ukrainien. "Le rôle premier du soldat est de se tenir prêt s'il y a besoin. Je peux vous dire que l'état de préparation de nos soldats est optimal parce qu'il le faut et qu'ils le font très bien. Dans un second temps, il faut quand même tenir en compte que saper le moral des troupes est normalement une mission qui incombe à l'ennemi. Pourtant, saper le moral des troupes

est une mission que le gouvernement s'est mise par rapport à ses propres militaires en brisant le contrat social."

Maxime Binet a alors demandé à son interlocuteur d'aller plus loin dans sa réflexion. "Je vais donner un exemple concret. Vous êtes officier d'une carrière totalement type et vous êtes entré en 2008 à la Défense. À terme et quand vous serez pensionné, vous perdrez plus de 1000€ nets sur votre pension. Ces simulations ne sont pas des simulations syndicales mais bien provenant de la direction budget et finances à la Défense."

"Que fait-on avec un militaire de 67 ans ?"

À la question s'il est normal de toujours partir à la retraite à 56 ans au 21e siècle, la réponse de Boris Morenville est limpide. "Il faut se poser une autre interrogation fondamentale : que fait-on avec un militaire de 67 ans ? S'ils peuvent bien former les plus jeunes, le seul problème est que vous ne donnez pas l'instruction aux soldats en place. Et on n'apprend malheureusement pas à se préparer à la guerre dans une salle de cours. C'est la grande nuance que la plupart des gens ne connais-

sent pas."

Il n'est toutefois pas fermé à l'idée de s'adapter quelque peu mais pas à n'importe quelle condition. "Concrètement, si on veut revoir le système existant, il ne faut pas le faire de manière unilatérale. Il n'y a pas problème pour certains de se cadrer avec la réalité sociétale mais pourquoi ne pas mettre de nouvelles règles en place pour les militaires qui rentrent à l'avenir ? Cela permettrait de ne pas changer les règles en cours de route et permettre de maintenir le contrat social qui a été fait entre l'État et les soldats avec tous les sacrifices consentis."

Le gouvernement a parlé d'atteindre l'objectif des 29 000 soldats dès 2029 alors qu'il y en a actuellement moins de 25 000. N'est-ce pas un moyen de les retenir ? "On a des missions qui sont allouées au personnel à un personnel qui est en forme. La chose est quand même concrète : ce dernier est moins performant après 60 ans et vous êtes moins aptes à aller défendre votre pays. Les grandes victimes socio-économiques de l'accord, ça reste le personnel et le grand gagnant reste la Défense. Il y a un manque de cohérence et la situation ainsi que le bi-

## Documents sauvegardés

en-être des militaires ne sont pas optimaux.”

Du respect et de la considération souhaités

Ensuite, la question du soutien de la hiérarchie a été posée. “On peut quand même regretter qu’il n’y a pas de sortie par rapport à la réforme des pensions. S’il en a bien fait une, c’était à propos du matériel et du budget. On est dans l’attente de briser les tabous mais on ne rentrera pas dans l’adage “nous sommes les meilleurs”. Tous les métiers sont pénibles et on ne veut pas faire un clivage de la citoyenneté en disant qu’on vaut mieux que les autres. On veut simplement du respect et une considération des efforts consentis dans une carrière.”

Le dirigeant responsable du syndicat militaire SLFP explique enfin ce qui est prévu pour la suite. “On essaye de convaincre le ministre de la Défense que cette réforme n’est pas bonne et qu’elle aura coûté, dans 20 ans, 4 milliards d’euros. Concernant la possibilité d’aider les policiers en rue pour des missions de sécurisation, notre but est d’être prêt à rendre service à cette Belgique. Mais en tant que syndicat, c’est intolérable de laisser les militaires en rue pour la mission “homeland” à Bruxelles pour moins de 5€ net de l’heure. C’est un appel pour avoir une correcte rémunération par rapport au marché actuel.”

## Documents sauvegardés

**La Libre**.be

© 2025 La Libre. Tous droits réservés.  
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news:20250507-BLIW-f2be9b4a-3cac-4f6b-82ee-277e3f131865

**Nom de la source**

La Libre (site web)

Wednesday, May 7, 2025

La Libre (site web) • 270 mots

**Type de source**

Presse • Presse Web

**Périodicité**

En continu

**Couverture géographique**

Nationale

**Provenance**

Bruxelles, Belgique

## [62] Accord interprofessionnel - La FGTB appelle à nouveau à une révision de la norme salariale

**B**ert Engelaar a fait passer ce message mercredi lors d'une réunion du groupe des Dix, qui réunit les syndicats et représentants des employeurs, avec le ministre de l'Emploi David Clarinval.

Il y a notamment été question de l'accord interprofessionnel (AIP) et de la norme salariale. Cette marge est calculée par le Conseil central de l'économie (CCE) par rapport à l'augmentation des salaires attendue dans les pays voisins et en comparaison aux salaires des principaux partenaires commerciaux de la Belgique. Le CCE a toutefois considéré en février dernier que cette marge sera nulle en 2025 et 2026, indiquant que les salaires ne peuvent pas augmenter au-delà de l'indexation automatique.

La FGTB, la CGSLB et la CSC avaient alors appelé à une révision de la loi sur la norme salariale, estimant que le CCE ne tenait pas compte de mesures qui réduisent les coûts salariaux des employeurs.

Les choses ont cependant changé depuis février, estime Bert Engelaar. Le Bureau fédéral du Plan s'attend effectivement à une inflation moins importante que prévu, ce qui signifie que les indexa-

tions seraient moins élevées en 2025. Le patron de la FGTB ajoute que l'accord gouvernemental permet aux entreprises de réclamer environ un milliard d'euros de réductions de cotisations d'ici 2026.

Or la loi de 1996 stipule qu'un nouveau calcul de la norme salariale est possible en cas de changements entre le calcul initial et les négociations de l'AIP, estime le secrétaire général. "Nous demandons donc un nouveau calcul."

Le syndicat estime que les salaires pourraient ainsi être augmentés d'environ 0,2%.

## Documents sauvegardés



© 2025 La Libre Belgique. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250516-BLI-d7def28b-48e7-495a-9635-d4332ec11888

<b>Nom de la source</b>	Friday, May 16, 2025
La Libre Belgique	La Libre Belgique
<b>Type de source</b>	• p. 5
Presse • Journaux	• 489 mots
<b>Périodicité</b>	
Quotidien	
<b>Couverture géographique</b>	
Nationale	
<b>Provenance</b>	
Bruxelles, Belgique	



## [63] Les socialistes prendront quelques distances avec la FGTB

Par ailleurs, la présidence de Paul Magnette n'est pas remise en question pour l'instant

Paul Magnette disait dans La Libre en juillet 2024, au lendemain du scrutin de juin, que son parti, dans le cadre de sa rénovation, allait devoir “*s'affranchir des gardiens du temple*”. Les gardiens du temple évoqués par le président du PS sont, notamment, la FGTB, le syndicat socialiste. Membre de l'action commune (parti-syndicat-mutuelle), la FGTB pose parfois, selon ce que nous disent certains socialistes, quelques soucis au PS. Pas tous, pas partout et pas tout le temps. Mais certaines expressions du président du syndicat, Thierry Bodson, sont parfois mal perçues chez les élus socialistes. L'un d'eux nous confie d'ailleurs que la FGTB traite parfois le “*PS comme une femme battue et trompée*”. D'un côté, lorsque nous sommes au pouvoir, la pression exercée sur le parti est injuste et, d'un autre, au sein des instances syndicales, certains laissent faire vis-à-vis des rapprochements du syndicat avec le PTB.”

Au PS, on ne veut évidemment pas tourner le dos au syndicat qui lui est le plus proche, mais on considère qu'il sera nécessaire de parfois s'affranchir d'une influence qui n'est pas toujours

adéquate à l'avenir. D'autant, nous dit-on, que “*la CSC est le syndicat le plus important ; il ne faudrait pas le mettre de côté*”. Un élu bruxellois nous dit aussi que “*les syndicats jouent leur rôle et celui-ci est différent du rôle joué par un parti politique*”.

### La question de la succession

Une dernière question méritait d'être posée par rapport à ce processus de rénovation du parti : la place du président Paul Magnette. Est-il encore celui en mesure d'incarner le PS, après des résultats électoraux en baisse ? Du côté des élus socialistes, les plus favorables à leur président, on considère qu'il est tout à fait l'homme de la situation. “*Le fait qu'il ait annoncé qu'il sera candidat à sa succession permet de se concentrer sereinement sur le processus de rénovation. S'il avait dit le contraire, tout se serait focalisé sur sa succession, on n'aurait plus parlé que de ça*.” Pour les moins adeptes de Paul Magnette, il est évident que la défaite électorale reste pesante. Néanmoins, à leurs yeux, ainsi que l'explique un socialiste liégeois, “*il n'y a pas grand monde aujourd'hui capable de reprendre en main le parti derrière Magnette*”.

Au sein du PS, on attend donc de voir la manière dont le processus de rénovations sera conclu. Car même chez les plus sceptiques, les rencontres avec les citoyens ont été vivifiantes. Un élu hennuyer nous confie qu'il n'y croyait pas, “*mais que les choses se sont révélées très positives. Pourvu que ça dure*”.

S. Ta.

L'attitude de Thierry Bodson, le patron de la FGTB agace un peu au PS.

## Documents sauvegardés

**La Libre**.be

© 2025 La Libre. Tous droits réservés.  
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250527-BLIW-53e0e9be-49e1-439e-9646-cfbc48460dc2

**Nom de la source**

La Libre (site web)

Tuesday, May 27, 2025

La Libre (site web) • 273 mots

**Type de source**

Presse • Presse Web

**Périodicité**

En continu

**Couverture géographique**

Nationale

**Provenance**

Bruxelles, Belgique

## [64] La CSC grime l'Arizona en Dalton et dénonce un "transfert d'argent vers les actionnaires"

Lors de ce rassemblement réunissant une trentaine de militants, les présidents des partis de la coalition Arizona, Bart De Wever, Georges-Louis Bouchez, Sammy Mahdi, Maxime Prévot et Conner Rousseau, ont été grimés en Dalton, délivrant des cadeaux aux actionnaires. "Avec les mesures proposées, il y a un transfert d'argent de la sécurité sociale vers les actionnaires de groupes internationaux", dénonce ainsi Gaëtan Stas, secrétaire général de la CSC Alimentation et Services.

Selon les calculs de l'organisation, la part de richesse "qui va aux travailleurs" (soit la rémunération des salariés divisée par la valeur ajoutée brute, selon les comptes de la BNB et de l'ONSS), est passée entre 1995 et 2024 de 63,2% à 58,3%. "Si les travailleurs retrouvaient leur part du gâteau de 1995, chaque travailleur du secteur privé aurait dû recevoir 5.834 euros en 2024, soit une augmentation de salaire moyenne de 8,4%", estime le syndicat chrétien. "Dans le même temps, les entreprises privées ont reçu 17,7 milliards de subventions directes de l'État et ont versé 19,2 milliards d'euros de dividendes."

Le syndicat s'inquiète notamment de la

marge salariale dictée par la loi de 1996 qui sera nulle en 2025 et en 2026. "Nous avons espoir de faire changer la méthode de calcul sur la marge salariale et de permettre une amélioration des salaires lors des négociations sur l'accord interprofessionnel", indique Gaëtan Stas.

Cette action de la CSC est la première d'une série qui se poursuivra les 6 et 17 juin. Avant une nouvelle journée d'actions en front commun le 25 juin.

## Documents sauvegardés

**La Libre**.be

© 2025 La Libre. Tous droits réservés.  
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250527-BLIW-a041680d-1d62-421a-8c33-9a561e55649f

**Nom de la source**

La Libre (site web)

Tuesday, May 27, 2025

La Libre (site web) • 273 mots

**Type de source**

Presse • Presse Web

**Périodicité**

En continu

**Couverture géographique**

Nationale

**Provenance**

Bruxelles, Belgique

## [65] Les syndicats des chemins de fer rejettent le préaccord signé avec Jean-Luc Crucke

Les inquiétudes liées à la pérennité de l'avenir de HR Rail, la fin des recrutements statutaires prévus au 1er janvier 2028 et la fin des pensions prématurées sont les trois raisons principales derrière le rejet de l'accord, précise le président de la CGSP Cheminots, Pierre Lejeune.

Le président de la CSC Transcom, Koen De Mey, s'inquiète de l'avenir de HR Rail, l'actuel employeur légal du personnel. L'objectif est que la SNCB et le gestionnaire du réseau ferroviaire Infrabel deviennent responsables de leur propre recrutement et de leur propre sélection, et qu'ils deviennent ainsi les employeurs légaux de leur personnel. "Nos collaborateurs se demandent, par exemple, si le dialogue social pourra encore jouer pour l'ensemble des chemins de fer".

Le SLFP Cheminots évoque des interventions fondamentales qui portent atteinte à la sécurité de l'emploi, à la protection juridique et à l'avenir du personnel.

Les syndicats ont invité le ministre à de nouvelles négociations. "Je ne crois pas qu'il y aura un passage en force de sa part", espère M. Lejeune. M. Crucke a de son côté indiqué qu'il attendait d'être officiellement informé avant de réagir.

"Il y a dans notre chef une volonté de poursuivre les négociations. Le document pourrait être amélioré. Nous donnons toutes les chances à la concertation sociale", poursuit Pierre Lejeune.

Les organisations syndicales ne prévoient pas de nouvelles actions.

Le 23 avril, un préaccord avait été conclu au terme de deux jours de concertation entre Jean-Luc Crucke, les représentants de HR Rail, de la SNCB, d'Infrabel ainsi que les syndicats CGSP Cheminots, CSC Transcom et SLFP Cheminots.

## Documents sauvegardés



© 2025 La Libre Belgique. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250528-BLI-7852bd49-8349-48ea-97af-e0b21ef8c79e

<b>Nom de la source</b>	Wednesday, May 28, 2025
La Libre Belgique	La Libre Belgique
<b>Type de source</b>	• p. 9
Presse • Journaux	• 588 mots
<b>Périodicité</b>	
Quotidien	
<b>Couverture géographique</b>	
Nationale	
<b>Provenance</b>	
Bruxelles, Belgique	



## [66] Les syndicats rejettent massivement le préaccord social sur le rail

Les mesures de l'Arizona pour le chemin de fer belge ne passent (toujours) pas.

Ce mardi, les principales organisations de défense des cheminots (CSC-Transcom, CGSP et SLFP) convoquaient leurs instances. À l'ordre du jour: le sort réservé au préaccord social récemment conclu avec le ministre fédéral de la Mobilité, Jean-Luc Crucke (Les Engagés), et les représentants des trois entreprises ferroviaires (SNCB, Infrabel, HR Rail).

À la sortie des conciliabules vert et rouge, le couperet est tombé: le “non” l'emporte largement. Du côté de la CGSP Cheminots, la presque totalité des affiliées a posé son veto, tandis que les quelques membres restants ont opté pour l'abstention. “*Le refus est large, confie Pierre Lejeune, président du syndicat socialiste. Un mandat a été confié au secrétariat national pour solliciter une poursuite des négociations.*”

À quelques encablures de là, les cheminots de la CSC-Transcom ont également montré leur désapprobation. Environ six verts sur dix ont rejeté l'accord. “*Les résultats démontrent que beaucoup de craintes persistent. Nous souhaitons maintenant rouvrir les dé-*

*bats avec le ministre afin d'avancer*”, détaille Koen De Mey, patron de la CSC-Transcom.

Le SLFP Cheminots, d'obédience libérale, ne préfère pas communiquer sur sa décision dans l'immédiat. Aucune nouvelle action de grève n'est néanmoins prévue pour le moment.

### Disparition de HR Rail

Tout commence début février, lorsque la publication de l'accord du gouvernement fédéral met le feu aux poudres sur le chemin de fer. La réponse syndicale ne se fait pas attendre. Vent debout, les organisations multiplient les mouvements de grèves, protestant notamment contre le gel immédiat des recrutements chez HR Rail et le relèvement de l'âge de la pension des cheminots. Rapidement, Jean-Luc Crucke et les principaux syndicats du rail s'engagent dans un dialogue. Même le ministre Jan Jambon (N-VA), en charge de l'explosif dossier des pensions, accepte d'ouvrir un peu la fenêtre des discussions avec les syndicats. Un préaccord sur le volet ressources humaines est finalement conclu avec le ministre de la Mobilité fin avril, mettant sur pause les actions de

grève. Dans les bastions syndicaux, l'encre du préaccord est à peine sèche que des affiliés fustigent déjà certaines concessions faites à l'Arizona. La réunion de ce mardi semblait donc loin d'être une formalité. Le “non” a été officiellement acté en début d'après-midi. Pour cause, de multiples griefs persistent. Les bases syndicales refusent notamment la “*contractualisation à marche forcée*” des travailleurs du rail. Le préaccord prévoit en effet que, dès le 1er janvier 2028, les recrutements s'effectueraient sur une base contractuelle, enterrant par conséquent le régime statutaire.

L'avenir incertain de HR Rail, l'employeur commun de la SNCB et d'Infrabel, ne passe pas non plus. La société devrait certes rester le centre névralgique de la concertation sociale tout en maintenant ses responsabilités en matière de payroll, de service médical ou de prestations sociales.

Néanmoins, les activités de recrutement seront transférées aux deux autres entreprises ferroviaires. “*Des interrogations demeurent sur le niveau d'activité et les moyens alloués à cette entité à l'avenir. Si vous ne recrutez que des contractuels*

## Documents sauvegardés

*demain, vous risquez de mettre en péril l'avenir de la caisse de soins de santé, par exemple. Selon les affiliés, maintenir une structure sans moyens, c'est un oiseau pour le chat", précise Pierre Lejeune.*

Nicolas Gobiet

Les bases de la CSC-Transcom et de la CGSP refusent le préaccord conclu avec le cabinet du ministre Jean-Luc Crucke.

## Documents sauvegardés



© 2025 La Libre Belgique. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250604-BLI-605f7648-c094-4c19-914b-3028b983b17d

<b>Nom de la source</b>	Wednesday, June 4, 2025
La Libre Belgique	La Libre Belgique
<b>Type de source</b>	• p. 6
Presse • Journaux	• 525 mots
<b>Périodicité</b>	
Quotidien	
<b>Couverture géographique</b>	
Nationale	
<b>Provenance</b>	
Bruxelles, Belgique	



## [67] Pas d'accord au groupe des 10 sur le pouvoir d'achat

**Les syndicats appellent le gouvernement à augmenter la valeur des chèques-repas dès cette année. La FEB veut un phasage.**

C'était la réunion de la dernière chance, mais personne n'y croyait vraiment. Le groupe des dix, soit la plus haute instance de concertation sociale du pays, se réunissait ce mardi après-midi pour travailler à un accord interprofessionnel (AIP). Mais d'accord entre syndicats et patronat, il n'y a pas. L'échec est acté. Le G10 va écrire au ministre de l'Emploi David Clarinval (MR) pour le lui signifier.

L'espace pour un accord était étroit, il est vrai. Le Conseil central de l'économie avait calculé qu'il n'y avait aucune marge, au-delà de l'indexation, pour des augmentations de salaires en 2025 et 2026, si l'on voulait éviter de nuire à la compétitivité des entreprises belges par rapport à leurs concurrentes allemandes, françaises et néerlandaises.

### “Une loi obsolète”

Les syndicats réclamaient cependant une amélioration du pouvoir d'achat des travailleurs, faisant notamment valoir des perspectives rassurantes en matière d'inflation. Les représentants des travailleurs ont avancé la piste d'une prime à négocier au niveau sectoriel. Les em-

ployeurs ne leur ont pas donné satisfaction. “ *Les fédérations patronales s'agrippent à une loi obsolète qui bloque les salaires pour les deux années à venir au minimum* ”, dénoncent les syndicats.

Contacté par *La Libre*, Pieter Timmermans, administrateur-délégué de la Fédération des entreprises de Belgique (FEB), leur répond : “ *Avec une indexation de 5,5 %, le pouvoir d'achat va augmenter de 12 milliards en 2025-2026. Si on était en Allemagne, ce serait la satisfaction sur le banc syndical. Mais ici, les syndicats envoient un communiqué virulent, c'est décevant. N'oublions pas le contexte économique : Trump est là, la chimie et l'industrie sont en difficulté, les faillites augmentent. Les syndicats se focalisent sur la répartition du gâteau. Nous, nous voulons d'abord faire le gâteau, avant de le partager.* ”

### À quand une hausse des chèques-repas ?

Après cet échec, la balle revient dans le camp de l'Arizona. Le front commun syndical rappelle que l'accord de gouvernement prévoit une revalorisation de l'intervention maximale autorisée pour

les chèques-repas, à raison de deux hausses de deux euros chacune. “ *Alors que cette opération doit être réalisée dans les meilleurs délais, comme stipulé dans l'accord de gouvernement, aucune initiative n'a été prise à ce jour, les employeurs voulant la reporter... sans date précise. Nous attendons donc du gouvernement qu'il concrétise cette mesure dès 2025.* ”

Le patron de la FEB, lui, plaide pour un phasage de cette augmentation, car “ *augmenter les chèques-repas de 2 euros, cela revient à augmenter de 800 millions d'euros le coût pour les entreprises, en plus des 12 milliards d'indexation. Si le gouvernement veut mettre une charge supplémentaire sur les entreprises, qu'il le décide, mais il vaut mieux étaler cela sur plusieurs années, comme on l'a fait pour la hausse du salaire minimum* ”.

Laurent Gérard

Le ministre de l'Emploi David Clarinval (MR) avait rencontré le groupe des Dix le 17 mars dernier.

## Documents sauvegardés



© 2025 La Libre. Tous droits réservés.  
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250606-BLIW-4c47e09f-b36a-4738-990e-3ca00bcf8051

**Nom de la source**

La Libre (site web)

Friday, June 6, 2025

**Type de source**

Presse • Presse Web

La Libre (site web) • 255 mots

**Périodicité**

En continu

**Couverture géographique**

Nationale

**Provenance**

Bruxelles, Belgique

## [68] Le secteur aérien dénonce être affecté "de manière disproportionnée" par les grèves

**A**u moins 180.000 passagers ont subi depuis janvier "des énormes désagréments et des conséquences financières" en raison des grèves nationales menées chaque mois pour contester les projets du gouvernement fédéral de Bart De Wever. C'est l'estimation réalisée par Brussels Airport et les compagnies aériennes Brussels Airlines et TUI fly dans un communiqué.

"Ces nombreuses actions syndicales nationales nuisent à la réputation de notre aéroport et, plus largement, de notre pays, ce qui n'est plus tenable", estime ainsi le CEO de Brussels Airport, Arnaud Feist. "Il existe un risque que les passagers évitent Bruxelles et choisissent des compagnies aériennes opérant à partir d'autres aéroports dans les pays voisins. Nous avons besoin de solutions alternatives urgentes pour protéger notre avenir commun", ajoute la CEO de Brussels Airlines, Dorothea von Boxberg. "Les nombreuses grèves récentes ne contribuent pas à renforcer la confiance dans notre aéroport national", abonde Gunther Hofman, directeur de TUI fly en Belgique et aux Pays-Bas.

Alors que 75.000 passagers sont attendus le 25 juin, journée d'actions na-

tionales et veille de vacances d'été du côté néerlandophone, les entreprises appellent les syndicats à trouver "d'autres moyens de mener des actions et d'engager le dialogue sans paralyser complètement le trafic aérien". Elles s'inquiètent également de futures actions prévues en juillet, août et septembre.

"La situation actuelle n'est pas tenable pour un secteur qui est le deuxième moteur économique du pays et qui représente 64.000 emplois directs et indirects", concluent les signataires du communiqué.

## Documents sauvegardés



© 2025 La Libre. Tous droits réservés.  
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250610-BLW-e59b0922-8681-4294-a964-7c5317cd855a

**Nom de la source**

La Libre (site web)

Tuesday, June 10, 2025

**Type de source**

Presse • Presse Web

La Libre (site web) • 256 mots

**Périodicité**

En continu

**Couverture géographique**

Nationale

**Provenance**

Bruxelles, Belgique

## [69] "Que fait encore Vooruit dans ce gouvernement ?" Le secrétaire général de la FGTB plaide pour que le parti quitte l'Arizona

**S**elon Bert Engelaar, le secrétaire général de la FGTB fédérale, il est temps pour Vooruit de quitter le gouvernement. Si le parti socialiste flamand a permis d'éviter le pire dans les négociations pour la formation de la coalition Arizona, il y a désormais trop de dossiers "indéfendables" pour le parti, estime le syndicaliste dans un entretien à l'hebdomadaire flamand Humo.

Depuis qu'il est apparu que Vooruit serait l'unique acteur de gauche dans la nouvelle majorité fédérale, les relations entre le parti et le syndicat frère, la FGTB, se sont tendues. Le syndicat a soutenu nombre de manifestations et actions de protestation ces derniers mois, exprimant sa colère contre le gouvernement fédéral.

"Vooruit est parvenu à écarter de l'accord de gouvernement beaucoup de choses horribles voulues par la N-VA et le MR, et je lui en suis reconnaissant", indique Bert Engelaar. "Ils ont aussi sauvé l'indexation et engrangé la taxe sur les plus-values. Mais on ne peut pas continuer à dire 'sans nous, ç'aurait été pire'. Ces dernières semaines, ils doivent bien trop souvent admettre que ce n'était

'pas leur intention".

Ce qui fâche: la limitation dans le temps des allocations de chômage, des propositions à venir pour "moderniser" le marché de l'emploi, l'expansion des flexi-jobs et jobs étudiants, "la limitation des préavis": "les employeurs ne devons pas payer plus d'un an de salaire s'ils licencient quelqu'un. Je me demande: que fait encore Vooruit dans ce gouvernement?"

## Documents sauvegardés

**La Libre.be**

© 2025 La Libre. Tous droits réservés.  
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news:20250612-BLIW-86cbe489-92ac-4f7a-af2d-33270439bf1a

**Nom de la source**

La Libre (site web)

Thursday, June 12, 2025

**Type de source**

Presse • Presse Web

La Libre (site web) • 249 mots

**Périodicité**

En continu

**Couverture géographique**

Nationale

**Provenance**

Bruxelles, Belgique

## [70] Le président de la FGTB Thierry Bodson annonce sa démission

**M.** Bodson a annoncé ce jeudi aux instances de la FGTB qu'il mettrait un terme à sa carrière d'ici la fin de 2025, a affirmé le syndicat dans un communiqué. "Mon mandat arrivait à son terme en juin 2026. J'arrêtais de toute façon donc j'ai décidé d'anticiper mon départ de cinq mois pour des raisons personnelles", a expliqué Thierry Bodson à Belga.

La date des prochaines élections au sein de la FGTB, initialement fixées en juin 2026, devra dès lors être avancée. La procédure pour choisir les prochains président et secrétaire général de la FGTB sera ainsi lancée après l'été, ajoute Thierry Bodson. Ce dernier continuera d'assurer son rôle de président durant toute la durée du processus, qui sera clôturé en décembre. "Tout a été mis en place pour que cela se passe bien", souligne le syndicaliste.

Le congrès du parti, visant à déterminer les grands objectifs de la FGTB pour les années à venir, se tiendra, lui, comme prévu en juin de l'année prochaine.

Thierry Bodson, âgé de 64 ans, avait pris la tête du deuxième syndicat du pays en 2020. Alors secrétaire général de la section wallonne de la FGTB, il

avait succédé à Robert Verteneuil, qui avait perdu la confiance de ses partisans. En tant que président de la FGTB, le syndicaliste liégeois participe à la concertation sociale au sein du Groupe des dix, qui réunit les principaux responsables des organisations syndicales et patronales du pays.

## Documents sauvegardés



© 2025 La Libre. Tous droits réservés.  
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250612-BLIW-278f4b1e-35de-4a8b-ad71-ae9088547555

**Nom de la source**

La Libre (site web)

Thursday, June 12, 2025

La Libre (site web) • 254 mots

**Type de source**

Presse • Presse Web

**Périodicité**

En continu

**Couverture géographique**

Nationale

**Provenance**

Bruxelles, Belgique

## [71] Les syndicats dénoncent les mesures de l'avant-projet de décret dans l'enseignement en FWB

**L**es militants présents ont applaudi la délégation syndicale avant l'ouverture de la réunion. Ils se sont ensuite rapprochés des fenêtres de la salle de négociation où ils ont entonné plusieurs chants contre la politique du gouvernement.

Selon les syndicats, l'avant-projet s'attaque aux conditions de travail et de carrière des enseignants, ainsi qu'aux conditions d'apprentissage des élèves. "Cet avant-projet de décret fourre-tout contient des mesures complètement imbuvables", a dénoncé Roland Lahaye, de la CSC Enseignement.

Il pointe notamment l'assouplissement des règles de réaffectation. "Aujourd'hui, ces règles sont largement assouplies par la ministre Glatigny. Résultat : n'importe qui pourrait se retrouver devant une classe, dans n'importe quel établissement, sans formation adéquate. Ce qui risque d'aggraver la pénurie plutôt que de la résoudre."

Les syndicats reprochent en outre au gouvernement de court-circuiter les discussions dans les groupes de travail. "C'est difficile de se sentir écouté quand la Ministre lance un groupe de travail sur les statuts tout en avançant en parallèle un décret qui modifie en profondeur

les règles", a déclaré Luc Toussaint, de la CGSP Enseignement. "On a l'impression que le diplôme d'enseignant ne compte plus."

Tant la CSC que la CGSP préviennent que la mobilisation pourrait se durcir à la rentrée. "Nous sommes ici avec une concentration de militants qu'on a voulu restreindre. Si le gouvernement persiste, on repartira de plus belle en septembre, avec des mouvements de masse comme ceux qu'on a connus tout au long de l'année", a conclu Roland Lahaye.

## Documents sauvegardés

**La Libre**.be

© 2025 La Libre. Tous droits réservés.  
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250620-BLIW-e9c5777d-4435-4ab1-a2c0-3f098b063e3b

**Nom de la source**

La Libre (site web)

Friday, June 20, 2025

**Type de source**

Presse • Presse Web

La Libre (site web) • 229 mots

**Périodicité**

En continu

**Couverture géographique**

Nationale

**Provenance**

Bruxelles, Belgique

## [72] La CSC se mobilise pour valoriser les professionnels du nettoyage

**L**e syndicat chrétien estime que l'Arizona "se fout complètement" de ces travailleurs, pourtant essentiels. "Ce qui compte, ce sont les chiffres ! Le gouvernement doit faire baisser des éléments de sécurité sociale de manière à entrer dans une logique de raison budgétaire, sans tenir compte de l'humain", a fustigé Gaëtan Stas, secrétaire général CSC Alimentation & Services.

Le personnel de nettoyage - en majorité féminin, à temps partiel et déjà dans des difficultés financières - est mal rémunéré. Et "avec la marge salariale actuelle de 0%, le gouvernement De Wever empêche toute revalorisation, à l'exception du secteur des titres-services", regrette la CSC.

Le travail de technicien de surface exige pourtant une grande flexibilité, avec des horaires souvent en dehors des heures de bureau. Et la création de contrats ultra-flexibles de 3h/semaine par exemple, risque d'aggraver encore les conditions de travail dans un secteur où "la course à la rentabilité est déjà ultra-présente".

Le syndicat critique également les mesures relatives aux pensions et à la fin de carrière, dont les "travailleurs à temps partiel sont les premières vic-

times". La possibilité de recourir à des dispositifs de fin de carrière accessibles dès 55 ans devient quasiment "impossible", selon la CSC. Enfin, le calcul plus strict des années de carrière et le "malus pension" pénalisera un peu plus des personnes déjà précaires.

## Documents sauvegardés



© 2025 La Libre Belgique. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250621-BLI-cd014b72-9cc2-4428-b9bf-d27fa46f9e28

**Nom de la source**

La Libre Belgique

Saturday, June 21, 2025

**Type de source**

Presse • Journaux

La Libre Belgique

• p. 11

**Périodicité**

Quotidien

• 769 mots

**Couverture géographique**

Nationale

**Provenance**

Bruxelles, Belgique



## [73] Des flexi-jobs pour faire face à la pénurie de professeurs ?

Face à la pénurie d'enseignants, "l'idée des flexi-jobs peut être examinée", a déclaré ce 13 juin la ministre de l'Éducation de la Fédération Wallonie-Bruxelles sur LN24. Si Valérie Glatigny (MR) assure qu'il ne s'agit pour l'instant que "d'une piste parmi d'autres", cette idée est, on s'en doute, loin de faire l'unanimité auprès des syndicats.

**C**ela ne m'inspire rien de bon", réagit Roland Lahaye, secrétaire général de la CSC Enseignement. Selon lui, même si le gouvernement a la volonté affirmée de combattre la pénurie, il utilise les mauvais moyens. "Lutter contre la pénurie, ce n'est pas se donner bonne conscience en plaçant un adulte face aux élèves, mais plutôt avoir des enseignants disposant d'une formation correcte et complète. Ce n'est donc pas en passant par des flexi-jobs qu'on arrivera à atteindre l'objectif", déplore-t-il.

Roland Lahaye craint que tout un chacun puisse penser qu'il peut devenir professeur, sans même avoir reçu de formation préalable. "On laisse à penser qu'enseignant est un métier facile, que tout le monde peut exercer. Cela revient à rabaisser la profession." En somme, c'est un coup dur pour "ceux qui s'y investissent", soutient-il. "Être prof, ça ne s'improvise pas, surtout maintenant. Le métier est devenu beaucoup plus compliqué parce que les publics qui sont face aux enseignants sont variés et ont parfois des difficultés relationnelles, un

mal de vivre, ou une santé mentale particulière, surtout chez les adolescents."

Cela dit, les contours de la proposition restent flous. Interrogée sur d'éventuelles qualifications et/ou conditions nécessaires pour prester un flexi-job dans l'enseignement, la ministre reste prudente et rappelle que "les flexi-jobs sont une piste à considérer parmi d'autres". "Ce n'est d'ailleurs pas la piste sur laquelle nous travaillons, et il n'est dès lors pas question ici de s'avancer sur d'éventuelles modalités pratiques."

### "Ce n'est pas une solution adéquate"

Mais quelle que soit la formule, une telle solution reste inenvisageable pour la CSC Enseignement. "Pour nous, ce n'est pas une solution adéquate", assure Roland Lahaye. "On préférerait que le gouvernement continue à investir dans des formations solides, au début et tout au long de la carrière. Or, ce qui est aujourd'hui sur la table, ce sont non seulement des flexi-jobs, mais aussi une baisse des moyens accordés à la formation des enseignants durant leur car-

rière. On parle de ne plus indexer les moyens qui sont accordés à ces instituts de formation en cours de carrière, et à réduire leur dotation. On ne peut pas se permettre de se donner bonne conscience en disant qu'on va régler la pénurie, puis de se rendre compte, dans quelques années, que le système s'écroule."

Selon Roland Lahaye, il est urgent de s'interroger sur "ce qui fait qu'aujourd'hui les jeunes ne veulent plus s'investir dans un métier d'avenir comme celui de l'enseignement". Pour le syndicaliste, il s'agit d'un problème multifactoriel puisque la pénurie concerne tant les jeunes enseignants que ceux en milieu et fin de carrière. "Le problème est qu'on nous répond que certaines solutions sont coûteuses et que les caisses sont vides. Pour nous, l'école doit rester un investissement plutôt que d'être une colonne dans un budget", s'inquiète-t-il.

### D'autres mesures

De son côté, la ministre Glatigny rappelle avoir déjà mis en place des

## Documents sauvegardés

mesures structurelles de lutte contre la pénurie. Elle cite par exemple “ *l’extension des pools de remplacement* ”, sorte de “pot” d’enseignants mis à disposition des pouvoirs organisateurs pour remplacer, par zone, les enseignants absents. “ *Cela permet d’améliorer les conditions de travail des directions et enseignants, tout en assurant la présence d’un professeur dans chaque classe pour garantir les apprentissages* ”, explique-t-elle.

D’autres mesures permettent aussi aux enseignants retraités de travailler au-delà de l’âge légal de la pension sur une base volontaire, ou encore de valoriser l’expérience acquise afin d’attirer des professionnels du privé à rejoindre l’enseignement.

“ *Nous travaillons aussi sur l’attractivité du métier, notamment en restaurant l’autorité et le respect des enseignants* ”, mentionne également Valérie Glatigny. Qui cite par ailleurs le baromètre du respect lancé en septembre dernier, qui a notamment permis de lancer des travaux sur un plan de lutte contre les extrémismes et radicalismes violents à l’école.

Caroline Vandenaabeele

Plusieurs solutions sont envisagées face à la pénurie de professeurs. Elles sont loin de toutes faire l’unanimité, notamment auprès des syndicats.

## Documents sauvegardés



© 2025 La Libre Belgique. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250621-BLI-4605a616-5f02-4059-90a7-ab0d3d73a641

## Nom de la source

La Libre Belgique

## Type de source

Presse • Journaux

## Périodicité

Quotidien

## Couverture géographique

Nationale

## Provenance

Bruxelles, Belgique

Saturday, June 21, 2025

La Libre Belgique

• p. 10

• 1286 mots



Page 10

## [74] Les flexi-jobs, entre engouement économique et controverses sociales

**Le seuil des 200 000 flexi-jobs approche. Mais ce statut continue de susciter le débat.**

C'est une vague qui ne cesse de grossir : le flexi-job séduit, s'étend, s'impose. Introduit il y a une petite décennie, d'abord dans le seul secteur de l'Horeca – et par ricochet, dans les agences d'intérim qui y sont actives – ce dispositif n'a cessé depuis lors de s'infiltrer dans de nouveaux pans de l'économie. En 2016, ils étaient quelques milliers à y avoir recours. En 2024, ils sont plus de 180 000. Une multiplication par sept, selon les chiffres récemment publiés par l'ONSS.

Car l'expansion ne se limite pas à un simple effet de mode : elle s'est construite à coups de réformes successives. En janvier 2018, les boulangeries, les salons de coiffure et les instituts de beauté rejoignent la danse. Cinq ans plus tard, ce sont le sport, la culture, les soins et la santé qui s'ouvrent au flexi. Et en janvier 2024, la digue cède véritablement : garages, auto-écoles, transport et logistique, événements, pompes funèbres, agriculture, horticulture, gestion immobilière, et même certains sous-secteurs de l'agroalimentaire y accèdent à leur tour. Depuis le deuxième trimestre 2024, l'enseignement – sujet brûlant – et la

garde d'enfants en Flandre viennent encore élargir le spectre.

L'école, justement, cristallise les tensions. En Flandre, des voix s'élèvent pour réclamer un travail du fédéral sur cette thématique. La question divise. Car derrière cet engouement se dissimulent des débats de fond, cruciaux pour l'avenir du modèle social belge.

1 Le flexi-job, bonne affaire pour l'économie ?

Pour l'opposition et les syndicats, la réponse est clairement "non". La FGTB, par exemple, plaide depuis des années pour que le gouvernement mette un frein à ce qu'elle appelle "un développement d'emplois low-social-cost". Il faut cependant nuancer la critique portant sur "l'absence de cotisations sociales". Il y a bien des cotisations patronales payées (25 % jusqu'à 2023, puis 28 %), supérieures au taux normal (24,92 %), mais les travailleurs en flexi-job ne paient pas de cotisations personnelles, soit un manque à gagner pour la sécurité sociale. " Pour moi, c'est du brut égal à du net , explique Leila (prénom d'emprunt), à l'accueil d'un service de radiologie dans un grand hôpital bruxellois.

*Je travaille en semaine dans un autre établissement hospitalier ; le travail le week-end me permet d'arrondir les fins de mois. Dans un environnement plus calme, en plus."*

Dans une récente étude, la CSC a chiffré à 100 millions d'euros le manque à gagner pour la Sécu en 2024. À trajectoire inchangée, relevait encore cette étude de mai 2025, " le manque à gagner pour la sécurité sociale des flexi-jobs serait de 476 millions d'euros " d'ici la fin de la législature. Du côté de la majorité, on nuance cette affirmation. " Le flexi crée un revenu là où il n'y en avait pas, souvent en remplacement de travail au noir ou non presté. En parallèle, l'augmentation de la consommation soutient l'économie (et donc la TVA, les emplois stables, etc.) ", nous explique-t-on au cabinet du ministre de l'Économie David Clarinval (MR).

2 Le flexi-job augmente-t-il le taux d'emploi ?

Autre critique émise : le recours aux flexi-jobs n'augmente pas le taux d'emploi. Forcément, c'est juste, puisque l'une des conditions pour obtenir ce statut est... de déjà travailler (en 4/5)

## Documents sauvegardés

ou d'être pensionné. Là aussi, le cabinet Clarinval se défend. *“ C'est exact en termes statistiques que le flexi, qui concerne des actifs ou des pensionnés, n'augmente pas le taux d'emploi. Mais il augmente la quantité de travail presté dans l'économie. Par ailleurs, le système des flexi-jobs permet aux employeurs de faire face à des pics d'activité (week-ends, périodes de soldes, fin d'année, etc.) sans engager durablement. Il donne aussi une grande souplesse aux travailleurs (notamment retraités, salariés à temps plein ou à 4/5), qui peuvent arrondir leurs fins de mois sans alourdir leur fiscalité. ”*

### 3 Le flexi-job tue-t-il le “vrai travail” ?

Enfin, une des critiques les plus régulièrement émises à l'encontre des flexi-jobs concerne la “prise de travail” de certains travailleurs. Pour la FGTB, les flexi-jobs constituent *“ une très mauvaise mesure ”* qui *“ détériore la qualité de l'emploi, fragilise les contrats fixes et accroît la précarité ”*.

Même si c'est illégal, des témoignages de sociétés rapportent que certaines entreprises – l'ONSS n'a pas de chiffres précis sur les abus potentiels – transforment des “temps-pleins” en “4/5 + 1/5 en flexi-job”. *“ Il est difficile de dire dans quelle mesure les entreprises mettent en place des constructions pour abuser du système de l'horaire flexible (par exemple en faisant travailler les employés 4/5), explique-t-on cependant à l'ONSS. Nous ne disposons pas de chiffres sur ce phénomène. Il est toutefois important de savoir qu'un contrôle automatique est effectué lorsqu'un flexi-jobbeur est déclaré à l'administration (Dimona, NDIR). ”*

Le cabinet du ministre fédéral de l'Em-

ploi a aussi une réponse circonstanciée : *“ Le système a contribué à sortir une partie du travail non déclaré de l'économie grise, en offrant un cadre légal, simple et sécurisé. Cela profite aussi à l'État en termes de recettes indirectes (TVA, consommation accrue...) ”*. Par ailleurs, insiste-t-on chez David Clarinval, *“ de nombreux secteurs (Horeca, commerce, soins, logistique, événementiel...) font face à des pénuries de main-d'œuvre. Le flexi-job répond à un besoin réel, en particulier dans les métiers à horaires variables ou saisonniers ”*.

### 4 Le flexi-job : “Déprofessionnalisation” ?

*“ L'absence de formation, l'absence de contrats stables et le non-respect du statut professionnel entraînent une perte de qualité dans les secteurs concernés ”*, affirme la FGTB sur son site. La question, qui se pose avec acuité pour tous les secteurs, est nuancée du côté de l'Arizona. *“ Pour rappel, les flexi-jobs ne sont pas conçus pour remplacer l'emploi classique, expose le cabinet Clarinval. Ils viennent en appui, dans des secteurs en tension, où il est parfois difficile de recruter. Nous parlons ici de personnes qui souhaitent arrondir leurs fins de mois ou reprendre contact avec le monde du travail, pas de substituts à plein-temps aux travailleurs qualifiés. Si on n'avait pas les flexi-jobs, l'alternative, dans certains cas, aurait été la fermeture temporaire d'un commerce ou la surcharge d'un service. ”* Et le cabinet de conclure que *“ nous avons toujours veillé à ce que les flexi-jobs restent strictement encadrés, tant en termes de conditions que de secteurs. Et surtout, cela ne doit en aucun cas se faire au détriment de la qualité du service ou de la formation professionnelle ”*. Pas d'ac-

cord, dit la CSC : *“ Les flexi-jobbeurs engagés dans l'Horeca, par exemple, ne suivent aucune formation préalable. Ils sont de bonne volonté, mais pas professionnels ! ”*

Cela étant dit, les règles en matière d'accès aux professions protégées dans les secteurs public et privé confrontés à d'importantes pénuries comme l'enseignement, la garde d'enfants, le sport et la culture doivent être respectées, et l'autonomie des secteurs d'exclure ou de réglementer les flexi-jobs reste aussi possible. *“ Il y a quelques mois, les syndicats et les employeurs des secteurs verts (agriculture et horticulture) ont annoncé ne pas vouloir des flexi-jobs et ont lancé la procédure d'opting-out pour les exclure. Le gouvernement fait tout pour les réimposer et ne respecte pas la volonté des partenaires sociaux ”*, réplique le service d'études de la CSC.

François Mathieu

Le secteur de l'Horeca a vu le nombre de travailleurs en flexi-job être multiplié par sept depuis 2016, sur la base des chiffres les plus récents divulgués par l'ONSS.

## Documents sauvegardés



© 2025 La Libre Belgique. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250623-BLI-bda7aeaa-f41e-4144-92e5-de256a13d562

<b>Nom de la source</b>	Monday, June 23, 2025
La Libre Belgique	
<b>Type de source</b>	La Libre Belgique
Presse • Journaux	• p. 40
<b>Périodicité</b>	• 478 mots
Quotidien	
<b>Couverture géographique</b>	
Nationale	
<b>Provenance</b>	
Bruxelles, Belgique	



## [75] Belgique Grève | L'Association belge des syndicats médicaux (Absym) a déposé un préavis de grève pour le lundi 7 juillet, en signe de protestation...

**B**elgique  
Grève | L'Association belge des syndicats médicaux (Absym) a déposé un préavis de grève pour le lundi 7 juillet, en signe de protestation face à l'avant-projet de loi-cadre du ministre de la Santé **Vandenbroucke**. p.7

Santé | Une étude dévoile que l'air des établissements de santé bruxellois est fortement pollué. Toutes les valeurs observées en 2022 dépassent le seuil fixé par l'Organisation mondiale de la santé. p.8

Judiciaire | Le Belge **Robert Spatz**, chef spirituel d'un mouvement bouddhiste considéré comme sectaire, pourrait être interpellé dans les prochaines semaines en Espagne. p.9

Judiciaire | Un homme de 28 ans a été grièvement blessé après avoir été poignardé dans le centre de Bruges, a indiqué le parquet de Flandre occidentale. Aucun suspect n'a encore été identifié. p.9

### International

États-Unis | En bombardant des sites nucléaires iraniens, l'Amérique de **Donald**

**Trump** prend le risque d'une guerre prolongée avec une puissance régionale que soutiennent la Russie et la Chine. pp. 10-13

Union européenne | Un rapport de la Commission européenne constate qu'Israël viole les conditions de son accord d'association avec l'UE relatives aux droits de l'homme. La cheffe de la diplomatie européenne **Kaja Kallas** le présentera ce lundi aux ministres des Affaires étrangères des Vingt-sept. pp. 14-15

France | Un mariage dans le Luberon a tourné au drame dimanche : deux morts, dont la mariée, et plusieurs blessés dans ce qui semble avoir été un règlement de comptes lié au trafic de drogue. p.15

### Économie

Automobiles | Elon Musk et **Tesla** espèrent bien rebondir après leurs récents déboires grâce au lancement des robots-taxis tant attendus à Austin, Texas. pp.16-17

Commerce | La France et l'Italie appellent à "un meilleur équilibre" de l'accord UE-Mercosur pour protéger les agriculteurs européens y compris en

adoptant "des clauses dédiées". p.17

### Sports

Cyclisme | **Tim Merlier** a remporté la 5e et dernière étape du Tour de Belgique. Victoire finale de **Filippo Baroncini**. p.18

Cyclisme | Au Tour de Suisse, **Joao Almeida** s'est adjugé le classement général après sa victoire sur le chrono final. p.19

Basket-ball | Lors de l'Euro féminin, la Belgique s'est affirmée contre la Tchéquie pour prendre la première place du groupe C. p.20

Hockey | En Pro League, les **Red Panthers**, l'équipe féminine belge de hockey sur gazon, ont battu l'Inde 2-0 pendant que les **Red Lions**, l'équipe masculine, s'inclinaient 3-4 face au même adversaire. p.21

### Culture

Musique | Les Solidarités, le festival qui se déroule chaque été à Namur, ne reviendront pas sur le site de la citadelle avant 2028, a indiqué vendredi leur directeur. Un déménagement du parc Ecolys vers un autre site pourrait aussi

## Documents sauvegardés

avoir lieu avant. p.31

## Documents sauvegardés



© 2025 La Libre Belgique. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news:20250624-BLI:239c3cf7-2dd9-4f4a-bb26-bcb69594ff6e

<b>Nom de la source</b>	Tuesday, June 24, 2025
La Libre Belgique	La Libre Belgique
<b>Type de source</b>	• p. 8
Presse • Journaux	• 427 mots
<b>Périodicité</b>	
Quotidien	
<b>Couverture géographique</b>	
Nationale	
<b>Provenance</b>	
Bruxelles, Belgique	



## [76] Action nationale à Bruxelles mercredi contre “les mesures antisociales” de l’Arizona

Ces décisions frappent les travailleurs “de plein fouet”, dénoncent les syndicats.

Les syndicats restent vent debout contre le gouvernement Arizona emmené par le Premier ministre Bart De Wever (N-VA). Une nouvelle action organisée en front commun aura lieu ce mercredi 25 juin à Bruxelles. Les syndicats exprimeront leur mécontentement “*face aux mesures antisociales*” prônées par l’exécutif fédéral (MR, N-VA, CD&V, Les Engagés et Vooruit). Les travailleurs et travailleuses seront “*touchés de plein fouet*” par les exclusions du chômage, l’alourdissement des sanctions contre les malades, les médecins et les mutuelles, le blocage des salaires..., jugent-ils.

Pour la première fois, la CGSLB (syndicat libéral) rejoindra les syndicats socialiste (FGTB) et chrétien (CSC) dans les rues de Bruxelles pour faire entendre “*un signal clair*” au gouvernement fédéral : les travailleurs sont acculés et les partenaires sociaux sont relégués au rang de simples spectateurs.

### Fortes perturbations à la Stib

La circulation des trams, bus et métros sera fortement perturbée dans la capi-

tale, indique la Stib, sans pouvoir prévoir l’ampleur des perturbations. Les voyageurs sont invités à privilégier des alternatives pour leurs déplacements et à consulter le site internet de la Stib.

Sur le rail, aussi, s’il n’y a pas de grève programmée, des perturbations sont possibles en raison de l’affluence attendue dans les trains vers Bruxelles. La SNCB invite les usagers à planifier leur voyage sur [snbc.be](http://snbc.be) ou l’app SNCB. Des perturbations sont aussi à prévoir sur le réseau Tec en Wallonie ; au nord du pays, De Lijn s’attend à ce que certains bus et trams ne circulent pas.

### Vols annulés

Le transport aérien sera fort secoué. Il n’y aurait aucun vol passagers au départ de Brussels Airport le 25 juin. Cette décision a été prise après qu’une grande partie du personnel, notamment du prestataire de sûreté, a annoncé sa participation au mouvement. Cela s’est fait en concertation avec les compagnies aériennes “*afin d’assurer la sécurité des passagers et du personnel et pour éviter de longues files d’attente*”. Des perturbations sont aussi à prévoir sur certains vols passagers à l’arrivée, ajoute Brus-

sels Airport.

À Brussels South Charleroi Airport (BSCA), tous les vols, au départ comme à l’arrivée, sont annulés, l’aéroport ne disposant pas, lui non plus, des effectifs suffisants “*pour assurer les opérations en toute sécurité*”.

An. H.

La précédente démonstration syndicale contre les mesures Arizona, le 29 avril dernier, avait connu un large succès dans les rues de la capitale.

## Documents sauvegardés



© 2025 La Libre Belgique. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250624-BLI-d143e63f-5702-4bad-baf4-66d2fa195a61

<b>Nom de la source</b>	Tuesday, June 24, 2025
La Libre Belgique	La Libre Belgique
<b>Type de source</b>	• p. 4
Presse • Journaux	• 1357 mots
<b>Périodicité</b>	
Quotidien	
<b>Couverture géographique</b>	
Nationale	
<b>Provenance</b>	
Bruxelles, Belgique	



## [77] Pourquoi la réforme Vandenberghe met le secteur de la santé en ébullition

**Médecins, mutuelles, secteur hospitalier... Tous voient arriver avec appréhension le projet de loi-cadre du ministre visant à réformer le secteur des soins de santé.**

La tension reste à son comble. L’Absym, le principal syndicat de médecins, a confirmé, lundi après-midi, son préavis de grève pour le 7 juillet. Les représentants des prestataires de soins et les mutuelles, réunis dans la matinée au sein du Comité de l’assurance de l’Inami, avaient été invités à rendre leur avis sur le projet de loi-cadre du ministre fédéral de la Santé, Frank Vandenberghe (Vooruit), visant à réformer les soins de santé. “*La réunion a duré longtemps, mais aucun amendement n’a été accepté*”, a déploré l’Absym.

Syndicats de médecins et fédérations hospitalières dénoncent avec force ce projet. Des milliers de soignants se mobilisent aussi sur les réseaux sociaux. Et une pétition en ligne appelant à “la démission de Franck Vandenberghe” avait déjà récolté plus de 8 700 signatures, lundi soir.

Comment en est-on arrivé là ? Que propose le ministre ? Quels sont les griefs des soignants ? Explications.

**Le contexte : un secteur à genoux, des moyens limités**

Les acteurs de la santé disent souvent que la crise du Covid n’a fait qu’amplifier des maux déjà présents depuis longtemps : pénurie de soignants, en particulier d’infirmières, de techniciens et de médecins généralistes en zone rurale ; dégradation des conditions de travail ; pression sur la rémunération de certains professionnels tels que les logopèdes et les kinés ; aggravation des difficultés financières des hôpitaux, etc.

Dans ce contexte, les chiffres montrent que de plus en plus de soignants décident de se déconventionner, c’est-à-dire de ne plus pratiquer les tarifs officiels prévus pour leurs prestations, et fixent dès lors leurs propres honoraires. Les hôpitaux facturent également des suppléments (c’est le cas en moyenne dans une hospitalisation sur cinq, selon l’Agence intermutualiste), qui peuvent parfois atteindre 300 % de l’honoraire de base, surtout à Bruxelles. Tout cela fait peser une charge financière accrue sur les patients et fragilise l’accès aux soins des plus démunis.

En réponse, l’État pourrait injecter des financements massifs dans les soins de santé. Mais la situation budgétaire du

pays ne le permet que difficilement, alors que le coût des soins de santé augmente déjà naturellement en raison du vieillissement de la population et de l’augmentation du nombre de malades chroniques. Selon les projections du Comité d’étude sur le vieillissement, les dépenses publiques en matière de soins aigus et de longue durée devraient passer de 8 % du PIB en 2020 à 9,4 % en 2030. En 2025, le budget des soins de santé s’élève à plus de 45,2 milliards d’euros, dont 39,8 milliards consacrés au remboursement des prestations de santé, soit une augmentation de quasi deux milliards par rapport à l’an dernier.

**Suppléments plafonnés, conventionnement réformé... Ce que prévoit le projet**

Frank Vandenberghe dit vouloir non seulement améliorer l’accessibilité financière des patients aux soins, investir dans la santé, mais aussi contenir l’augmentation des dépenses dans une logique d’assainissement des finances publiques. Une gageure.

Les deux mesures phares de sa vaste réforme portent, premièrement, sur la lim-

## Documents sauvegardés

itation des suppléments à 125 % des honoraires pour les patients hospitalisés, et à 25 % pour les autres patients, à partir de 2028. Deuxièmement, il entend revoir le système de conventionnement actuel dans le but d'inciter davantage de soignants à se conventionner. Pour ce faire, le ministre compte manier la carotte (un peu) et le bâton (surtout).

Si la réforme voit le jour, les médecins conventionnés pourraient disposer d'une flexibilité tarifaire dans certains cas, via la création de tarifs cibles (ou tarifs indicatifs). Les contours restent encore flous, mais les médecins conventionnés pourraient facturer des suppléments sur certains actes jugés sous-évalués.

Par contre, l'accès à toute une série de primes serait à l'avenir conditionné au conventionnement. Par une modification des procédures d'adoption des conventions – qui sont négociées entre les prestataires de soins et les mutuelles –, le ministre veut faire en sorte qu'il soit plus difficile pour les médecins de rejeter ces conventions.

Enfin, Frank Vandebroucke souhaite supprimer le système du conventionnement partiel, qui permet aux médecins et dentistes d'être conventionnés à certains moments, mais pas à d'autres. Selon les syndicats, le ministre serait toutefois prêt à faire marche arrière sur ce point.

### **Faillite des hôpitaux, exclusions de médecins... Ce que craint le secteur**

Les médecins et leurs représentants syndicaux estiment que la suppression du conventionnement partiel et le plafonnement des suppléments vont réduire l'attractivité de la profession.

Les hôpitaux tremblent aussi face à la perspective d'une limitation des suppléments. Il faut savoir qu'en moyenne 38 % du financement des hôpitaux repose sur les honoraires médicaux et paramédicaux, suppléments compris. La réduction des suppléments impacterait donc leurs revenus. L'Unessa, l'une des fédérations du secteur, évoque déjà de la suppression potentielle de 1 200 postes infirmiers.

C'est la raison pour laquelle syndicats et fédérations hospitalières estiment que le plafonnement des suppléments ne peut intervenir avant la réforme du financement des hôpitaux et la réforme de la nomenclature. Cette dernière, qui est sur le métier depuis des années, consiste à redéfinir les honoraires de chaque prestation médicale.

Il apparaît aujourd'hui que les actes médicaux intellectuels sont nettement moins bien valorisés que les actes techniques. Si les radiologues et les anesthésistes, par exemple, bénéficient de revenus (très) confortables, c'est nettement moins vrai pour les kinés, les logopèdes ou les dermatologues conventionnés. La réforme devrait opérer un rééquilibrage au profit de certaines professions, au détriment d'autres, à commencer par les médecins spécialistes.

Si l'Absym mène une telle offensive contre la réforme Vandebroucke, c'est parce qu'elle est avant tout un syndicat de spécialistes. Le GBO, un syndicat de généralistes, n'appelle pas à la grève pour le moment.

Il n'en demeure pas moins que la réforme inquiète aussi le GBO. À l'image de l'Absym, il dénonce l'intention du ministre d'élargir les possibilités de retrait du numéro Inami d'un médecin

(obligatoire pour pouvoir prester) au-delà des seuls cas de fraude. Et les deux syndicats déplorent la volonté du socialiste de restreindre leur poids dans la concertation sociale.

Le secteur de la santé est aussi représenté par les mutuelles. Et c'est peu dire que leur point de vue diverge de celui des représentants des médecins. Selon la mutualité socialiste Solidaris, le plafonnement des suppléments à 125 % dans les hôpitaux pourrait pousser certaines institutions qui pratiquent des tarifs inférieurs à... augmenter leurs suppléments. “ *La moyenne des suppléments dans les hôpitaux est de 106 %. C'est surtout vrai en Flandre, où les suppléments pourraient augmenter* ”, craint Brieuc Wathélet, conseiller politique chez Solidaris.

### **De vieilles rancœurs contre un ministre jugé autoritaire**

Le projet de loi-cadre du ministre suscite de vives contestations publiques, mais il s'ajoute à d'autres réformes qui ont bousculé le secteur ces dernières années. En 2023, Frank Vandebroucke avait supprimé, sauf exceptions, les suppléments pour les examens d'imagerie médicale lourde (IRM ou PET-scan). Et un accord a été conclu en 2024 pour interdire aux médecins et aux dentistes de facturer des suppléments aux patients démunis (les patients Bim, bénéficiaires de l'intervention majorée).

En septembre 2024, les généralistes wallons avaient lancé “un appel au secours” après la mise en œuvre de la réforme des gardes de nuit, rendant ces gardes insupportables, selon eux. Tandis que les logopèdes, les kinés et les infirmières ont certes été revalorisés, mais en deçà de leurs attentes.

## Documents sauvegardés

Les médecins, encore eux, sont priés de réaliser 73,4 millions d'euros d'économies sur leurs honoraires en 2025, en majeure partie sur les téléconsultations, et un nouvel effort leur sera demandé en 2026.

Enfin, la méthode jugée autoritaire de M. Vandebroucke agace. *“Il y a un consensus au Comité de l'assurance pour dénoncer une absence de concertation sociale dans le chef du ministre”*, conclut Brieuc Wathelet.

Antoine Clevers

Outre le contenu, la méthode de travail du ministre de la Santé, Frank Vandebroucke (Vooruit), est aussi critiquée.

## Documents sauvegardés



© 2025 La Libre. Tous droits réservés.  
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250625-BLIW-50c2221e-2e4c-4b11-9c71-7754f07a3f38

**Nom de la source**

La Libre (site web)

Wednesday, June 25, 2025

La Libre (site web) • 282 mots

**Type de source**

Presse • Presse Web

**Périodicité**

En continu

**Couverture géographique**

Nationale

**Provenance**

Bruxelles, Belgique

## [78] Journée d'action nationale du 25 juin - Une manifestation en front commun contre le gouvernement avant le break estival

Des milliers de manifestants sont attendus dans les rues de Bruxelles. Ils se rassembleront en matinée aux abords de la gare du Nord où des discours des dirigeants syndicaux sont prévus. Le cortège devrait s'élancer vers 10 heures en direction de la gare du Midi en passant par la gare Centrale.

L'action doit attirer l'attention du gouvernement sur le respect de la concertation sociale, avance Olivier Valentin, secrétaire national de la CGSLB, justifiant la participation de son syndicat qui jusqu'ici souhaitait donner une chance à l'équipe de Bart De Wever.

Les autres revendications syndicales n'ont guère évolué et seront encore martelées lors de cette dernière mobilisation sociale avant les vacances estivales. Les trois organisations dénoncent ainsi la réforme des allocations de chômage. Elles plaident pour une fin de carrière soutenable, un travail de qualité, des services publics forts et un financement adéquat de la sécurité sociale, résume un porte-parole de la CSC.

Les aéroports devraient le plus souffrir de l'action syndicale. Tous les vols au

départ et à l'arrivée du Brussels South Charleroi Airport (BSCA) sont annulés. Au Brussels Airport, tous les vols passagers au départ ont été annulés. Des perturbations seront aussi possibles sur les vols à l'arrivée.

Le réseau de la Stib à Bruxelles sera fortement perturbé de même que le fonctionnement du Transport en commun (TEC) wallon. La SNCB par contre ne prévoit pas de fortes perturbations, mais avertit de trains roulant au départ et à destination de Bruxelles probablement plus chargés que d'habitude.

Les services de collectes de déchets seront un peu plus aléatoires mercredi, surtout en Région bruxelloise.

## Documents sauvegardés

**La Libre**.be

© 2025 La Libre. Tous droits réservés.  
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250625-BLIW-51a59d43-86b3-4916-a94a-78e2faea906d

**Nom de la source**

La Libre (site web)

Wednesday, June 25, 2025

La Libre (site web) • 204 mots

**Type de source**

Presse • Presse Web

**Périodicité**

En continu

**Couverture géographique**

Nationale

**Provenance**

Bruxelles, Belgique

## [79] Journée d'action nationale du 25 juin - Paralyser Brussels Airport a coûté 125 millions d'euros à l'économie cette année

**M**ercredi, aucun avion prévu au départ de Brussels Airport n'a quitté le tarmac et plus de la moitié des arrivées ont été annulées. La journée marque le cinquième épisode d'action ou de grève nationale depuis que le nouvel exécutif a prêté serment, le 3 février dernier. Les organisations syndicales reprochent à l'Arizona (N-VA, MR, Les Engagés, CD&V et Vooruit) d'imposer son programme sans prêter l'oreille aux partenaires sociaux. Réforme du chômage avec limitation des allocations dans le temps, flexibilisation du temps de travail, révision du système de pension... Les griefs sont nombreux.

Au total, ce sont donc 125 millions d'euros perdus pour l'économie belge depuis le début de l'année, a regretté le Voka-KvK Vlaams-Brabant.

"Cela doit cesser", a soutenu l'administrateur délégué du Voka - Chambre de commerce du Brabant flamand, Kris Claes, dans un communiqué. "En tant que capitale nationale et européenne, Bruxelles doit pouvoir compter toute l'année sur un aéroport fiable au service ininterrompu."

Le patronat flamand a appelé les représentants des travailleurs à se montrer "constructifs". "Les réformes structurelles contre lesquelles manifestent les syndicats sont plus urgentes que jamais", a-t-il affirmé.

## Documents sauvegardés

**La Libre**.be

© 2025 La Libre. Tous droits réservés.  
Le présent document est protégé par les lois  
et conventions internationales sur le droit  
d'auteur et son utilisation est régie par ces  
lois et conventions.

news:20250625-BLIW-fd86f81e-a2f1-4425-a665-a0091a490dd0

**Nom de la source**

La Libre (site web)

Wednesday, June 25, 2025

La Libre (site web) • 252 mots

**Type de source**

Presse • Presse Web

**Périodicité**

En continu

**Couverture géographique**

Nationale

**Provenance**

Bruxelles, Belgique

## [80] Les syndicats prévoient déjà une grande manifestation le 14 octobre

**C**e mercredi est déjà une journée d'action nationale pour exprimer la grogne des syndicats et des travailleurs qu'ils représentent contre le gouvernement de Bart De Wever, sa réforme du chômage et sa vision de la concertation sociale. Des milliers de personnes sont attendues à Bruxelles.

Pour Thierry Bodson, qui passera la main à la tête de la FGTB vers la mi-décembre, prévoir la poursuite des manifestations a tout son sens. Au fil du temps, "individuellement, les gens vont se rendre compte qu'ils sont touchés par les mesures", indique-t-il. "Aujourd'hui, beaucoup de travailleurs pensent qu'ils vont passer à côté, qu'ils ne sont pas concernés. Mais, à un moment donné, le malus pension va concerner tout le monde. Ou dans votre rue, vous allez vous rendre compte que votre voisine que vous aimez bien, qui a travaillé 35 ans à 4/5 temps, est visée par la mesure (d'exclusion du chômage après deux ans, NDLR)".

Le syndicat socialiste reste particulièrement préoccupé par différentes catégories de travailleurs, qui auront travaillé plus de 30 ans mais de manière hachée ou à temps partiel, et qui feront

bien partie des personnes dont le chômage est limité à deux ans si elles perdent leur boulot, même si elles ont déjà 55 ou 60 ans, explique Thierry Bodson. "C'est inadmissible pour nous". Sur les 185.000 personnes qui seront exclues du chômage dans les 12 prochains mois, il y aura 50.000 personnes de plus de 55 ans, ajoute-t-il.

## Documents sauvegardés



© 2025 La Libre Belgique. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250625-BLI-fa8d6afd-9b90-467a-938d-6a2d39e55290

**Nom de la source**

La Libre Belgique

**Type de source**

Presse • Journaux

**Périodicité**

Quotidien

**Couverture géographique**

Nationale

**Provenance**

Bruxelles, Belgique

Wednesday, June 25, 2025

La Libre Belgique

• p. 9

• 721 mots



## [81] Thierry Bodson quitte une FGTB en pleine agitation

### Le président quitte le syndicat à la fin de l'année. Qui pour lui succéder ?

**T**hierry Bodson démissionnera de la présidence de la FGTB à la fin de l'année, annonçait le syndicat socialiste le 12 juin. À ce moment, il aura 65 ans et partira à la pension six mois avant la fin de son mandat, prévue en juin 2026. Thierry Bodson occupait ce poste depuis 2020. *“J'arrêtais de toute façon donc j'ai décidé d'anticiper mon départ de cinq mois pour des raisons personnelles”*, commentait M. Bodson, qui a évoqué des raisons personnelles, familiales, pour justifier son choix.

Au sein du syndicat socialiste, certains estiment cependant que ce départ est peut-être également lié au contexte difficile dans lequel le président a évolué ces derniers temps. Thierry Bodson a en effet ouvert des chantiers, qui n'ont pas abouti, notamment en raison de l'opposition de certains de ses cadres.

Le président a d'abord entrepris une refonte de l'architecture du syndicat. Il s'agissait notamment de fusionner certaines régionales wallonnes, pour atteindre une taille critique, à l'instar de qui s'était fait côté flamand, où l'on compte six régionales (contre dix côté francophone). Dans la foulée de la fusion Namur-Luxembourg, Thierry Bodson a voulu

travailler au rapprochement d'une part, de la FGTB Liège-Huy-Waremme et de la FGTB Verviers, et d'autre part au rapprochement de la FGTB Mons-Borinage avec la FGTB Centre et la FGTB Brabant wallon. Mais le président Bodson s'est frotté à certains conservatismes.

#### Difficultés financières

L'autre chantier est financier et intervient dans un contexte très compliqué pour les syndicats, qui perdent de l'argent depuis des années dans l'accomplissement de leur mission de paiement des allocations de chômage et qui risquent d'en perdre encore davantage à l'avenir. En effet, avec les exclusions programmées par le gouvernement De Wever, le nombre de chômeurs va diminuer, ce qui va augmenter le coût de gestion par dossier.

Dans ce contexte, et pour redresser les finances particulièrement fragiles de la FGTB fédérale (et des interrégionales wallonnes et bruxelloises), Thierry Bodson envisageait d'augmenter la rétrocession des centrales professionnelles à la FGTB fédérale. Ces centrales sectorielles (Centrale générale, Setca, CGSP, Métallos, etc.) perçoivent en effet les cotisations mensuelles des affiliés et en reversent une partie au niveau interpro-

fessionnel. L'idée était de ponctionner quelques centimes supplémentaires sur chaque cotisation. Mais certaines centrales ont bloqué le projet, soit par opposition de principe, soit parce qu'elles n'étaient tout simplement pas en état de reverser davantage à la FGTB fédérale.

Ces échecs ont-ils accéléré le départ de Thierry Bodson ? Certains estiment que cela a pu jouer. D'autres, au contraire, assurent que le départ du président est bien lié à des raisons personnelles et non professionnelles.

Le principal intéressé le confirme lui-même et assure d'ailleurs qu'il n'a pas abandonné sa réforme du refinancement de la FGTB fédérale. *“J'ai encore travaillé sur ce dossier avec un collaborateur ce mardi”, nous explique-t-il. Nous sommes en train de réécrire une version améliorée du projet en fonction des remarques reçues. Nous la présenterons fin août.”*

#### Et la succession ?

Fin août, c'est également le moment où sera lancé l'appel à la succession de Thierry Bodson. À la présidence, en raison de l'alternance communautaire qui prévaut, c'est un Flamand qui occupera le poste. Tout indique que c'est l'actuel

## Documents sauvegardés

numéro 2 du syndicat socialiste, le secrétaire général Bert Engelaar, qui obtiendra le poste. Et ce, même si sa sortie médiatique récente, pour réclamer que Vooruit quitte le gouvernement Arizona, a été désavouée par des patrons flamands de centrales.

La présidence du syndicat socialiste revenant à un néerlandophone, le poste de secrétaire général échoira à un francophone. Jusqu'ici, personne ne s'est encore manifesté. Le nom qui circule le plus souvent actuellement est celui de Selena Carbonero, actuelle secrétaire fédérale. Celle-ci a longtemps travaillé comme juriste chez les Métallos avant de rejoindre la Centrale générale. Bert Engelaar provient lui aussi de la Centrale générale. Deux cadres issus de la même centrale aux deux plus hauts postes de la FGTB : les autres centrales accepteraient-elles cela ?

Laurent Gérard

Thierry Bodson quittera la présidence de la FGTB à la fin de l'année.

## Documents sauvegardés



© 2025 La Libre Belgique. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250626-BLI-fe8aef81-2202-4166-b427-2e89379b1699

**Nom de la source**

La Libre Belgique

**Type de source**

Presse • Journaux

**Périodicité**

Quotidien

**Couverture géographique**

Nationale

**Provenance**

Bruxelles, Belgique

Thursday, June 26, 2025

La Libre Belgique

• p. 7

• 374 mots



## [82] Les syndicats fustigent l'absence de concertation

À Bruxelles, de 30 000 à 35 000 personnes ont manifesté contre l'Arizona.

Des dizaines de milliers de personnes se sont rassemblées mercredi matin sur le boulevard du Roi Albert II, près de la gare du Nord, pour une manifestation les menant dans les rues de Bruxelles jusqu'à la gare du Midi. L'action initiée par les principaux syndicats du pays (CGSLB, CSC et FGTB) vise à dénoncer plusieurs mesures du gouvernement fédéral, fustiger "l'absence de concertation sociale" et appeler à un "sursaut" face à "une démocratie en danger".

Les syndicats appellent principalement à remettre en place une concertation sociale, que ce soit avec les autorités fédérales ou avec les employeurs, alors que l'échec des négociations autour d'un accord interprofessionnel au sein du Groupe des dix a récemment été acté.

"Il n'est pas normal que cette majorité prenne des décisions sans concertation sociale", s'est exclamé Gert Truyens, le président de la CGSLB (syndicat libéral). Puis, qu'elle reproche aux syndicats de crier depuis le banc de touche. Comment contribuer au débat si on ne nous laisse pas nous exprimer ?"

"On ne peut pas nous demander aujourd'hui de négocier encore et encore

des reculs sociaux", a embrayé Marie-Hélène Ska, la secrétaire générale de la CSC (syndicat chrétien).

Cette manifestation sera la dernière avant l'été, mais les organisations syndicales ont d'ores et déjà appelé à un nouveau rassemblement "encore plus massif" le 14 octobre, toujours dans les rues de Bruxelles. "Le combat sera long mais il doit se poursuivre avec tout le monde", a commenté Thierry Bodson, le président de la FGTB (syndicat socialiste). On va leur montrer qui nous sommes."

### Coût important

Les manifestants étaient couverts par un préavis de grève. Le fonctionnement de plusieurs secteurs professionnels a dès lors été perturbé. Singulièrement le secteur des transports. Ce mercredi, par exemple, aucun avion prévu au départ de Brussels Airport n'a quitté le tarmac de Zaventem et plus de la moitié des arrivées ont été annulées.

Le Voka (les employeurs flamands) a calculé que, depuis le début de l'année, les mouvements de grève à l'aéroport national ont coûté 125 millions d'euros à l'économie belge. (Belga)

## Documents sauvegardés



© 2025 La Libre. Tous droits réservés.  
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250701-BLIW-94373efa-63d9-4e84-bbed-3fcb46722e91

**Nom de la source**

La Libre (site web)

Tuesday, July 1, 2025

**Type de source**

Presse • Presse Web

La Libre (site web) • 269 mots

**Périodicité**

En continu

**Couverture géographique**

Nationale

**Provenance**

Bruxelles, Belgique

## [83] Yves Coppieters, ministre wallon de la Santé, “exhorte” les médecins à ne pas faire grève le 7 juillet

On le sait critique envers le projet de réforme des soins de santé de son collègue du fédéral, Frank Vandebroucke (Vooruit). Mais point trop n'en faut. “ *J'exhorte mes confrères [médecins] à poursuivre la concertation et ne pas faire grève*” ce lundi 7 juillet, a déclaré le ministre wallon de la Santé, Yves Coppieters (Les Engagés), lui-même médecin.

*“Le ministre [Vandebroucke] s'est dit prêt à revoir son projet, poursuit-il dans un message posté mardi après-midi sur le réseau social X. Les patients sont la priorité. Restons constructifs pour assurer le dialogue, la qualité et la continuité des soins.”*

Dans son projet de loi-cadre, Frank Vandebroucke prévoit, entre autres, de plafonner les suppléments d'honoraires médicaux et paramédicaux à 125 % en hôpital et à 25 % hors hôpital, et veut revoir les mécanismes de conventionnement. Très remontée contre les intentions du ministre, l'Absym, principal syndicat de médecins, a appelé les médecins généralistes et spécialistes à faire grève le 7 juillet de 8 h à 18 h.

Jeudi, dans *La Libre*, Yves Coppieters disait craindre qu'une telle réforme “

*[mette] en péril l'équilibre complet du système de soins de santé”* car les suppléments d'honoraires ne servent pas seulement à rémunérer les médecins, mais aussi à financer les hôpitaux et les cabinets médicaux privés. Si le ministre wallon s'oppose à la limitation des suppléments hors hôpital, il est favorable à un plafond pour l'hôpital, mais selon des modalités à repenser.

## Documents sauvegardés



© 2025 La Libre Belgique. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news:20250701-BLI-ae3eed1-8a33-47b9-9c4e-caae8b4d7d27

<b>Nom de la source</b>	Tuesday, July 1, 2025
La Libre Belgique	La Libre Belgique
<b>Type de source</b>	• p. 9
Presse • Journaux	• 515 mots
<b>Périodicité</b>	
Quotidien	
<b>Couverture géographique</b>	
Nationale	
<b>Provenance</b>	
Bruxelles, Belgique	



## [84] Un rapport au vitriol dénonce une “culture de la peur” chez Securail

Le personnel évoque une ambiance de travail délétère et pointe du doigt la direction.

**R**égime de terreur”, “communication catastrophique”, “leadership toxique”, “culture de la peur”, “chasse aux sorcières”. Ces propos durs, sans équivoque, traduisent un profond malaise. Ils sont ceux d’agents de Securail, le service chargé de veiller à la sécurité des utilisateurs du chemin de fer. Entre fin mars et début avril, les deux principaux syndicats ferroviaires (CSC-Transcom et CGSP Cheminots) ont mené une analyse au sein de l’entité. Au total, pas moins de trois cent septante-six agents ont participé à cette large enquête. Et les résultats dressent un tableau accablant.

### La boule au ventre

Plus de sept agents sur dix estiment notamment ne pas “avoir la liberté de communiquer librement”. Seulement sept pour cent des employés sondés considèrent les échanges avec leur direction comme ouverts et honnêtes. Un agent résume la situation en ces termes : “Quand on pose une question, il n’y a que deux possibilités : soit on ne reçoit pas de réponse, soit elle est erronée. Et quand il y a de la communication, c’est uniquement pour nous réprimander ou

souligner nos erreurs.”

Le rapport pointe ainsi un manque de soutien, un management toxique et une culture de la peur au sein de Securail. Deux cent cinq personnes ont livré leur témoignage aux syndicats. “Même quand on fait quelque chose de bien, c’est quand même mal !”, déplore un agent. Un autre confie : “Nous sommes très souvent mis sur la sellette, nous partons en intervention avec de l’angoisse.” Un dernier achève le tableau : “À chaque intervention, nous y allons la peur au ventre, craignant d’être convoqués par la hiérarchie.” Face à de telles conclusions, le tandem syndical appelle à des mesures urgentes permettant de garantir la santé mentale du personnel du service de sécurité.

### Une communication aux fraises

Autre volet examiné par les organisations de défense des travailleurs : la gestion des plannings. Le personnel témoigne, là aussi, de difficultés. En cause, des horaires communiqués “trop tard”, des rythmes de travail “déséquilibrés”, une mauvaise prise en compte des préférences individuelles et une communication défailante. Con-

séquence : ces problèmes affectent, selon certains agents, l’équilibre entre vie privée et professionnelle.

Le contenu de l’enquête a été présenté et discuté avec la direction. “Lors de cette entrevue, il a été convenu d’assurer un suivi des plans d’action”, explique Vincent Bayer, porte-parole de la SNCB. Des réunions sont dès lors programmées dès cette semaine. La direction va travailler sur la base des résultats et des conclusions présentés, enrichis de ses propres analyses. L’objectif, tant de la direction de Securail que des syndicats, est d’aboutir à des améliorations dans les différents domaines.” Selon nos informations, l’Idewe, le service externe pour la prévention et la protection au travail, a également été informé de ces résultats.

Nicolas Gobiet

Un rapport accablant dévoile une ambiance de travail toxique au sein du service de sécurité.

La SNCB s’engage à prendre des initiatives afin de remédier à cette situation.

## Documents sauvegardés

La Libre.be

© 2025 La Libre. Tous droits réservés.  
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250702-BLIW-62175c20-3374-4de0-8c2a-046aa804fceb

## Nom de la source

La Libre (site web)

Wednesday, July 2, 2025

La Libre (site web) • 271 mots

## Type de source

Presse • Presse Web

## Périodicité

En continu

## Couverture géographique

Nationale

## Provenance

Bruxelles, Belgique

## [85] Le personnel bpost de Gosselies et de Saint-Nicolas toujours en grève

**A**u centre de Gosselies, le personnel proteste contre la réorganisation du travail amorcée par bpost. L'entreprise postale souhaite mieux adapter ses tournées à la réalité du terrain. Une réunion de concertation était en cours avec les syndicats en début d'après-midi.

Les conséquences de cette grève se font sentir pour les habitants d'Anderlues, Charleroi, Courcelles, Fontaine-l'Evêque, Ham-sur-Heure et Montigny-le-Tilleul, qui ne recevaient ni lettres ni colis.

A Saint-Nicolas, c'est la pression du travail qui est dénoncée. Mercredi, une petite moitié des facteurs (43 sur 103) n'ont pas entamé le travail. Après une concertation collective avec les syndicats, la direction entend actuellement les préoccupations individuelles des grévistes. Une nouvelle réunion direction-syndicats est prévue jeudi, indique un porte-parole de bpost.

Le trafic courrier dans la région de Saint-Nicolas est assez perturbé. Pour les colis, la situation est moins problématique, les paquets étant livrés avec un délai de 24 heures supplémentaires.

Confrontée à une baisse structurelle du

volume courrier, bpost s'oriente de plus en plus comme un acteur de logistique. Cela entraîne une réorganisation dont le rythme ne convient pas aux travailleurs, dénoncent les syndicats. En Flandre, la distribution de journaux est sous-traitée en de nombreux endroits, ce qui a des répercussions sur les tournées de facteurs. La direction les modifie mais les conséquences sur le personnel sont parfois énormes, selon un représentant syndical. "Les gens voient leur shift matinal converti en un tardif, avec un impact sur leur mobilité, la prise en charge des enfants et la vie sociale. Nous sommes conscients que l'entreprise doit se transformer. Mais cela va trop vite actuellement."

## Documents sauvegardés

**La Libre**.be

© 2025 La Libre. Tous droits réservés.  
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250704-BLIW-7ae73131-414e-4a9b-bd2b-0fb38d67b99d

**Nom de la source**

La Libre (site web)

Friday, July 4, 2025

**Type de source**

Presse • Presse Web

La Libre (site web) • 202 mots

**Périodicité**

En continu

**Couverture géographique**

Nationale

**Provenance**

Bruxelles, Belgique

## [86] Grève des médecins - L'ABSyM maintient son appel à la grève après une réunion avec Frank Vandembroucke

**L**es participants de la réunion, à savoir l'Inami, les mutualités, les dentistes et les médecins via leurs organisations représentatives, ont reçu un projet de loi modifié sur une série de points quelques heures avant la concertation. "Impossible d'analyser en détail les modifications apportées au texte, mais une lecture rapide montre que même si le texte amendé rencontre certaines demandes formulées par les syndicats médicaux, elles restent globalement insuffisantes et difficiles à transposer sur le terrain", avance le président de l'ABSyM, Patrick Emonts.

Ce dernier estime impossible que l'avant-projet de loi-cadre soit réécrit en profondeur avant que le ministre ne le dépose en première lecture avant les vacances parlementaires. Le syndicat maintient donc son appel à la grève pour le lundi 7 juillet.

Le ministre et les organisations syndicales se sont vus pour la septième fois jeudi soir.

Les syndicats des médecins ont appelé à déposer bistouris et stéthoscopes le 7 juillet, dans le cadre d'une grève nationale. À l'origine de cette mobilisation : un profond malaise face aux réformes portées par le ministre fédéral, jugées

menaçantes pour l'autonomie des soignants et la stabilité financière des hôpitaux.

## Documents sauvegardés



© 2025 La Libre Belgique. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news:20250705-BLI-83db0dcb-7d99-4be3-bd1b-f732007ebcb2

<b>Nom de la source</b>	Saturday, July 5, 2025
La Libre Belgique	La Libre Belgique
<b>Type de source</b>	• p. 9
Presse • Journaux	• 464 mots
<b>Périodicité</b>	
Quotidien	
<b>Couverture géographique</b>	
Nationale	
<b>Provenance</b>	
Bruxelles, Belgique	



## [87] Il s'oppose à la grève - "Nous sommes des indépendants subsidiés, ça change tout"

Dr Roger van Cutsem, médecin généraliste dans une maison médicale de Ransart.

**L**undi, je travaille", annonce fièrement le Dr Roger van Cutsem, médecin généraliste dans une maison médicale de Ransart (Charleroi) et chargé de missions à la Fédération des maisons médicales.

La particularité de ces établissements de soins, c'est que tout patient peut s'y faire soigner gratuitement s'ils respectent certaines obligations. Le médecin, pour sa part, n'est pas rémunéré à l'acte, mais au forfait (payé par l'Inami).

"Je suis globalement en accord avec les objectifs du ministre Vandembroucke : garantir une médecine de qualité, accessible à tous, dans un cadre budgétaire réaliste", reprend le Dr van Cutsem. Et je suis globalement en désaccord avec les arguments de l'Absym, qui a appelé à la grève. C'est un syndicat très corporatiste, qui défend corps et âme la posture du médecin indépendant. Or, nous, prestataires de soins, ne devons pas oublier que la majeure partie de nos revenus provient de la Sécurité sociale, elle-même financée par les cotisations de nos patients. Nous ne sommes pas des indépendants classiques, nous

sommes des indépendants subsidiés, ça change tout. Il est normal que les prestataires de soins soient soumis à des règles sur la manière dont ils utilisent ces milliards d'euros mis à leur disposition."

### Une posture idéologique

"Certains médecins gagnent très bien leur vie et ne veulent pas qu'on touche à leurs revenus. Quand on dit que des médecins risquent de mettre la clé sous le paillason (à cause de la limitation des suppléments d'honoraires, NdlR), j'ai peine à le croire. D'autres médecins, notamment des généralistes, s'inquiètent davantage d'une étatisation de la médecine et d'un accroissement des contrôles. Ils sont dans une posture idéologique selon laquelle les médecins indépendants doivent pouvoir prescrire ce qu'ils veulent et fixer leurs tarifs comme ils le veulent. Cette posture défendue par l'Absym déresponsabilise les médecins de la gestion du budget mis à leur disposition. Nous ne sommes pas de vrais indépendants puisque nous dépendons de l'argent public."

"J'ai passé la moitié de ma carrière à facturer à l'acte, l'autre moitié au for-

fait, témoigne encore le généraliste. Je peux vous dire que je me sens plus libre au forfait car je peux plus facilement adapter mon travail, sans être coincé par des nomenclatures (les tarifs et remboursements liés aux prestations médicales, NdlR)."

Cela dit, termine-t-il, "je peux comprendre que la dépendance des hôpitaux aux suppléments d'honoraires est un problème. Si on supprime les suppléments et qu'on ne prévoit pas une augmentation de leur financement structurel, ça va poser problème. La réforme doit être phasée".

A. C.

## Documents sauvegardés

**La Libre**.be

© 2025 La Libre. Tous droits réservés.  
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250709-BLIW-8fa2ef5b-6a97-432e-8162-29eb139c127d

**Nom de la source**

La Libre (site web)

Wednesday, July 9, 2025

La Libre (site web) • 239 mots

**Type de source**

Presse • Presse Web

**Périodicité**

En continu

**Couverture géographique**

Nationale

**Provenance**

Bruxelles, Belgique

## [88] Une manifestation contre la politique du gouvernement wallon à Namur le 24 septembre

**L**es organisations syndicales déplorant une diminution du taux d'emploi et une hausse du chômage, le fait que plus de 85.000 personnes risquent d'être exclues du chômage, une marchandisation des crèches et des soins aux aînés, une dégradation des conditions d'enseignement ou encore un appauvrissement du secteur non-marchand.

Elles dénoncent également une absence de concertation sociale réelle. "Malgré nos interpellations, le gouvernement reste sourd aux voix des travailleuses et travailleurs. Ce mépris du dialogue social est inacceptable", critique le front commun.

Il n'est pas question d'une mobilisation sectorielle ou d'un mouvement de grogne ciblé, mais d'une contestation massive contre le gouvernement. "On nous reproche de mener des actions trop rapidement, de ne pas laisser une chance aux réformes. Alors, on s'est laissé un an, le temps d'établir un bilan le plus argumenté possible", explique le secrétaire général de la FGTB wallonne, Jean-François Tamellini, dans les colonnes de L'Avenir.

Les syndicats marcheront "au nom de l'emploi durable". "C'est notre dénom-

inateur commun", explique Jean-François Tamellini. Cette manifestation à la rentrée est "seulement un début. Un premier avertissement", met-il en garde.

"La trajectoire prise par le gouvernement wallon et celui de la Fédération Wallonie-Bruxelles n'apporte aucune réponse aux coups portés par le gouvernement fédéral. Pire, elle aggrave la situation!", s'insurge pour sa part le secrétaire régional de la CSC wallonne, Daniel Cornesse, cité dans le communiqué du front commun.

## Documents sauvegardés

La Libre.be

© 2025 La Libre. Tous droits réservés.  
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250711-BLIW-8b49862a-a855-4098-8c7a-4a95ecf1ee25

## Nom de la source

La Libre (site web)

Friday, July 11, 2025

## Type de source

Presse • Presse Web

La Libre (site web) • 248 mots

## Périodicité

En continu

## Couverture géographique

Nationale

## Provenance

Bruxelles, Belgique

## [89] La FGTB et la CGSLB se réjouissent de l'accord sur les chèques-repas, mais restent nuancés

La valeur des chèques-repas passera de 8 à 10 euros l'unité à partir du 1er janvier 2026 et la déduction fiscale pour les employeurs passera de 2 à 4 euros par chèque, a-t-il été décidé vendredi en conseil des ministres.

Le secrétaire général de la FGTB, Bert Engelaar, signale que l'accord politique n'est pas encore synonyme d'augmentation automatique. "Des négociations doivent encore avoir lieu avec les employeurs au niveau sectoriel ou des entreprises. De plus, cette augmentation ne concerne évidemment que les salariés qui bénéficient déjà de chèques-repas."

"Il appartient désormais aux secteurs et aux entreprises de négocier des accords concrets pour que les travailleurs puissent effectivement bénéficier de cette hausse", abonde la CGSLB par voie de communiqué.

La FGTB se dit tout de même satisfaite de cette décision. "Au sein du groupe des 10 (réunissant représentants des syndicats, des indépendants et des employeurs, NDLR), les représentants des employeurs ont tenté de repousser l'augmentation à plus tard. Pour eux, la nouvelle réglementation ne devrait entrer en vigueur qu'après 2026, mais cela n'était

pas envisageable pour nous", a expliqué Bert Engelaar. Il ajoute que cette décision pourrait servir de levier lors de futures négociations pour les travailleurs.

La CGSLB, pour sa part, appelle le gouvernement fédéral à poursuivre le travail sur cette question des chèques-repas. "Il est important de convenir rapidement d'un calendrier clair concernant la deuxième augmentation, comme le prévoit l'accord de gouvernement."

## Documents sauvegardés

**La Libre.be**

© 2025 La Libre. Tous droits réservés.  
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250711-BLIW-39992d84-cb60-4ed6-953a-034a44a8f6f4

**Nom de la source**

La Libre (site web)

Friday, July 11, 2025

**Type de source**

Presse • Presse Web

La Libre (site web) • 232 mots

**Périodicité**

En continu

**Couverture géographique**

Nationale

**Provenance**

Bruxelles, Belgique

## [90] Des syndicats au domicile d'Yvan Verougstraete contre la modification du travail de nuit

**M**unis de mégaphones, les militants ont voulu illustrer concrètement et bruyamment l'impact des mesures envisagées, qui permettraient aux employeurs d'imposer du travail entre 20h00 et minuit, voire dès 05h00 du matin, sans concertation sociale ni compensation spécifique. Ils voulaient lui "montrer ce que signifie travailler jusqu'à minuit" et donc le rencontrer à 23h00.

Mais l'action n'a pas eu l'effet escompté : Yvan Verougstraete était absent. Les syndicalistes ont tout de même filmé une vidéo à son attention devant son domicile, avant de l'avoir brièvement au téléphone peu avant minuit.

Le ton est rapidement monté. Le président des Engagés s'est montré irrité que l'on "s'en prenne à sa famille". Reprochant même, sur X, aux militants d'avoir "terrorisé ses enfants". Une déléguée lui a rétorqué : "Vous regrettez que votre travail impacte votre vie de famille ? Pensez à ce que votre politique fait à la vie de dizaines de milliers d'enfants !" La conversation a tourné court.

Pour ce qui est des enfants de Yvan Verougstraete, les syndicalistes n'ont parlé à personne d'autre qu'à la police ou à des

voisins, sans aucune animosité, a constaté Belga, présent sur place.

Les militants ont quitté les lieux peu après, vers minuit, promettant de revenir car, pour eux, "les Engagés soutiennent un texte synonyme de recul social majeur et de saccage de l'équilibre vie privée/vie professionnelle".

## Documents sauvegardés

La Libre.be

© 2025 La Libre. Tous droits réservés.  
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250715-BLIW-46565009-1272-473d-ad88-14a9b287ef62

## Nom de la source

La Libre (site web)

Tuesday, July 15, 2025

La Libre (site web) • 517 mots

## Type de source

Presse • Presse Web

## Périodicité

En continu

## Couverture géographique

Nationale

## Provenance

Bruxelles, Belgique

## [91] "Bouchez veut faire diversion et sort des phrases incompréhensibles. Le bilan de Thatcher est catastrophique. Venir avec ça, c'est aberrant et idiot"

"La Belgique a besoin d'une Margaret Thatcher", voici ce que déclarait le président du MR, Georges-Louis Bouchez à La Libre. Des paroles qui interpellent Jean-François Tamellini, secrétaire général de la FGTB wallonne, qui se dit consterné par ces propos. "C'est une tentative de diversion de celui qui a prononcé cette phrase, qui est englué dans 'faites ce que je dis, pas ce que je fais'. À savoir, on s'auto-désigne, on désigne sa compagne. Donc pour faire diversion, il sort des phrases qui sont incompréhensibles. Le bilan socio-économique de Thatcher est catastrophique. C'est une explosion du chômage, de l'inflation. C'est la privatisation du rail. C'est vraiment un désastre social et économique. Donc venir avec ça, c'est non seulement aberrant mais aussi idiot."

Une autre conséquence de la politique de Margaret Thatcher était la réduction du pouvoir des syndicats. "Je constate tous les jours que la volonté du MR est de casser les syndicats parce que partout où vous avez des syndicats forts, les salaires sont plus élevés et les conditions de travail sont meilleures. Thatcher a cassé les syndicats pour tasser les salaires et réduire les conditions de tra-

vail. Le MR est dans la droite ligne, sans mauvais jeu de mots, en essayant de casser les syndicats pour tirer les conditions vers le bas. Le MR nous emmène droit dans le mur avec des enjeux démocratiques qui sont essentiels."

Concernant les mesures d'exclusion du chômage, Jean-François Tamellini regrette qu'elles ne soient pas accompagnées de propositions d'emploi de qualité pour celles et ceux qui sont exclus. "La conséquence va être terrible. On voit les débats sur le CPAS, il n'y a pas de compensation suffisante pour les CPAS. [...] Les CPAS vont être engorgés en Wallonie et à Bruxelles. et la conséquence pour les citoyens, pas forcément ceux qui sont exclus, c'est que les taxes communales vont augmenter et on sera tous impactés." Il craint également que cela accentue l'écart entre la Flandre et la Wallonie.

Jean-François Tamellini attire également l'attention sur un renforcement des nationalistes flamands avec Theo Francken et Bart De Wever au gouvernement fédéral. "Comme Thatcher l'a fait en Angleterre, vous mettez des nationalistes ou des gens qui creusent des écarts, la tendance de fond est que les salaires sont poussés vers le bas.

Donc oui c'est mauvais pour l'ensemble du monde du travail."

Concernant la succession de Thierry Bodson en tant que président de la FGTB, Jean-François Tamellini annonce officiellement qu'il ne sera pas candidat et qu'il aimerait qu'une femme occupe le poste. "C'est une question de valeur, il faut une femme qui soit la deuxième porte-parole de la FGTB. Cette égalité des genres doit être respectée à la tête de la FGTB." De plus, beaucoup de travail l'attend au niveau wallon et M. Tamellini veut y participer et "ne pas quitter le navire en plein milieu de la tempête".

## Documents sauvegardés

La Libre.be

© 2025 La Libre. Tous droits réservés.  
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250718-BLIW-0b38ba01-ac4d-4000-911c-6f96ec02ce86

## Nom de la source

La Libre (site web)

Friday, July 18, 2025

## Type de source

Presse • Presse Web

La Libre (site web) • 451 mots

## Périodicité

En continu

## Couverture géographique

Nationale

## Provenance

Bruxelles, Belgique

## [92] Valérie Glatigny sur la hausse des seuils de réussite des épreuves certificatives : “On veut envoyer un signal d'exigence”

Pour le dernier “Café sans filtre” de l'année, Maxime Binet recevait Valérie Glatigny sur LN Radio ce vendredi 18 juillet. La ministre de l'Éducation a déclaré à la DH le 15 juillet dernier qu'elle assumait toutes les mesures prises depuis son entrée en fonction, malgré la contestation des syndicats. “*Il y a une rupture par rapport à ce qui s'est fait jusqu'ici, qui est assumée, avec une focalisation sur les apprentissages de base et la lutte contre la pénurie*”, a d'emblée déclaré Valérie Glatigny, insistant sur le fait qu'un dialogue a lieu avec les syndicats, mais que les deux parties ne sont pas toujours d'accord entre elles. Elle a souligné les contextes politiques – “*une feuille de route gouvernementale extrêmement ambitieuse*” – et budgétaire difficiles, expliquant que les ministres ne pouvaient “*pas multiplier les cadeaux*” et devaient donc “*vérifier que chaque euro dépensé l'est à bon escient*”.

Valérie Glatigny est ensuite revenue sur les seuils de réussite, qu'elle souhaite remonter de 50 % à 60 % pour les épreuves certificatives, comme le CEB par exemple. “*Ce qu'on veut faire, c'est envoyer un signal d'exigence, pour être sûr qu'un élève qui va se diriger vers le*

*secondaire le fera sans problème*”, a expliqué la ministre. Elle a insisté sur le fait que cette réforme s'accompagnerait d'un soutien individuel plus important pour les élèves, dont elle attend qu'ils étudieront plus et mieux s'ils doivent réussir avec 60 %. La libérale estime que les écoles et les élèves se prépareront différemment s'ils ont ce seuil de 60 % en tête, seuil qui devrait être instauré pour la première fois en 2027.

### Diminuer le salaire des profs, une idée que la FWB pourrait suivre ?

En Fédération Wallonie-Bruxelles, les dépenses sont de 15 milliards d'euros tandis que les recettes sont de 13 milliards. Un groupe d'expert a donc émis la proposition de toucher au salaire des professeurs pour réduire cet écart budgétaire. Est-ce que la FWB pourrait soutenir cette idée ? “*Ce n'est évidemment pas le signal qu'on souhaite passer. Le message qu'on veut faire passer, par exemple, c'est la lutte contre la pénurie*”, a réagi Valérie Glatigny.

Elle a aussi souligné l'impact du phénomène de dénatalité sur le secteur de l'enseignement : “*C'est-à-dire qu'on a moins d'élèves inscrits dans nos écoles et c'est sur base du nombre*

*d'élèves que notre enveloppe pour l'enseignement est fixée par le fédéral*”.

**Vous pouvez retrouver l'interview complète dans la vidéo en tête d'article.**

## Documents sauvegardés



© 2025 La Libre. Tous droits réservés.  
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250718-BLIW-585893da-89d9-487c-acd6-40c2dfa950e8

**Nom de la source**

La Libre (site web)

Friday, July 18, 2025

La Libre (site web) • 380 mots

**Type de source**

Presse • Presse Web

**Périodicité**

En continu

**Couverture géographique**

Nationale

**Provenance**

Bruxelles, Belgique

## [93] Une réforme portée par le ministre Jeholet inquiète les syndicats, qui dénoncent un "tout à l'intérim"

**D**epuis 1977, les cellules de reconversion sont mises en place à la demande des syndicats en cas de faillite ou de licenciement collectif dans une entreprise établie en Wallonie. Celles-ci accompagnent les personnes licenciées dans leur recherche d'un nouvel emploi. Le ministre Pierre-Yves Jeholet veut désormais que cet outil soit assumé par des opérateurs privés et non plus aux frais de l'Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi (Forem) et de la Région wallonne.

Selon le texte approuvé jeudi, le Forem encadrerait l'intervention des opérateurs d'outplacement (les agences d'intérim), qui doivent permettre aux travailleuses et travailleurs de trouver un nouvel emploi dans une autre entreprise.

"Autrement dit, des travailleurs fraîchement licenciés, souvent fragilisés, seraient réorientés vers des contrats temporaires, courts et aux conditions précaires", ont dénoncé vendredi les syndicats socialiste et chrétien.

Pour eux, si la réforme est approuvée, elle représentera en outre une "nouvelle phase de commercialisation" de l'accompagnement des demandeurs d'emploi et une étape supplémentaire vers

"une précarisation généralisée des conditions pour l'ensemble des travailleurs".

"Les cellules de reconversion actuelles ont largement fait leurs preuves: elles offrent un accompagnement de qualité, avec des résultats concrets, mesurés et objectivés", ont poursuivi les deux syndicats. Mi-mai, ils avaient défendu au Parlement le bilan des cellules, chiffres à l'appui. "D'après les données du Forem, on atteint un taux de réinsertion de 67,3% en moyenne sur les dix dernières années", avaient-ils pointé. "En 2023, plus de 80% (des travailleurs et travailleuses accompagnés) ont retrouvé un emploi ou suivi une formation durant l'année d'existence de la cellule de reconversion."

"À l'inverse, les dispositifs d'outplacement confiés aux sociétés d'intérim ne disposent d'aucun bilan chiffré sérieux", ont relevé vendredi la CSC et la FGTB.

Pour ces dernières, le ministre remet en cause le rôle des organisations syndicales, affaiblit la concertation sociale et "va jusqu'à remettre en cause la loi Renault" qui régit les licenciements collectifs. Elles exigent dès lors une évaluation "objective des performances des dispositifs existants", ainsi que des au-

ditions au Parlement wallon "dès la rentrée".

L'avant-projet doit encore être soumis à l'avis de différents acteurs (syndicats, Conseil d'État...) avant d'être présenté en deuxième lecture. S'il est approuvé, il sera alors transmis au Parlement wallon.